Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13576 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1988

Nouvelles violences au Caucase

La crise des nationalismes au Causase est sans doute celle que M. Gorbatchev est le plus mal armé pour résoudre. Les incidents qui viennent de se produire dans le Haut-Karabakh montrent que, après le relatif apaisement intervenu cet été, le feu n'a jamais cessé de couver sous la cendre. Il embrase à nouveau la région, et si la situation n'est pas aussi grave qu'au lendemain des pogroms de Soumgaït, au mois de février dernier, elle n'en a pas moins repris la priorité dans les préoccupations du Kremlin.

On sait à quel point est étroite la marge de manœuvre dont dispose M. Gorbatchev. Toute rectification de frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan est pratiquement exclue, non seulement parce qu'elle risquerait d'entraîner de violentes réactions de la part de populations azeries – qui l'ont d'ailleurs fait savoir, – mais aussi parce qu'elle ouvrirait la porte dans d'autres parties de l'URSS à d'innombrables revendications. Le Soviet suprême de l'Union, en juillet, a du reste écarté cette éventualité.

La tactique du secrétaire général du PC soviétique s'est dès lors développée dans deux directions. Satisfaire d'abord, fût-ce pas à pas, toutes les demandes – économiques, culturelles, sociales – des populations arméniennes qui n'impliquent pas une modification du « statu quo » territorial. A la rigueur, l'hypothèse a même été envisagée de doter le Haut-Karabakh d'un statut nouveau, protégeant mieux les Arméniens qui y demeurent, sans pour autant soustraire la région à la tutelle administrative de l'Azerbaïdjan.

L'autre volet de cette tactique a consisté, après un renouvellement des cadres politiques de la région, à engager le dialogue avec ceux-là mêmes qui, en Arménie, animent le mouvement nationaliste. C'est d'ailleurs encore aux dirigeants de ce mouvement que M. Gorbatchev s'est adressé lundi soir pour leur demander d'apaiser les esprits.

Le malheur est que tous les efforts ainsi déployés pour calmer le jeu sont à la merci du moindre acte de violence à partir duquel redémarre, comme cela semble avoir été le cas dimanche à Stépanakert, l'enchaînement des représailles entre ethnies hostiles. Le pouvoir est lui-même entraîné dans cet engrenage, les avions militaires débarquant des troupes chargées de rétablir l'ordre au moment où la grève générale est décrétée à Erevan.

Le seul espoir pour M. Gorbatchev – mais il est mince – est de gagner du temps, d'isoler progressivement les éléments les plus radicaux, de jouer le dialogue avec ceux qui veulent bien s'y prêter, de compter aussi sur un traitement économique de la crise et des émotions. La partie peut-elle être gagnée ? Personne ne saurait aujourd'hui l'assurer. Au-delà d'un hypothétique retour au calme, c'est pourtant l'avenir de la « perestroïka » qui se joue, aussi, dans les Républiques caucasiennes.

(Lire nos informations page 3.)



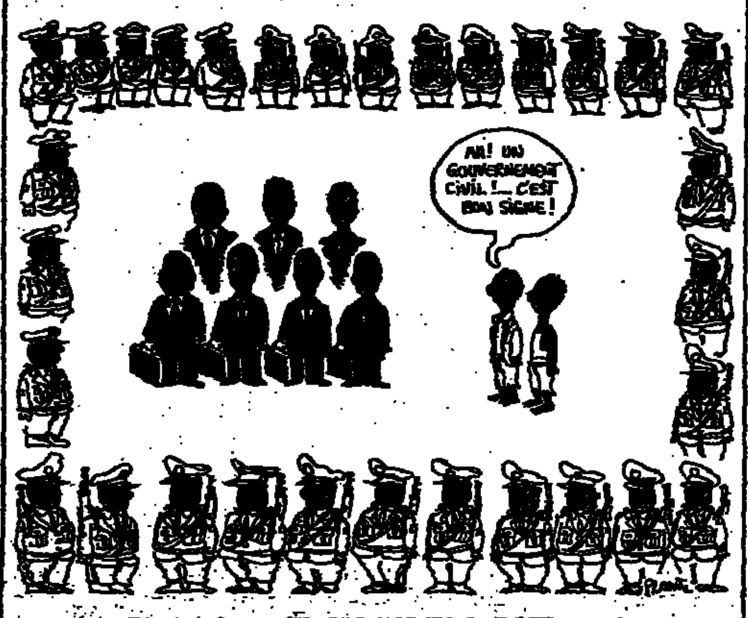
Espoir d'apaisement à Port-au-Prince

Les putschistes haïtiens confient le gouvernement à des civils

Après le coup d'Etat qu'il a dirigé contre le général Henri Namphy, le nouveau président, M. Prosper Avril, a formé, lundi 19 septembre, son gouvernement.

A l'exception d'un militaire en exercice, le cabinet est composé de personnalités civiles modérées.

Bien que la situation reste confuse, les militaires de la troupe continuant de présenter de nombreuses revendications, l'opposition haïtienne fait preuve d'un prudent espoir, tout comme l'administration américaine. La formation d'un cabinet composé de civils est en effet de nature à favoriser l'apaisement dans le pays.



Lire l'article de JEAN-MICHEL CAROIT page 4

Un entretien avec M. Jérôme Seydoux

Le patron d'UTA exige une vraie concurrence avec Air France

Air France, Air Inter, UTA : trois compagnies aériennes en France, c'est trop pour affronter la suppression des frontières européennes, en 1993, alors que Lufthansa règne en maître en RFA, et Alitalia en Italie. Le ministre des transports, M. Michel Delebarre réfléchit à la restructuration indispensable du transport aérien français. Il consulte beaucoup de monde, et parmi ses interlocuteurs figure M. Jérôme Seydoux, patron des Chargeurs, actionnaire à 82 % d'UTA. Celui-ci, dans un entretien accordé au « Monde », réclame une véritable concurrence avec Air France. Sinon, il vendra UTA.

Plus connu du grand public comme homme des médias – il a soutenu *le Matin de Paris* et pris des participations dans la cinquième chaîne de télévision, – M. Jérôme Seydoux est avant tout un financier converti à l'industrie. A la tête des Chargeurs SA, il gouverne un empire dont le chiffre d'affaires en 1987 a été de 10,7 milliards de francs et qui comprend aussi bien les transports aériens (UTA), maritimes (Chargeurs réunis, croisières Paquet) ou terrestres (Clausse-Walon) que l'industrie (teinture, textile, films plastiques). Ses sympathies évidentes pour la gauche ne l'empêchent pas d'opter pour un système libéral en matière économique avec pour maître-mot la concurrence.

C'est sur ce thème qu'il aborde le vaste problème des transports aériens à l'horizon du marché unique européen de 1993. La compagnie UTA, dont il est patron se trouve prise dans un dilemme : ou se fondre dans une entité nationale qui comprendrait également Air France et Air Inter, ou conserver son autonomie et entrer en concurrence avec la compagnie nationale.

C'est cette seconde solution qu'aimerait retenir M. Jérôme Seydoux. Mais il y met plusieurs conditions : qu'UTA obtienne de nouvelles destinations pour se développer, que le gouvernement lui permette de faire preuve de son dynamisme, en un mot que soient établies les règles d'une véritable concurrence. M. Jérôme Seydoux se dit persuadé que deux compagnies ne seront pas de trop pour défendre la part du marché mondial des ailes françaises.

(Lire page 19, l'entretien avec M. Jérôme Seydoux).

Un trafic de nouveau-nés au Guatemala

Enfants volés, enfants vendus

Une mission de la Fédération internationale des droits de l'hommme (FIDH) s'est rendue, l'été dernier, au Guatemala et en Haïti afin d'enquêter sur l'« existence d'un éventuel trafic d'organes d'enfants » en direction des Etats-Unis.

MM. Alain Feder et Antoine Garapon n'ont réuni aucune preuve dans ce domaine. En revanche, ils ont découvert, sous le couvert d'adoption vers des pays étrangers, un « gigantesque trafic d'enfants » avec des complicités dans l'administration.

Les murs de l'aéroport de La Aurora, à Ciudad-de-Guatemala, sont recouverts de visages d'enfants. De simples photographies en noir et blanc « scotchées » au passage des douanes, destinées aux couples étrangers qui quittent le pays en emmenant avec eux un enfant guatémaltèque. La presse, elle, publie régulièrement des photos d'enfants disparus dans les rues de la capitale ou volés en plein jour dans les hôpitaux. Ils sont, dit-on là-bas, destinés à l'« *exportation* ».

Les parents adoptifs se doutent rarement d'un tel trafic car les procédures sont soigneusement respectées : tous ne repartent-ils pas avec un jugement d'adoption guatémaltèque en bonne et due forme, accompagné d'un visa très officiellement délivré par l'ambassade de France ? Mais une partie de l'histoire de leur enfant leur échappe : la plupart ont été achetés, voire dérobés à leur mère naturelle puis regroupés dans des garderies clandestines avant d'être confiés à leurs nouveaux parents. Rares sont les enfants qui peuvent raconter l'étrange récit de leur « *disparition* ». Le plus souvent, il s'agit de bébés, qui ne sont évidemment pas en âge de parler.

« *La misère est sans conteste la plus grande pourvoyeuse d'enfants guatémaltèques* », note dans son rapport M. Antoine Garapon, qui rappelle que le taux de mortalité infantile (75 ‰) est le second d'Amérique latine.

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 12.)

Les Jeux de Séoul

■ Tir : la deuxième médaille française

Le Français Nicolas Berthelot a remporté la médaille d'argent du tir à la carabine à air comprimé derrière le Yougoslave Maksimovic. Un rêveur timide sur le podium.

■ Natation : des promesses

Cécile Prunier sur 200 m nage libre et l'équipe de France masculine de relais 4 × 200 m nage libre se sont qualifiées pour des finales qui s'annonçaient prometteuses.

L'Allemand de l'Ouest Jens-Peter Berndt pourra participer à la finale du 400 m quatre nages malgré les réticences des autorités sportives de la RDA, pays où il est né et qu'il a quitté il y a trois ans.

■ Tennis : retrouvailles olympiques

Le tennis renoue avec l'olympisme soixante-quatre ans après les Jeux de Paris et subit un nouvel examen d'entrée : une leçon d'humilité pour les vedettes du circuit professionnel.

Lire pages 10 et 11 les articles de nos envoyés spéciaux

Les œuvres de jeunesse au Musée d'Orsay

Cézanne le passionné

Le Musée d'Orsay présente à partir du mercredi 21 septembre une exposition Cézanne qui réunit les œuvres de jeunesse, violentes, passionnées, déployées pour elles-mêmes, pour la première fois.

On est surpris, voire dérouté. Au lieu du peintre d'Aix qui, de natures mortes en paysages, de baigneuses en montagne Sainte-Victoire, de volumes en transparences lumineuses, aurait redonné solidité et clarté formelle à une peinture qui se délitait dans les clignotements rétiniens, au lieu de ce Cézanne père de tous les cubismes, c'est un Cézanne inconnu, inédit, violent, qui s'impose. Un Cézanne étonnament proche de nous, de notre sensibilité, si contemporain même que l'on a souvent peine à imaginer qu'un siècle au moins sépare ses œuvres de jeunesse, réalisées dans les années 60 du dix-neuvième siècle, d'œuvres de peintres d'aujourd'hui.

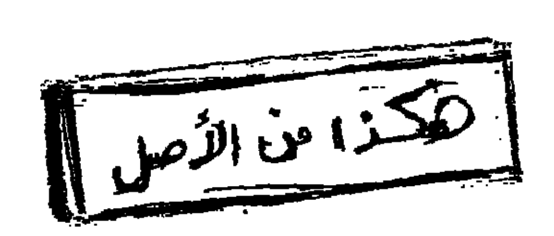
Peine à imaginer aussi que ce Cézanne-là ait pu servir de modèle au peintre de Zola, le génie de l'Œuvre qui, découragé, finit par se suicider devant son tableau inachevé. Bien qu'il y ait beaucoup d'inachèvement dans la peinture du jeune Cézanne, on verserait plutôt ce « non finito », ces vastes plaines informes au compte d'un crime délibérément perpétré contre la peinture léchée, tant appréciée par les jurys du Salon.

Devant tant de fermeté, d'assurance, de détermination évidente à casser, à rompre avec l'art institutionnel, n'est-on pas amené à regarder enfin cette œuvre de jeunesse habituellement qualifiée de romantique ou de sombre, dite plus prosaïquement par le peintre lui-même « manière couillarde », autrement qu'en termes de prélude au grand œuvre ? A la considérer presque d'emblée non seulement comme expression de soi, mais aussi comme manifestation d'un peintre qui cherche plutôt qu'il ne se cherche et qui, s'il ne sait ni ce qu'il cherche ni où il va, sait ce qu'il fait. Et cela malgré les ratages, malgré les maladresses, malgré les bizarreries qui jalonnent le parcours pris entre deux autoportraits. Le premier, féroce, haineux, l'œil mauvais de l'ennemi du genre humain, est celui du jeune Aixois qui bataille contre le père pour faire accepter son départ pour Paris et son projet d'y devenir peintre, un Paris d'où il reviendra une première fois découragé et prêt à tout lâcher ; ce qu'il aurait peut-être fait sans Zola, l'ami d'enfance.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 13.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Etranger

ISRAËL : après le lancement de son premier satellite

Jérusalem renforce sa capacité de dissuasion

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le moral était au plus bas et l'image de marque du pays entamée par le soulèvement dans les territoires occupés. Israël éprouvait sans doute le besoin d'un peu de baume. C'est donc fait, et le pays le doit à ses scientifiques qui ont réussi, lundi 19 septembre, ce dont moins d'une dizaine de nations au monde sont capables : placer par ses propres moyens un satellite sur orbite spatiale (nos dernières éditions du 20 septembre). Même s'il ne s'agit encore que d'un engin expérimental, la performance est notable : elle fait d'Israël la première puissance spatiale au Proche-Orient.

Il est encore trop tôt pour en mesurer les éventuelles conséquences stratégiques et militaires. L'heure était lundi aux éditions spéciales dans les journaux et à la radio, et à la satisfaction devant la réussite scientifique. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, saluait ce *« pas de géant réalisé par ce petit Etat et qui place Israël aux échelons supérieurs de la technologie mondiale »*. Comme la plupart des autres dirigeants israéliens, M. Shamir assurait que l'objectif premier de ce lancement n'était pas militaire : *« Le satellite n'est pas un satellite espion. »*

Et M. Shimon Pérès – le chef travailliste – renchérissait : *« Ce n'est pas une arme. »* Il n'est pas question de participer à la course aux armements dans l'espace, concluait le chef de l'Agence spatiale israélienne, le député d'extrême droite Yuval Neeman, affirmant catégoriquement : *« Ce satellite a une mission purement scientifique. »*

Il s'appelle Horizon-1 (Offek-1) : 156 kilos, 2,3 mètres de hauteur, 1,2 mètre de diamètre à la base. Il navigue maintenant sur une orbite dite basse, dont le point le plus haut est à 1 000 kilomètres et le plus bas à 250 kilomètres de la Terre. Il effectue le tour du globe toutes les quatre-vingt-dix minutes, utilisant de l'énergie solaire et collectant, en principe, des informations sur les champs magnétiques terrestres devant permettre de tester leur transmission à terre. Sa durée de vie ne devrait pas dépasser un mois.

Horizon-1 a été lancé lundi à 11 h 33 d'un site dont la localisation a été tenue secrète : il s'agit vraisemblablement d'une base voisine de la côte méditerranéenne, et quelques dizaines de baigneurs d'une plage du sud de Tel-Aviv ont pu apercevoir le décollage de la fusée. Celle-ci, selon la presse israélienne, était sans doute un dérivé de la dernière série des missiles de type *Jericho* fabriqués par les compagnies israéliennes Israeli Aircraft Industries et Rafael.

Les experts n'ont pas été surpris par la capacité d'Israël à concevoir et assembler un satellite, du fait de ses connaissances avancées dans les domaines de l'informatique et de l'optique spatiale. Ils estiment que la performance réside avant tout dans la mise au point de la fusée et dans la maîtrise de la mise sur orbite. Seuls les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, l'Inde, le Japon, la Grande-Bretagne et la France appartenaient jusqu'à présent au club très fermé des puissances possédant ce maillon-là de la chaîne spatiale.

Retombées militaires

Même si les Israéliens s'en défendent, la percée a des significations militaires. Ne serait-ce que d'un point de vue psychologique, puisqu'elle vient conforter cette image d'un Israël techniquement très supérieur à ses adversaires et voisins – et dont on dit qu'il possède depuis longtemps déjà l'arme nucléaire. Par ce qu'il représente de maîtrise scientifique, *Horizon-1* accroît la capacité de dissuasion d'Israël. Si le programme se poursuit sans accroc dans les trois ans à venir, l'Agence spatiale israélienne, créée en 1983, devrait être en mesure de placer sur la même orbite un vrai satellite d'observation d'une durée de plusieurs années. L'engin ne pourra toutefois fournir des informations aussi complètes et précises que celles des satellites géostationnaires américains. Israël, dans ce domaine, ne fait que réduire sa dépendance à l'égard des Etats-Unis. Il ne la supprime pas.

ALAIN FRACHON.

● **Fermeture de centres de formation palestiniens.** – Dix centres palestiniens de formation pour adultes ont été fermés lundi 19 septembre par l'administration militaire israélienne à Naplouse (nord de la Cisjordanie), a-t-on appris de source proche de cette administration. Les autorités ont interdit l'enseignement dans ces centres où étaient dispensés des cours du soir durant la période de fermeture des écoles publiques. Près de huit cent cinquante écoles et universités sont fermées par l'armée, pratiquement sans interruption depuis le mois de janvier, sous le motif qu'elles servent de *« foyers d'agitation »*. (AFP.)

LIBAN : la préparation de l'élection présidentielle

Le camp chrétien se rallierait à la candidature de M. Raymond Eddé

BEYROUTH
de notre correspondant

La parade ? Le camp chrétien est persuadé de l'avoir trouvée, et elle porte un nom : M. Raymond Eddé, l'exilé volontaire de Paris.

Confrontés à ce qu'ils considèrent comme un diktat syrien et un lâchage américain, les dirigeants chrétiens ont vite abouti à la conclusion que le meilleur moyen de combattre la *« nomination »* d'un président libanais par Damas avec l'aval de Washington – en l'occurrence, M. Mikhael Daher, député maronite de l'Akkar – était de lui opposer un concurrent.

Trois noms étaient envisagés : ceux de MM. Raymond Eddé, René Moawad et Boutros Harb. Mais c'est M. Eddé qui se détache : tout ce qui était pour lui un handicap est soudain devenu un atout. N'est-il pas déjà candidat à la présidence, ce qui évite d'avoir à présenter spécialement une candidature contre l'homme de Damas ? N'est-il pas un vieil ennemi aussi bien des Forces libanaises (milice chrétienne) que du Parti phalangiste, et donc au-dessus de tout soupçon de complicité avec eux, ou même de complaisance à leur égard ? N'est-il pas, à ce titre mais pas seulement, le maronite préféré de l'islam libanais, en particulier des sunnites ?

Même le fait de résider depuis douze ans à Paris, qui lui était tant reproché, tourne à son avantage en le soustrayant aux pressions et en le plaçant hors de la mêlée.

Pour M. Eddé, tout cela apparaît comme une éclatante revanche, même s'il ne doit pas être élu. Il s'agit, en effet, de renverser le jeu et de mettre les Syriens, actuels maîtres de la situation, sur la défensive, car, si le quorum parlementaire était atteint à la séance du 22 septembre – convoquée à dessein au dernier jour du mandat du président Gemayel, – l'élu serait quasi certainement non le candidat syrien, mais son rival.

Désarroi

Passé le premier moment de désarroi au vu de ce que le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Murphy, ramenait de Damas, ce fut, en secteur chrétien, un branle-bas de combat (politique) où l'on vit se ranimer l'ardeur des députés les plus résignés à leur sort de machines à enregistrer les décisions des autres.

Le patriarche maronite, Mgr Sfeir, homme modéré s'il en est, qui avait d'ailleurs pris les devants l'avant-veille en appelant les parlementaires à un sursaut de dignité, a réuni les leaders de sa communauté lundi. Ceux-ci rejetèrent l'idée même d'un président parachuté et décidèrent d'appeler à une assemblée de tous les députés chrétiens mardi pour adopter une décision commune, celle précisément de batailler autour du nom de M. Eddé.

Pour bien marquer que pour eux, M. Daher n'était qu'un élément d'un compromis d'ensemble avec les Américains, les Syriens ont, pour leur part, fait savoir que M. Murphy n'ayant pas obtenu l'adhésion unanime autour de ce candidat, ils revenaient à leur soutien de M. Soleiman Frangié.

De son côté, le président Gemayel consacre les trois derniers jours de son mandat à mettre au point le gouvernement, présidé par un maronite, à qui il remettra ses pouvoirs le 23 septembre en cas de vacance présidentielle, et qui sera évidemment récusé par le camp musulman, lié à la Syrie, celui-ci considérant le cabinet en place comme seul légal.

Dualité de gouvernement, dualité de pouvoir : les Libanais trouveront-ils le moyen de faire fonctionner leur pays – leurs finances et leur économie – dans ces conditions ? Est-il certain que cette nouvelle bataille se déroulera sans obus ni mitraille ? L'explosion d'une voiture piégée, mardi matin dans la banlieue chrétienne de la capitale, n'a fait qu'aviver les craintes.

LUCIEN GEORGE.

● **La mission de MM. Pérol et Dejammet.** – Les deux émissaires dépêchés samedi dernier par la France au Liban, M. Gilbert Pérol, secrétaire général du Quai d'Orsay, et M. Alain Dejammet, directeur du département d'Afrique du Nord et Moyen-Orient (*le Monde* daté 18-19 septembre), ont rencontré pour la deuxième fois, lundi 19 septembre, le président Amine Gemayel, au terme d'une visite effectuée dimanche en Syrie. Parallèlement, M. Roland Dumas a eu, lundi également, une conversation téléphonique avec M. Gemayel.

La crise libanaise a en outre fait l'objet d'entretiens, à Paris, au retour de son séjour à Damas et à Beyrouth, de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, avec des responsables du ministère des affaires étrangères. D'autre part, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, s'est rendu à Beyrouth.

ALGÉRIE : le sort des enfants de couples franco-algériens

Le président Chadli récuse le concept de binationalité

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli a répondu indirectement aux interrogations des mères françaises, épouses d'Algériens, qui se battent depuis quinze jours pour que leurs enfants puissent continuer à fréquenter les établissements scolaires de l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA), en s'appuyant sur le concept de binationalité (*le Monde* des 29 juillet et 6 septembre). *« Il n'y a pas de binationaux, ce sont des nationaux. Leurs pères sont Algériens, ils sont Algériens et soumis à la loi algérienne »*, a déclaré le chef de l'Etat dans un discours prononcé lundi 19 septembre, au Club des pins, devant les comités de coordination des wilayas (départements), en présence des membres du bureau politique du FLN et du gouvernement.

En évoquant la récupération des établissements de l'OUCFA et des élèves algériens qui les fréquentaient, à la veille de la rentrée scolaire fixée au 20 septembre, le président a estimé qu'il s'agissait là d'une *« question de souveraineté nationale, sacrée, non négociable. »* M. Chadli Bendjedid a ajouté qu'il regrettait que *« certaines épouses d'Algériens se trouvant en Algérie manifestent pour exiger le maintien de leurs enfants dans des écoles françaises. Ces familles, et particulièrement les maris, doivent choisir clairement. S'ils veulent une culture étrangère, ils n'ont qu'à s'en aller vers le pays qui les réclame »*, a-t-il estimé *« car ils n'ont aucune condition à imposer à la révolution algérienne. »* Ceux qui posent de telles conditions sont des *« complexés qui n'ont pas confiance dans leur personnalité, leur patrie, leur langue, leur civilisation et leur religion »*, a conclu le président sur ce sujet sensible qui mine les relations franco-algériennes depuis plusieurs mois.

Dans le même discours, le chef de l'Etat a sévèrement dénoncé *« les tares »* affectant l'économie algérienne et la *« complaisance des responsables à l'égard de ceux qui sèment la confusion dans les esprits »* ainsi que *« les attitudes négatives, l'incompétence, et le manque d'initiative et de créativité, »* avant de fustiger le *« comportement irresponsable du secteur privé et du secteur d'Etat »*. Le président Chadli a condamné *« les esprits réfractaires »* et incité ceux qui se sentent incapables de suivre le rythme *« à céder leur place aux jeunes diplômés des universités. »* Toujours dans le secteur économique, il a rappelé la nécessité d'une *« austérité de rigueur aujourd'hui pour la consolidation de la souveraineté nationale »*.

Les propos du président Chadli viennent en point d'orgue couronner une campagne de presse alarmiste sur la situation économique et la vigilance nécessaire pour *« surmonter les difficultés actuelles avec le concours de tous »*. A moins de trois mois du quatrième congrès du FLN qui élira son secrétaire général, candidat unique du Parti à l'élection présidentielle qui aura lieu au début de l'année prochaine, le ton du discours et la fermeté des propos préfigurent ce que seront les débats que le président souhaite pourtant dominés par *« le réalisme, le travail et l'engagement »*.

Sur le plan international, M. Chadli a surtout annoncé le lancement dès ce mardi 20 septembre de débats populaires simultanés en Libye et en Algérie sur l'unité entre les deux pays. Il a insisté sur la nécessaire participation de tous les citoyens aux discussions, précisant que *« tous les avis et opinions seront recueillis et consignés dans un avant-projet qui sera soumis aux deux peuples pour approbation par référendum »*. Depuis plus d'un an, cette unité est régulièrement évoquée par les dirigeants des deux pays. Les Libyens parlant volontiers d'*« union »* tandis que les Algériens préfèrent utiliser le terme d'*« unité »* apparemment plus restrictif. *« L'action bilatérale complète l'action unitaire maghrébine »*, a estimé le président avant de rappeler le premier sommet maghrébin des cinq chefs d'Etat tenu au mois de juin dernier à Alger et *« la nécessité d'unifier les efforts et de mettre en commun les moyens pour bâtir l'avenir »*.

FREDERIC FRITSCHER.

Me Ali-Yahia, militant des droits de l'homme a reçu de « graves menaces » anonymes

ALGER
de notre correspondant

Me Abdennour Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, créée en juillet 1985, affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et toujours non reconnue par les autorités algériennes – lesquelles ont donné leur agrément à une autre ligue présidée par Me Miloud Brahimi en avril 1987, – a déposé, mardi 13 septembre, une plainte contre X... auprès du procureur général de la République, pour menaces de mort.

Du 6 au 14 septembre, l'avocat algérois, ancien ministre des travaux publics et de l'agriculture à l'époque du président Boumediène, a reçu quotidiennement plusieurs appels téléphoniques, en français et en arabe.

« Tu es un homme mort », lui répétait inlassablement son correspondant anonyme, qui lui a toutefois précisé, dimanche 11 septembre : *« L'exécution, c'est pour demain. »* Lundi 12 septembre, Me Ali-Yahia s'est rendu à son cabinet comme à l'accoutumée. Les coups de téléphone n'ont repris que le lendemain, mais son correspondant restait muet. *« Seul son souffle était perceptible »*, selon l'avocat qui nous a affirmé ne plus avoir reçu d'appels depuis le 14.

Me Ali-Yahia nous a dit avoir voulu informer le ministre de l'intérieur des *« graves menaces »* dont il a fait l'objet, *« mais, a-t-il regretté, je n'ai pas pu déposer ma lettre à son cabinet »*. L'avocat, arrêté le 9 juillet 1985 pour avoir agi au nom d'une association non reconnue par les autorités, avait été condamné à onze mois de prison ferme le 19 décembre 1985 par la Cour de sûreté de l'Etat siégeant à Médéa.

Libéré après avoir purgé l'intégralité de sa peine, il était de nouveau appréhendé quelques mois plus tard et placé en résidence surveillée dans le sud du pays, jusqu'à ce qu'une grâce présidentielle mette un terme à sa relégation. Privé de son passeport jusqu'à cet été (le ministre de l'intérieur le lui a restitué personnellement au mois de juillet), il a pu séjourner au mois d'août à Paris, où il a donné une conférence sur les droits de l'homme en Algérie. Me Abdennour Ali-Yahia fait le lien entre cette conférence et les menaces qu'il a reçues.

F. F.

EN BREF

● **Un Péruvien chargé des affaires spéciales par le secrétaire général de l'ONU.** – M. Perez de Cuellar a nommé M. Alvaro de Soto sous-secrétaire général pour les affaires spéciales. Agé de quarante-cinq ans, M. de Soto, un Péruvien très proche du secrétaire général, s'occupera de la « gestion » de plusieurs projets politiques actuellement en cours. Sa nomination confirme le recentrage du pouvoir au sein du secrétariat après le départ de M. Diego Cordovez, ancien négociateur de l'ONU pour l'Afghanistan et, selon certains, *« concurrent politique de M. Perez de Cuellar »*. Confronté à un nombre croissant d'affaires diplomatiques délicates, le secrétaire général concentre davantage le pouvoir au sein d'une équipe restreinte. – (Corresp.)

● **ROUMANIE : L'ex-roi Michel compare M. Ceausescu à Pol Pot.** – L'ancien roi Michel Ier de Roumanie a estimé, le lundi 19 septembre, à Genève, que le programme de regroupement des villages lancé en avril par le président Nicolas Ceausescu, qu'il compare à Pol Pot, l'ancien dictateur du Cambodge, allait aboutir à la *« destruction de tout un peuple »*. Lors de sa première déclaration à la presse internationale depuis son arrivée en Suisse, où il vit en exil depuis les années 50, l'ancien souverain, âgé de soixante-six ans, a lancé un appel à l'aide *« aux amis étrangers et aux Roumains de la diaspora »* afin qu'ils ne laissent *« pas périr un peuple innocent »*. – (AFP, Reuter.)

Diplomatie

L'Elysée dément qu'un projet de voyage de M. Mitterrand en URSS ait été arrêté

Le porte-parole de l'Elysée a indiqué, lundi 19 septembre, qu'*« aucun projet de déplacement du président de la République en Union soviétique n'a été arrêté »*, contrairement aux informations de source soviétique qui avaient circulé dans l'après-midi et qui faisaient état d'un projet de voyage de M. Mitterrand à Baïkonour à l'occasion du lancement du vol habité franco-soviétique en novembre (*nos dernières éditions du 20 septembre*). M. Mitterrand avait indiqué le 14 juillet qu'il comptait rencontrer M. Gorbatchev *« certainement »* cette année. La date, le lieu et les modalités d'une telle rencontre sont à l'étude depuis plusieurs mois, reconnaît-on à l'Elysée, mais toutes les hypothèses sont encore ouvertes : soit un déplacement de M. Gorbatchev en France, à Paris ou en province, soit un déplacement de M. Mitterrand à Moscou ou en province.

M. Roland Dumas : M. Yasser Arafat « reconnaît de fait Israël »

M. Yasser Arafat *« reconnaît de fait »* l'existence de l'Etat d'Israël, a souligné, mardi 20 septembre, M. Roland Dumas, en évoquant sa rencontre avec le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la semaine dernière à Strasbourg. *« J'ai eu le sentiment qu'il* (Arafat) *évolue et qu'aujourd'hui il n'est pas impensable d'imaginer que le processus de paix puisse reprendre son cours »*, a déclaré M. Dumas dans une interview à Europe 1.

Prié de dire si la position du chef de l'OLP comportait une reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël, M. Dumas s'est référé à sa conversation avec M. Arafat. *« Il m'a dit qu'elle* (la reconnaissance) *est contenue de fait dans mon propos »*, a indiqué M. Dumas. *Je lui ai demandé s'il me démentirait si je disais qu'Arafat reconnaît de fait Israël, et il m'a répondu : « Non, je ne vous démentirais pas. »*

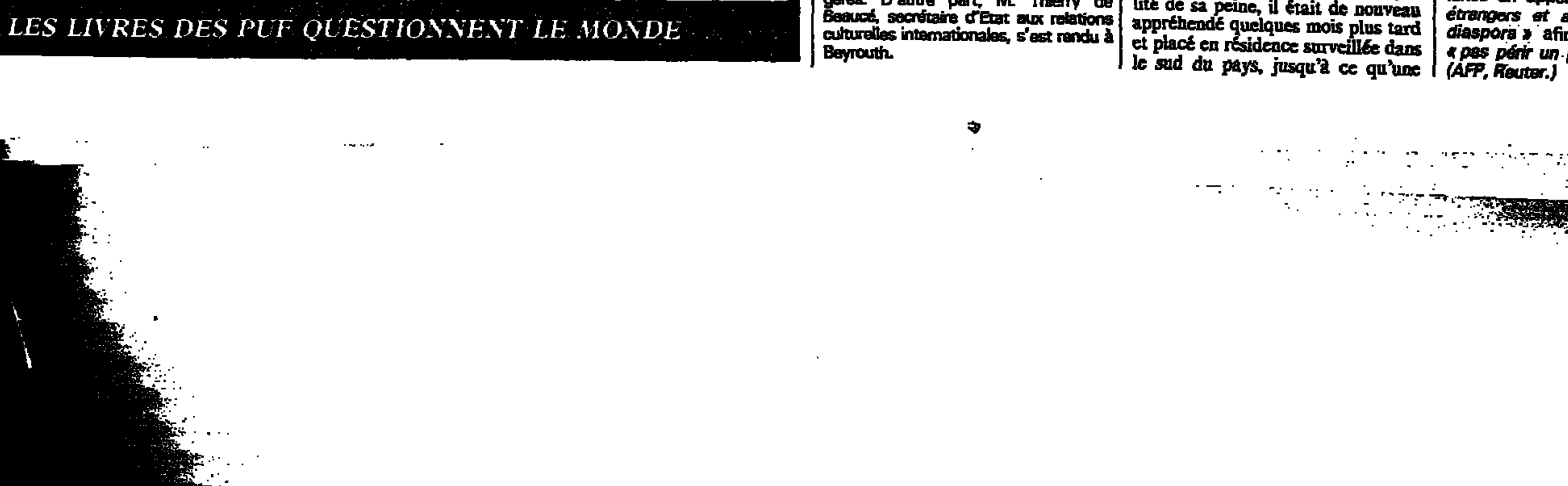
IRAK

Bagdad envisage de détourner le cours du Chatt-al-Arab

Les négociations de paix irano-irakiennes toujours dans l'impasse, le gouvernement de Bagdad a fait savoir, lundi 19 septembre, qu'il étudiait la possibilité de détourner le cours du Chatt-al-Arab, formant la frontière avec l'Iran et dont le statut se trouve au centre des difficiles discussions entre les deux pays.

L'agence irakienne INA a annoncé que le président Saddam Hussein avait présidé une réunion de responsables militaires consacrée à l'examen de *« la possibilité de détourner le cours du Chatt-Al-Arab »*. L'Irak voudrait voir reconnue sa souveraineté sur la totalité de la voie d'eau, son seul débouché sur le Golfe, tandis que l'Iran, qui se réfère notamment à l'accord d'Alger de 1975, situe sa frontière au milieu du cours d'eau.

Les négociations irano-irakiennes, engagées à Genève sous l'égide de l'ONU, n'ont pu progresser, Bagdad exigeant comme condition à la poursuite des pourparlers la garantie de libre navigation dans le Golfe, ainsi que dans le Chatt-Al-Arab, dont il exige le dragage immédiat. L'agence INA n'a donné aucune précision quant au projet examiné lundi. – *(AFP, Reuter.)*



Afrique

MAROC

Deux milliards de dons pour le « phare » de l'islam

Une collecte pieuse a pris les proportions d'une affaire nationale cet été au Maroc : celle qui a rapporté 3 milliards de dirhams (environ 2 milliards de francs) pour la construction de la grande mosquée Hassan II à Casablanca. Depuis plusieurs mois (*le Monde* du 12 novembre 1987), il était question de ce projet grandiose visant à doter la capitale économique du royaume d'un des plus grands édifices religieux du monde musulman, conçu pour accueillir vingt mille fidèles à l'intérieur et soixante mille sur l'esplanade, avec un minaret de 172 mètres, le plus haut du monde.

L'immense chantier était déjà bien avancé, sur le littoral, l'ouvrage étant construit sur pilotis au-dessus de l'Atlantique de façon à être un *« phare »* de l'islam. Restait la question du financement. Certains disaient déjà que la dévotion royale allait coûter cher au budget de l'Etat quand Hassan II aborda la question dans son traditionnel discours à la nation à l'occasion de la fête de la jeunesse, le 9 juillet, et annonça l'ouverture immédiate d'une souscription assortie de la remise d'un document représentant l'ouvrage en guise de reçu et permettant aux donateurs d'*« éduquer leurs enfants et leurs familles dans l'amour de Dieu »*.

« Qui donnera, ne serait-ce qu'un dirham, sera considéré comme bâtisseur de la mosquée », avait dit le souverain. Différentes structures de collecte furent immédiatement mises en place sous l'impulsion du ministre de l'intérieur. La presse consacra ses manchettes aux dons du Palais, le roi ayant signé un chèque de 4 millions de dirhams pour son compte et d'autres d'une valeur de plusieurs millions au nom des princesses et des princes héritiers.

Des amis étrangers du Maroc — tel M. Maurice Druon — envoyèrent leur propre contribution, annoncée par la presse. Réalisateur de l'ouvrage — conçu par un architecte français, M. Pinseau, — M. Francis Bouygues a donné — c'était le moins qu'il pût faire — 2,5 millions de dirhams.

Au total, douze millions de personnes physiques et dix mille personnes morales — entreprises, associations, collectivités locales — ont fait des dons allant de moins de 5 dirhams à plusieurs millions. Le record absolu est détenu par M. Mohamed Karim Lamrani, ancien premier ministre et hommes d'affaires, qui a participé personnellement pour 20 millions de dirhams, *« 2 milliards de centimes »* comme dit la presse pour grossir l'effet.

Tous les riches n'ont pas mis aussi spontanément la main au portefeuille. Certains chèques trop modestes ont été retournés aux signataires, avec une invitation à se montrer plus réceptifs à l'appel du roi. Toute cette comptabilité a été mise sur ordinateur. La réception des dons a été accompagnée de certaines investigations sur les ressources. On murmure à Rabat que l'*« opération mosquée »* aura aussi permis de constituer la première base sérieuse pour une fiscalité plus juste et plus efficace...

J. de L. G.

La visite du secrétaire général de l'ONU en Afrique du Sud

M. Perez de Cuellar veut mettre en œuvre le plan pour l'indépendance de la Namibie

NEW-YORK
de notre correspondant

Le Secrétaire général des Nations unies devait quitter New York le mardi 20 septembre pour Johannesburg, où il accomplira une visite officielle de trois jours. Accompagné de trois de ses principaux collaborateurs - MM.Ahtisaari, Goulding et Farah - il s'entretiendra avec le président sud-africain, M.Pieter Botha, et se rendra ensuite en Angola.

En rompant momentanément l'isolement diplomatique de l'Afrique du Sud, M.Perez de Cuellar espère ajouter un nouveau succès à son palmarès, à savoir la mise en route du plan des Nations unies pour l'indépendance de la Namibie. Proposé par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba à l'issue des négociations menées, avec l'aide des Etats-Unis, à Genève en août dernier, la date du 1er Novembre 1988 a été officiellement retenue pour le début des opérations. Malgré les à-coups constatés tant sur le terrain que dans la poursuite des contacts diplomatiques à Brazzaville et à Abidjan, le Secrétariat général ne désespère pas de pouvoir tenir un calendrier que le gouvernement de Prétoria a déjà remis en cause. Il semble, en effet, certain que M. Botha a fait de cette visite une condition à l'application du plan et que les hésitations de M. Perez de Cuellar, prudent devant les difficultés constatées dans la capitale congolaise, ont irrité le gouvernement sud-africain.

Le sort de la Namibie (appelée aussi Territoire du Sud-Ouest africain) est sans doute le plus vieux conflit dont s'occupent les Nations unies, en tant que successeurs de la Société des nations. Colonisé par les Allemands à la fin du siècle dernier, conquis par l'Afrique du Sud en 1915, le territoire fut confié en mandat à cette dernière en 1920 par la SDN. Annexé par Prétoria en 1949, malgré l'opposition des Nations unies, il fut déclaré « indépendant » en 1966, lorsque l'Assemblée générale retira le mandat de 1920.

Mais ce n'est qu'en 1978 que M. Kurt Waldheim, à l'époque Secrétaire général, proposa un plan de règlement détaillé devant sauvegarder les intérêts de l'ensemble des tribus namibiennes et des Blancs, largement inféodés à Prétoria. La persistance de la guerre civile en Angola et l'augmentation rapide de la présence soviétique et cubaine dans ce pays ont suffisamment effrayé l'Afrique du Sud pour que celle-ci refuse l'indépendance avant le départ des soldats cubains, alors que le manque d'habileté politique du chef de la SWAPO, l'organisation politique reconnue comme *« seul représentant du peuple namibien »* par l'ONU, a fait le reste.

Les pressions internationales, y compris américaines, exercées sur l'Afrique du Sud, et le changement d'attitude de l'Union soviétique à l'égard de l'Angola, ont fini par persuader Prétoria qu'un règlement en Namibie pourrait améliorer l'image du régime sud-africain.

Assemblée constituante

L'achèvement du plan d'indépendance pourrait durer environ un an. Basé sur la résolution 435 du Conseil de sécurité (septembre 1978), son application requerra la présence d'un *« groupe d'assistance provisoire »*, composé de nombreux personnels internationaux et dirigé par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, M. Martti Ahtisaari (Finlande).

Sa tâche principale sera d'assurer la *« préparation et le déroulement impartial d'élections »* pour une assemblée constituante. Avant les élections, l'ONU entend obtenir *« un cessez-le-feu dans la guerre qui oppose la SWAPO à l'Afrique du Sud, le retrait progressif de l'armée sud-africaine, l'élimination de toutes les lois anti-démocratiques, la libération des prisonniers politiques et la disparition de toute forme d'intimidation à l'égard de la population »*.

Pour cela, le groupe d'assistance disposera d'une branche civile et d'une force militaire, les deux dotées de personnels et de matériels *« très importants »*, disséminés à travers au moins cinquante centres géographiques, où l'ONU assurera, en coopération avec l'administrateur sud-africain, également le maintien de l'ordre public. Dans un document publié il y a quelques jours, le secrétariat général affirme que les personnels choisis *« devront être totalement impartiaux et objectifs »* et prêts pour un séjour *« long et physiquement éprouvant »*. Le recrutement des volontaires ayant déjà commencé, les responsables de l'ONU paraissent confiants et pensent que le voyage de M. Perez de Cuellar permettra de déblayer le terrain pour la poursuite des contacts de Brazzaville et la mise en route effective du plan.

CHARLES LESCAUT.

Europe

POLOGNE : prochaine réunion du comité central

La démission du gouvernement accentue l'atmosphère de crise

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Le pouvoir polonais s'est offert, lundi 19 septembre, un grand show de démocratie parlementaire avec démission du gouvernement, appels dramatiques et retransmission quasi permanente à la télévision, accentuant l'atmosphère de crise politique qui règne sur ce pays depuis un mois.

La démission du gouvernement de M. Zbigniew Messner a été acceptée en fin de soirée au Parlement par 359 voix contre 1 et 17 abstentions. La Diète se réunira de nouveau le 28 septembre. D'ici là, comme le prévoient les statuts, M. Messner et son cabinet continueront d'expédier les affaires courantes. Selon une source du PC polonais (POUP), le comité central doit se réunir en plénum le 26 septembre — soit moins d'un mois après le dernier plénum, — vraisemblablement pour mettre au point la stratégie du prochain gouvernement et entériner les éventuels changements de personnel.

Depuis une semaine, c'est-à-dire depuis que les contacts avec l'opposition sont entrés dans une phase décisive, les diverses instances du pouvoir n'ont cessé de se réunir, du bureau politique, convoqué ces temps-ci tous les quatre jours, aux premiers secrétaires régionaux du parti réunis autour du général Jaruzelski. De toute évidence, les grèves d'août puis la décision de dialoguer avec Solidarité ont provoqué une crise au sein d'un parti qui offrait depuis des mois le spectacle d'un désarroi total. Cette situation ne relève plus seulement de la rumeur mais transparaît à travers les déclarations de dirigeants du POUP. M. Mieczyslaw Rakowski, membre du bureau politique, a fait état, l'autre jour, de *« divergences »* sur le projet de table ronde pouvoir-opposition ; M. Stanislaw Ciosek, secrétaire du comité central, expliquait la semaine dernière devant Lech Walesa et ses amis que la reconnaissance de Solidarité se heurtait à la résistance des cadres de l'armée et des militants du parti.

L'offensive de la direction des syndicats officiels (OPZZ) contre le gouvernement, qu'ils considèrent comme responsable de cette crise, avait déjà fait peser la menace d'un limogeage, le mois dernier, sur M. Messner, en place depuis trois ans. Celui-ci avait été sauvé *in extremis* par le général Jaruzelski, dont il est, après tout, l'un des hommes. Lundi, lorsque la Diète s'est réunie, la décision avait déjà été prise : M. Messner, cinquante-neuf ans, présenterait la démission de son gouvernement et la soumettrait au vote — une procédure inhabituelle ici. On murmurait dans les couloirs de la Diète qu'au cours de la réunion du bureau politique, samedi, il aurait été demandé à M. Wladyslaw Baka, membre du bureau politique depuis juin, chargé de la politique économique, de succéder à M. Messner, une charge qu'il avait refusée précédemment. On ignore si M. Baka a accepté cette fois-ci de se soumettre. L'annonce inopinée de son arrivée lundi soir à Moscou, où il a été accueilli par son *alter ego* au bureau politique soviétique, M. Nikolaï Sliounkov, a fait repartir les rumeurs de plus belle. D'autres sources prévoient cependant que M. Messner serait appelé à reformer un gouvernement modifié.

Scepticisme de Solidarité

Cette apparence de jeu démocratique autour du gouvernement — dont on sait bien que dans ce genre de système il ne fait qu'exécuter la politique du parti — peut viser à donner à la population une impression de grand effort politique pour dénouer la crise. En jetant le gouvernement en pâture, le pouvoir désignerait ainsi, à peu de frais, un responsable qui n'est pas la direction du POUP. C'est l'interprétation des milieux de Solidarité qui ne faisaient pas grand cas, lundi, de tout ce remue-ménage. Joint par l'AFP, Lech Walesa estimait par exemple qu'il fallait *« un changement de système, non pas un changement de personne »*. Il se pourrait aussi que le pouvoir cherche, par l'intermédiaire des députés catholiques (une vingtaine au total), à attirer l'Eglise dans une coalition qui permettrait aux autorités d'aborder à la mi-octobre les pourparlers de la table ronde en position de grand conciliateur. Le cardinal Glemp a reçu lundi le vice-président du Parlement, M. Gierzy Ozdowski, pour parler de la *« réconcilation nationale »*.

Toujours est-il que plus d'un député, lundi, s'est laissé prendre au jeu du « suspense » procédural. Il régnait à la Diète une atmosphère de grande excitation, chacun courant en tous sens, sauf bien sûr le général Jaruzelski, toujours raide et impassible.

Débat animé

M. Messner a prononcé un étrange discours, reconnaissant certains échecs économiques et demandant un *« crédit de confiance »* pour le nouveau gouvernement. *« Les gouvernements tombent, les problèmes restent. Chaque fois que la Pologne a eu une chance de réforme, elle l'a gaspillée,* a-t-il dit avant d'aborder le thème de la table ronde. *Le plus important est que les différences de vues et d'intérêts ne bloquent pas les transformations progressistes. Nous devons être conscients du prix que nous devrions payer en cas d'échec. »*

La sensation a été créée par un député sans parti (ils sont environ cinquante), M. Ryszard Bender, d'ailleurs coutumier du fait, puisque c'est lui qui, au printemps, avait demandé dans la même enceinte toute la vérité sur Katyn (où les Soviétiques sont accusés d'avoir massacré des milliers d'officiers polonais pendant la guerre). *« Ce n'est pas seulement le gouvernement, mais le modèle d'exercice du pouvoir, qui doivent être sérieusement modifiés,* a-t-il déclaré. *Si le pouvoir qui dispose de l'armée, de la milice et de l'industrie lourde, n'est pas capable de subvenir aux besoins matériels de la population, il doit accepter de gouverner avec d'autres cercles politiques et permettre à l'opposition de présenter un programme économique alternatif. On ne peut pas se contenter d'ersatz : à part les associations, à part Solidarité, qui doit prendre la place qui lui revient dans le mouvement syndical, de nouveaux partis politiques sont nécessaires. »*

Après avoir ainsi demandé ni plus ni moins que le pluralisme syndical et politique, M. Bender s'est adressé au numéro un du POUP : *« La Pologne gagnera beaucoup si vous, monsieur le général, en commun avec notre premier prix Nobel de la paix, prenez position sur les affaires vitales du pays. Je lance le même appel à Lech Walesa. »*

Il a cependant fallu attendre l'intervention d'un député du parti paysan, M. Kozakiewicz, pour que quelqu'un dise haut et clair la responsabilité du parti : *« Le gouvernement n'est pas souverain, sa subordination directe à la direction d'un parti unique est la négation évidente du principe de coalition et la preuve qu'on limite le gouvernement au seul rôle d'exécutant. Cet arrangement qui remonte à l'ère stalinienne limite aussi les droits du Parlement. »*

Après quelques hésitations dues à la confusion, les députés polonais ont donc accepté la démission d'un gouvernement auquel, il y a quelques mois, on leur demandait de voter les pleins pouvoirs pour mener à bien la réforme économique.

SYLVIE KAUFFMANN.

URSS : plusieurs victimes lors d'incidents inter ethniques

M. Gorbatchev demande au Comité Karabakh d'« agir pour calmer la population arménienne »

Les heurts qui se sont produits le dimanche 18 septembre entre Arméniens et Azéris dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh ont fait au moins un mort et vingt-quatre blessés. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères d'Azerbaïdjan a annoncé, mardi 20 septembre à Bakou, qu'un Arménien avait succombé des suites de ses blessures, subies au cours des troubles intercommunautaires. La veille au soir, l'agence Tass à Moscou avait fait état officiellement de vingt-cinq blessés *« parmi les deux nationalités »* et précisé que dix-sept avaient été hospitalisés. Des armes à feu et des armes blanches ont été utilisées pendant les affrontements.

Selon des informations en provenance d'Erevan, la capitale de l'Arménie, quatorze Arméniens figurent parmi les blessés. Trois ont été grièvement atteints. Dans un premier temps, trois personnes ont été agressées alors qu'elles traversaient en voiture le village azéri de Khadjali, proche du chef-lieu de Stepanakert, où vivent cinquante mille Arméniens. Onze autres ont été blessées ensuite lors d'une expédition arménienne de représailles dans ce village. A Erevan, la mère du militant arménien Mofses Gorguissian a déclaré que, selon certaines rumeurs,le bilan serait beaucoup plus lourd et que plusieurs dizaines d'Arméniens auraient trouvé la mort dans ces affrontements.

C'est la première fois en tout cas depuis l'été que l'agence Tass évoque les événements dans le Caucase, et le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a reconnu que la situation à Stepanakert était *« tendue, très tendue »*.

Grève à Erevan

Au lendemain de ces incidents, la tension est brusquement montée en Arménie. Lundi 19 septembre, la grève était pratiquement générale à Erevan et s'étendait mardi à d'autres villes. A Erevan, le président du Soviet suprême arménien, M. Grant Vaskanian, a été hué par la foule massée lundi après-midi sur la place de l'Opéra. Il y prononçait un discours pour expliquer que le parlement local ne pouvait, pour des raisons formelles, être réuni le mardi 20 septembre, comme le réclamaient les manifestants. Lors de ce meeting, le Comité Karabakh, officiellement interdit, qui dirige le mouvement en Arménie, a demandé que la direction collégiale de l'URSS revienne sur son refus, le 18 juillet dernier, de rattacher à l'Arménie le Haut-Karabakh, peuplé à 75 % d'Arméniens.

Des avions militaires sont arrivés dans la soirée de lundi à Erevan et des unités militaires soviétiques, dont la majeure partie avait quitté la capitale fin août, sont de nouveau stationnées en plusieurs endroits de la ville. L'armée entoure également Stepanakert. Le chef du Parti communiste arménien, M. Souren Aroutionnan, a reçu lundi pendant deux heures une délégation du Comité Karabakh conduite par M. Amabartsoum Galastian. C'est apparemment au cours de cet entretien que M. Mikhaïl Gorbatchev a prié personnellement au téléphone les dirigeants du comité *« d'agir pour calmer la population »*. M. Galastian a répondu en demandant des garanties *« sans lesquelles le peuple ne nous écoutera pas »*.

Dans la soirée de lundi, le comité a rendu compte de cette entrevue et du message de M. Gorbatchev devant une foule immense, estimée par des participants à deux cent cinquante mille personnes, massée sur la place de l'Opéra à Erevan. Cinquante-huit députés arméniens ont par ailleurs donné leur accord à la réunion d'une session extraordinaire du Parlement. — *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Le Parti social-démocrate lutte pour sa survie

LONDRES
de notre correspondant

« Notre parti est trop jeune pour mourir ! » : M. David Owen, leader du Parti social-démocrate (SDP), a voulu faire taire les prophètes de malheur qui prédisent la fin prochaine de sa formation. S'il a rendu courage à la petite troupe de fidèles réunis en congrès du 17 au 19 septembre à Torquay, une station balnéaire du sud de l'Angleterre, il lui reste cependant encore à prouver, lors des élections partielles à venir, que son parti demeure une force qui compte sur l'échiquier politique.

Il y a en effet, désormais, deux formations qui se disputent les voix du centre en Grande-Bretagne : le SDP de M. Owen et le SLD (les démocrates-sociaux et libéraux) de M. Paddy Ashdown. Le public britannique, habitué à plus de simplicité, s'y perd un peu. Le SLD est laborieusement né en mars dernier de la fusion d'une majorité des membres du SDP avec le vieux Parti libéral. Le SDP lui-même a pour origine une scission du Parti travailliste en 1981. Les commentaires sont cruels pour les deux formations : on entend souvent dire qu'il y a, d'un côté, un parti sans leader (le SLD) et, de l'autre, un leader sans parti (le SDP).

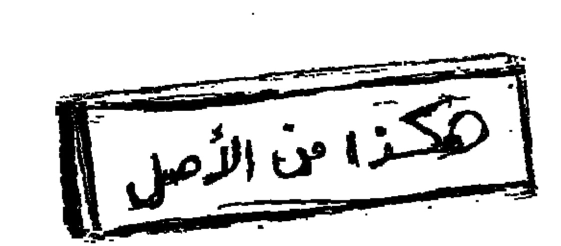
M. Owen s'est résigné au refus du SLD de conclure un pacte électoral de non-agression avec lui. Il est donc prêt à combattre l'autre formation centriste. Ironisant sur le sigle de cette dernière, qui sonne un peu comme « salade » en anglais, il a déclaré : *« Je suis au régime, et l'on m'a conseillé de manger de la salade chaque jour au petit déjeuner. »* Les chances de chaque formation d'emporter un siège lors des diverses élections partielles à venir paraissent cependant faibles si elles présentent chacune un candidat.

M. Owen a marqué clairement sa différence, lundi à Torquay, dans son principal discours. Il est *« excédé par les sermons moralisateurs des conservateurs et souhaite un peu moins de morale et un peu plus de générosité »*. Le SDP maintient, d'autre part, sa position en faveur de la dissuasion nucléaire britannique, en particulier son soutien au déploiement des sous-marins Trident, ce qui le distingue radicalement des travaillistes.

Le leader du SDP s'est efforcé, au cours de ce congrès, de démontrer que les conservateurs n'étaient pas les seuls à prôner les vertus de l'économie de marché et d'une défense ferme et que les travaillistes n'étaient pas les seuls à se battre pour la solidarité sociale et le système des soins médicaux gratuits, mis en place après la seconde guerre mondiale. Penchant vers la gauche en matière sociale et vers la droite sur les questions économiques et stratégiques, M. Owen continue à séduire un électorat essentiellement composé de membres des professions libérales dont, en tant que médecin, il est lui-même issu. Il réalise ainsi une véritable synthèse centriste entre les travaillistes et les conservateurs.

M. Owen estime que les travaillistes ne sont plus en mesure de remporter seuls des élections. Il place ses espoirs dans une situation qui ferait de son parti, au lendemain du scrutin, l'arbitre du Parlement, à l'instar des libéraux ouest-allemands. La comparaison avec M. Genscher s'impose d'autant plus que M. Owen rêve certainement de retrouver un jour de cette façon le poste de secrétaire au Foreign Office, qu'il a occupé de 1977 à 1979 dans le dernier gouvernement travailliste.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Amériques

HAITI : après le coup d'Etat

Le général Prosper Avril a formé un gouvernement civil modéré

PORT-AU-PRINCE
Correspondance

Quarante-huit heures après le coup d'Etat militaire qui a porté le général Prosper Avril à la tête de l'Etat haïtien, les sous-officiers *continuent* d'occuper le devant de la scène. Ils ont étroitement surveillé la *constitution du nouveau cabinet* formé de dix civils et d'un officier, *le colonel Carl Dorsainvil, nommé* ministre de la défense et de l'intérieur. Les *sans-grade ont également* destitué deux chefs militaires soupçonnés de sympathie pour *le président* déchu, le général Henri Namphy.

La première mutinerie a éclaté lundi 19 septembre à la caserne des Léopards, un corps d'élite formé par les Américains et cantonné au-dessus de la capitale, non loin de Pétionville. Au milieu de crépitements de fusils d'assaut et des détonations d'armes lourdes, le colonel Abelard Denis, chef de bataillon, a été déshabillé et frappé par les soldats qui lui ont passé les menottes avant de le conduire en Jeep au *quartier général* de l'armée au bas de la ville.

Le colonel Gesner Bruno, chef de l'aviation, a connu un sort comparable dans l'après-midi. Dans la nuit de lundi à mardi, tandis que des rafales d'armes automatiques trouaient le silence par intermittence en différents points de la ville, une nouvelle rébellion aurait éclaté à l'Académie militaire.

En dépit de l'appel au calme lancé lundi *matin par le général* Prosper Avril, qui a demandé à la population de s'abstenir de *« toute attitude revancharde »*, des manifestants se sont livrés à la chasse aux partisans de l'ancien maire de Port-au-Prince, M. Franck Romain, réfugié à l'ambassade dominicaine et considéré comme l'instigateur de la tuerie *de l'église Saint-Jean-Bosco.* Dans le quartier populaire de Carre*four Feuilles, à l'ouest de la capitale,* des soldats, acclamés par la foule, ont participé à des scènes de lynchage.

Deux personnes au moins, accusées d'avoir participé à la tuerie de Saint-Jean-Bosco le 11 septembre, *ont été tuées.* Lors de la *mise à sac* de la résidence de M. Romain, des *documents et des cartes confirmant* qu'il était en train de constituer une organisation paramilitaire comparable à celle des « tontons macoutes » de l'ancien régime duvaliériste ont été retrouvés. D'après ces documents, M. Romain s'apprêtait à déclencher une attaque généralisée contre les dirigeants de l'opposition le week-end dernier.

Le coup d'Etat militaire avait donc permis d'éviter de justesse un nouveau massacre. Le rôle croissant des sous-officiers est également apparu lors de la formation du nouveau gouvernement. Un cabinet présenté comme *« un relais pour l'instauration définitive de la démocratie, objectif final des militaires »*, par le général Prosper Avril. Flanqué du sergent Joseph Heubreux, *porte-parole de la base* au sein de l'armée, le général Avril a souligné que le gouvernement devait *« s'élever au-dessus des partis pour arriver à la réconciliation nationale »*.

Dans une longue interview à *Radio Soleil* – la station catholique engagée, – un sergent a expliqué que la base était passée à l'action afin de restaurer la démocratie et la Constitution de 1987 que le général Namphy voulait abroger, et pour mettre fin au climat de terreur et d'insécurité. Le sergent Heubreux, originaire d'Hinche, sur le plateau central, dont on dit qu'il occupe un bureau au palais national à côté de celui du général Avril, a activement *participé aux tractations qui ont* abouti à la formation du gouvernement.

Pressenti, M. Marc Bazin, ancien candidat centriste à la présidence, a préféré se tenir à l'écart du cabinet non sans donner un avis favorable. A l'exception du colonel Carl Dorsainvil, cinquante et un ans, un officier modéré originaire des Cayes (sud du pays), les autres ministres sont des civils. Rémy Zamor, le ministre de l'éducation nationale, est le seul responsable politique. Ce professeur d'histoire est le numéro deux du Parti national du travail (PNT), une petite formation centriste dirigée par Thomas Dezulmé.

Au moins trois des nouveaux *ministres* ont exercé d'importantes responsabilités publiques dans le passé. *Léonce Theluma,* nouveau ministre des finances et des affaires économiques, âgé de cinquante-trois ans, a été directeur général de cette administration lorsque Marc Bazin détenait le portefeuille des finances sous Jean-Claude Duvalier. Après avoir présidé la Banque nationale de développement agricole et industriel (BNDAI) il avait *été* nommé, il y a trois mois, adjoint du ministre du *commerce dans le dernier* gouvernement présidé par le général Namphy.

« La charrue avant les bœufs ? »

Le ministre des affaires étrangères, Serge Elie Charles, quarante-sept ans, a été ambassadeur aux Nations unies sous l'ancien régime. Quant au ministre de l'information, M. Anthony Saint-Pierre, trente-trois ans, c'était un proche du général Namphy. Cet ancien enseignant faisait partie du cabinet du général président déchu et avait à ce titre été chargé d'accompagner l'ex-président, Leslie Manigat, à l'aéroport lors de son départ en exil en juin dernier.

Le « comité d'entente démocratique », qui regroupe les principaux partis du centre et de la gauche modérée, a choisi d'apporter un *« soutien prudent »* à ce gouvernement qui traduit *« une certaine volonté de changement »*. *« Nous connaissons plusieurs de ses membres qui sont des démocrates sincères et des hommes honnêtes »*, explique M. Serge Gilles qui dirige le bloc unitaire patriotique, une organisation socialiste modérée. Ainsi, le nouveau ministre de la justice, *M. Gilbert Austin, membre de* la Cour de cassation, a manifesté une attitude probe et courageuse tout au long de la dictature duvaliériste.

« Qui connaît l'histoire de ce pays a le sentiment qu'on a mis la charrue avant les bœufs en nommant le cabinet civil avant d'avoir remis de l'ordre dans l'armée », observe un diplomate. Même si la nomination du général modéré Hérard Abraham au poste de commandant en chef de l'armée est confirmée, le mouvement des sous-officiers pourrait être lourd de conséquences. *« En juin dernier, lors du coup d'Etat contre le président Manigat, les sergents ont été manipulés par les officiers supérieurs. Cette fois-ci, ils veulent dire leur mot »*, souligne un sociologue *haïtien.*

Déjà une partie de la bourgeoisie des hauteurs de Pétionville s'inquiète de l'irruption de sergents issus du peuple sur les écrans de télévision. Malgré sa grande habileté, il n'est pas sûr que le général Avril parvienne cette fois à manœuvrer la troupe qui paraît décidée à *mettre ses armes au service du changement.*

JEAN-MICHEL CAROIT.

Michael Dukakis condamne le putsch

Contrastant avec la prudente réaction de l'administration américaine, le candidat du Parti démocrate à l'élection présidentielle a condamné, lundi 19 septembre, le coup d'Etat militaire en Haïti et préconisé l'isolement diplomatique du gouvernement du général Prosper Avril.

Sans même attendre la composition du cabinet, M. Dukakis a estimé, *dans un communiqué* publié par son état-major de campagne à *Boston,* que les Etats-Unis *« devraient inviter tous les pays du monde à dénoncer le coup d'Etat, isoler politiquement le gouvernement Avril et lui supprimer toute aide étrangère ».* Le gouvernement du Massachusetts demandait aussi le rappel *« sans plus attendre de notre ambassadeur ».*

Une réaction d'autant plus étonnante que la *composition* du cabinet haïtien, formé de civils *modérés, est interprétée par la* plupart des observateurs comme un signe d'ouverture du nouveau régime. – *(Reuter.)*

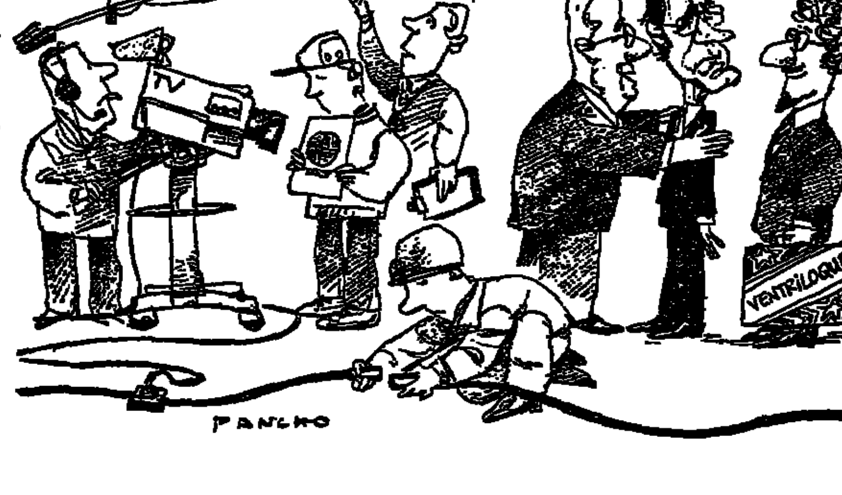
ÉTATS-UNIS : la campagne électorale



Pour George Bush, une succession de saynètes préparées avec soin

COLOMBUS
de notre envoyé spécial

Deux grandes gerbes d'étincelles pour illuminer un décor grisâtre : au moment précis où George Bush est monté à la tribune, deux ouvriers placés derrière l'estrade ont mis en marche de puissants fers à souder. C'est joli, les étincelles ; les *« responsables de terrain »* de la *« Bush campaign »* ont, une de fois plus, bien réglé la mise en *scène, dans cet atelier* d'une aciérie de Columbus. La séquence a des chances raisonnables d'apparaître le soir sur les écrans des chaînes de télévision.



Pour augmenter les chances, on a prévu autre chose : *la « visite »* de l'aciérie, c'est-à-dire M. Bush apparaissant entre un four et l'estrade destinée à la presse. Le candidat est censé écouter les explications d'un technicien, mais curieusement, au moment où le métal en fusion se met à couler dans un superbe rougeoiement, M. Bush tourne sa tête dans l'autre sens, c'est-à-dire vers les caméras. L'actuel vice-président n'est peut-être pas un acteur *professionnel, mais c'est* sûrement un candidat professionnel, bien *cornaqué.*

C'est cela, pour l'essentiel, la campagne présidentielle 1988 - une succession de saynètes, *préparées* avec le plus grand soin. On mise sur un cadre naturel, un peu rehaussé *pour la circonstance : Chinatown* à San Francisco, dragons, tambours, « Miss Asia » *en tailleur* avec chapeau et étole de fourrure, plus quelques moines bouddhistes ; ou bien on crée le décor, même modeste : orchestre mexicain et quelques guirlandes en papier pour un petit déjeuner avec des Hispaniques, dans la banlieue de Los Angeles.

Chaque journée de campagne est divisée en un certain nombre d'*« événements »* (*trois* à *cinq, souvent séparés* par un voyage de plusieurs centaines ou plusieurs milliers de kilomètres en avion), avec au moins un ou deux décors garantis *« photogéniques »*.

Naturellement, l'idéal est que l'image ne soit pas seulement un *truc destiné* à *attirer* l'attention (le candidat en train d'écailler des poissons, *mal, mais* avec *application*) mais qu'elle porte aussi un message politique. *Un des responsables de la* campagne républicaine se gargarise encore de ce qu'il appelle *« l'offensive du port de Boston »*, quand M. Bush est venu parler d'environnement en plein territoire ennemi : à bord d'un bateau flottant sur les eaux les plus polluées des Etats-Unis, celles de la capitale du Massachusetts, dont M. Dukakis est gouverneur.

Quelque chose qui tranche

Nécessaire, *l'image* n'est *pas tout* à fait suffisante. Il faut aussi du son, plus précisément ce *qu'*on appelle en jargon de campagne un *« sound bite »*, à peu près l'équivalent d'une petite phrase, quelque chose qui *« tranche »* un peu, au moins dans la formulation, sur le discours standard du candidat, et qui résume le *« message »* du jour. On tient compte, si possible de l'auditoire, mais c'est secondaire (la foule, en général peu nombreuse, est surtout là pour faire tapisserie).

Il faut avant tout répondre à des préoccupations tactiques (contrer les attaques de l'adversaire) et stratégiques. On tente d'imprimer sa marque à l'ensemble de la campagne (la sienne propre comme celle du concurrent). Après avoir imposé à son adversaire le *thème de la défense, M. Bush* a choisi ces jours derniers de concentrer le tir *sur l'économie (« Le miracle du Massachusetts, c'est en fait le mirage du Massachusetts »* – exemple parfait de *« sound bite »*). L'idée est d'avoir toujours une longueur d'avance sur l'adversaire.

Tout cela est très simple dans le principe, mais infiniment compliqué à réaliser et passablement aléatoire.

D'abord, on doit pouvoir compter sur une organisation puissante et très sophistiquée, un domaine où – là aussi – l'équipe Bush semble avoir le dessus. La journée est littéralement *minutée. L'intendance suit* - et même précède. Une équipe de pointe vient *systématiquement préparer, plusieurs jours* à l'avance, le moindre *« événement »*.

Mille dollars le couvert

L'impératif premier est toujours le même : s'assurer une couverture médiatique optimale, ce qui impose au candidat d'attendre la presse et de lui permettre de transmettre. M. Bush, *parce qu'il est vice-président,* voyage à bord d'un avion de la Maison Blanche (plus ou moins grand selon les distances et les aéroports), et la presse dans un avion charter.

Mais si l'avion des journalistes est le dernier à décoller, il est aussi, toujours, le premier à atterrir : celui du candidat adapte sa vitesse en conséquence. A chaque étape est installé un « centre de transmission » et l'horaire est aménagé pour donner aux journalistes un minimum de temps pour envoyer leur copie *et leurs images. L'habitude et un* équipement très perfectionné aidant, tout *cela va très vite – si vite* que la couverture médiatique colle forcément à l'événement, et que prendre du recul relève de l'exploit. C'est le but recherché, sinon toujours atteint.

Tout cela suppose, évidemment, beaucoup d'argent. La presse couvre ses frais propres (qui sont considérables), mais ne paie tout de même pas le décor... Une petite étape de routine : une heure passée à Jefferson-City, *Missouri,* coûte *20 000* dollars, dont 3 280 dollars et 88 cents de bal*lons lancés à la fin du discours* (les chèques sont signés dans l'avion, entre chaque escale).

A vrai dire, c'est l'argent qui manque *le* moins. Un dîner de soutien à Los Angeles, un autre à San-Francisco, et ce sont 2 millions de dollars de plus qui tombent dans les caisses de la campagne républicaine (1 000 dollars le couvert, environ mille « invités » à chaque fois, et, avant le dîner, un bref cocktail au cours duquel les contributeurs vraiment sérieux – 100 000 dollars chacun – ont une chance *d'échanger quel*ques mots avec M. Bush. A Los Angeles, il y avait *les acteurs Charlton Heston,* Arnold Schwarzenegger et quelques autres, moins connus mais aussi riches.

Tout ce qu'il y a de plus banal ; les démocrates font désormais largement aussi bien (5 millions de dollars recueillis récemment en un seul dîner à New-York, et autant à Boston). Ce n'est pas, cette année, l'argent qui fera la différence.

Offrir de jolies images, organiser et financer la mise en scène, - c'est bien, et les deux *« campagnes »* s'y emploient avec autant d'ardeur, et des techniques à peu près identiques. Mais encore faut-il s'assurer que tous ces efforts ne seront pas ruinés par l'apparition, dans le champ des caméras, d'éléments indésirables, et aussi *que le candidat lui-même saura jouer le rôle qui lui est dévolu.* Une fois l'objectif défini, la stratégie adoptée, *il s'agit donc de limiter au maximum* les risques.

Cela veut dire, d'abord, choisir de préférence *un terrain « sûr » : quand M. Bush* veut s'adresser aux hispaniques de Californie, *il* invite les leaders de la communauté ; c'est-à-dire des élus, des membres des professions libérales. Quand il veut parler agriculture, il le fait devant des producteurs de raisins secs de la région de Fresno – les exploitants, pas les ouvriers agricoles qui, eux, votent massivement démocrate.

S'il entre dans une aciérie de Columbus, c'est parce que, sous ses dehors vétustes, l'entreprise illustre à la perfection la renais*sance attribuée aux mérites du reaganisme :* en crise profonde au milieu des années 80, elle a triplé depuis sa production, augmenté ses effectifs, et le chomage, dans cette partie du *« rust belt »* (la « ceinture de rouille » des industries traditionnelles), est réduit au minimum.

M. Dukakis coiffé

Cela ne veut pas dire que tout risque de contestation soit écarté. Quand M. Bush s'aventure à San-Francisco, il sait très bien qu'il devra faire face à des bataillons de *« gays »* et autres contestataires. Mais après tout, et même si les pancartes qu'ils portent *sont parfois insultantes, le spectacle* qu'offrent ces protestataires blancs venus faire du vacarme à Chinatown, au milieu des Asiatiques si respectueux envers le vice-président, n'est pas forcément mauvais pour l'image. Quant au son, des roulements de tambour et quelques cornes de brume recouvrent, en cas de besoin, les hurlements adverses.

A l'aciérie de Columbus, on tremblait un peu pour le candidat ; il s'était fait carrément huer, une semaine plus tôt, par des métallurgistes de l'Oregon. Mais tout s'est très bien passé, même si un bon nombre d'ouvriers portaient un T-shirt « Dukakis » (une équipe démocrate avait fait la distribution à la première heure, battant de *vitesse* les républicains qui sont passés un peu plus tard).

La prudence consiste aussi à éviter d'en faire trop, d'imposer une image si « énorme » qu'elle finit par se retourner contre vous. C'est ce qui est arrivé cette semaine à Michael Dukakis qui, se dépensant sans compter pour prouver son zèle en matière de défense, *un terrain sur lequel M.* Bush l'avait très efficacement attaqué, a cru utile de parader à la tourelle d'un char, coiffé d'un énorme casque.

M. Dukakis, l'air beaucoup plus bidasse que *général* en chef, était, de l'avis de tous, parfaitement ridicule, et naturellement le camp adverse à santé sur l'occasion. Trois fois en une seule journée, M. Bush a épinglé ce candidat qui après *« dix ans passés à vouloir affaiblir la défense du pays, fait une promenade de dix minutes sur un tank, saute à terre, enlève son casque et change d'avis »*.

Mais profiter des erreurs des autres n'est pas suffisant, si l'on en commet soi-même - *un danger constant pour le gaffeur* impénitent qu'est M. Bush. Une précaution élémentaire consiste à *limiter* au maximum l'improvisation (depuis qu'il s'est trompé de trois mois sur la date de Pearl-Harbor, M. Bush colle à son texte) et aussi l'épreuve redoutable de la conférence de presse. Mais peu, c'est parfois trop : vendredi 16 septembre, après avoir tenu à distance pendant *treize jours les journalistes, M. Bush s'est* prêté à l'exercice, et il a, une fois de plus, « gaffé ».

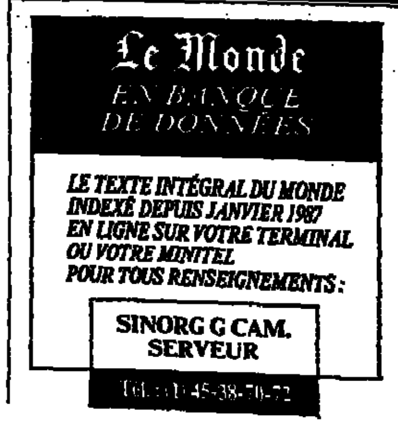
Il est clair qu'il s'est embrouillé

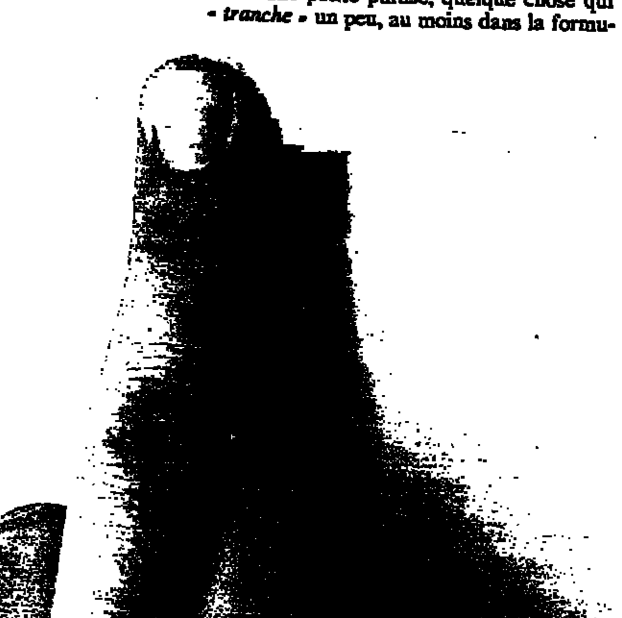
Sans même s'en rendre compte (ses auditeurs se gardant de laisser apparaître la moindre réaction qui aurait pu lui permettre de se repêcher), le candidat, par ailleurs plutôt à l'aise, *s'est lancé dans* une phrase tortueuse pour se déclarer *« résolument pour l'antisectarisme, l'antisémitisme et l'antiracisme »*. Il était parfaitement clair qu'il s'était embrouillé dans les « anti », et qu'il voulait dire *« contre l'antisémitisme »*. Mais ce genre de bévue ne pardonne pas, et malgré tous les *scrupules exprimés en* privé par les journalistes américains, tous ont dûment rapporté l'incident.

Le *soir*, ce qui ressortait des quelques dizaines de secondes consacrées par la CBS à cette journée de campagne, c'était donc ceci : *« Le vice-président Bush s'est prononcé en faveur de l'antisémitisme »*. Suivait, bien sûr, la citation exacte qui permettait de comprendre qu'il s'agissait d'un lapsus - mais le mal *était* fait, et *le reste* de la journée à peu près effacé, y compris la belle *tirade sur Dukakis dans* son *tank,* et même les jolies étincelles dans l'aciérie...

La *« Bush campaign »* en a vu d'autres, et la lourde *machine* à produire des images n'a pas fini de tourner. Au terme de cette *semaine qui* devait être celle de la contre-attaque lancée par M. Dukakis, les républicains peuvent même s'estimer satisfaits. Puissamment aidés par l'ouragan Gilbert, qui a fait jour après jour la une de l'actualité, ils ont bien résisté à l'assaut. Les Jeux olympiques ayant pris le relai, M. Bush devrait pouvoir *conserver* sans *trop de mal* ses positions actuelles (égalité ou très léger avantage dans les *sondages*), jusqu'au premier débat entre les deux candidats, le *25 septembre.*

JAN KRAUZE.





Amériques

MEXIQUE

Manifestation antigouvernementale pour le troisième anniversaire du séisme

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

Trois ans après le tremblement de terre qui secoua la capitale mexicaine, le 19 septembre 1985, la colère des sinistrés n'a pas perdu de sa vigueur. Malgré les efforts réels des autorités pour reloger les quelque cent mille familles touchées par la catastrophe, environ quinze mille personnes ont défilé, le lundi 19 septembre, dans les rues de Mexico pour dénoncer *« l'indifférence du gouvernement, plus préoccupé de payer la dette extérieure du pays que d'améliorer le sort de la classe ouvrière ».*

La présence de M. Cuauhtemoc Cardenas, qui fut le principal orateur au cours de la manifestation, confirme l'alliance conclue entre les organisations de sinistrés et le candidat de l'opposition de gauche aux élections du 6 juillet. Lors du deuxième anniversaire du séisme, M. Cardenas, qui, malgré sa dissidence, était encore membre de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), avait été relégué au deuxième plan. Ce n'est qu'au cours des derniers mois que M. Cardenas a réussi à canaliser la colère populaire contre le gouvernement.

Les Mexicains reprochent surtout aux autorités l'*« irresponsabilité »* dont elles ont fait preuve en fermant les yeux sur de nombreuses infractions au code du bâtiment, qui ont entraîné l'écroulement de nombreux édifices publics, en particulier dans le secteur hospitalier. Les malfaçons seraient à l'origine du nombre élevé de morts, que le gouvernement s'obstine à fixer à un peu plus de quatre mille, alors que la plupart des experts indépendants parlent de trente mille.

Aujourd'hui, beaucoup de Mexicains n'hésitent plus à dire que le séisme, au-delà de ses conséquences dramatiques, fut une *« expérience positive »* dans la mesure où il a mis fin à l'apathie des dix-neuf millions d'habitants de la capitale — la plus grande ville du monde. *« Cette douleur n'aura pas été inutile,* affirme la dirigeante d'extrême gauche Rosario Ibarra, la pasionaria mexicaine. *Elle a permis au peuple de prendre conscience de sa situation et de se décider à participer à la lutte pour la démocratie et la justice. »*

« Agitation stérile et démagogique »

Dans l'espoir de désamorcer la colère, ou tout au moins d'en limiter la portée politique, les autorités ont remis, lundi, aux familles sinistrées dix mille logements, qui s'ajoutent aux quatre-vingt mille déjà distribués au cours des trois dernières années. Le président de la République, M. Miguel de La Madrid, a profité de la cérémonie organisée à l'heure du séisme sur la place de la Révolution, pour dénoncer l'*« agitation stérile et démagogique »* de l'opposition.

En fait, compte tenu des difficultés financières dans lesquelles se débat le Mexique depuis la baisse des cours du pétrole, le programme de reconstruction mené par le gouvernement est assez spectaculaire. De plus, de nombreuses familles qui étaient locataires ont pu accéder à la propriété grâce à des subventions. Enfin, dans bien des cas la qualité des logements s'est améliorée, la superficie moyenne pour une famille passant de 22 à 40 mètres carrés.

Cette *« reconstruction en technicolor »*, comme la nomme ironiquement un dirigeant d'organisation populaire, a toutefois ses limites. *« Les gens se rendent compte aujourd'hui qu'il y a de nombreuses infiltrations d'eau et qu'une fois de plus les matériaux utilisés ne correspondent pas aux normes. Dans quel état seront ces maisons dans quelques années ? »*

Et puis, que se passera-t-il si, comme l'affirment tous les spécialistes, un nouveau séisme de la même intensité (8,1 sur l'échelle de Richter) frappe Mexico dans cinq ou dix ans ?

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **CYCLONE : le Canada efface la dette jamaïquaine.** — Le Canada a accordé à la Jamaïque, dévastée par le cyclone tropical, Gilbert, *« une forme d'aide sans précédent »* en la faisant bénéficier d'un moratoire immédiat sur le remboursement des prêts canadiens d'aide au développement, a annoncé lundi 19 septembre le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, qui a chiffré cette aide à 4,6 millions de dollars canadiens (25 millions de francs). Cela portera à 67 millions de francs l'aide totale offerte jusqu'ici par le Canada au titre des secours d'urgence.

Devenu « dépression tropicale » (c'est-à-dire que les vents qui l'accompagnent soufflent à moins de 64 kilomètres à l'heure), Gilbert a continué sa course vers le nord puis le nord-est. Bien que très affaibli, il a fait tomber des pluies diluviennes sur le Texas, puis l'Oklahoma, puis sur l'Illinois. — *(AP.)*

● **NICARAGUA : *échec de la rencontre entre sandinistes et « contras ».*** — Des représentants du gouvernement sandiniste et de la Contra ont achevé, lundi 19 septembre à Guatemala, une réunion destinée à relancer le dialogue entre les deux parties, sans parvenir à un accord concret sur la reprise des négociations. M. Bosco Matamoros, porte-parole de la Résistance nicaraguayenne (RN), a déclaré que *« plusieurs points avaient été éclaircis, mais que sur le fond les mêmes problèmes demeuraient ».* Un avis similaire a été formulé par le chef de la délégation sandiniste, le vice-ministre des affaires étrangères Victor Hugo Tinoco, qui a reconnu des divergences sur plusieurs aspects. Les négociations avaient été interrompues le 9 juin dernier. Depuis, la Contra avait proposé une rencontre de haut niveau entre les deux parties au Guatemala, au Costa-Rica ou en République dominicaine, mais les sandinistes avaient rejeté cette offre, insistant pour que la rencontre se tienne à Managua. — *(AFP.)*

Asie

BIRMANIE : des centaines de morts ?

La population est terrorisée par la brutalité de la répression

Les Etats-Unis envisagent de mettre fin à leur aide à la Birmanie à la suite du coup d'Etat militaire sanglant du 18 septembre. *« Quels que soient les problèmes politiques du pays,* a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, *ils ne peuvent se résoudre par des tueries. »* Le ministre canadien des affaires extérieures a également condamné la violence qui a entouré le putsch.

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Les affrontements qui ont suivi la reprise du pouvoir par l'armée avaient déjà fait, lundi 19 septembre, au moins une centaine de morts à Rangoun *(le Monde* du 20 septembre). Le bilan des victimes pourrait être, cependant, beaucoup plus élevé selon certaines sources. A ce prix, les partisans du général Ne Win, qui dirigent la répression, semblent avoir remporté une première manche dans leur tentative de rétablir leur autorité.

Tout rassemblement de plus de quatre personnes avait été interdit dès dimanche. Les soldats sont alors descendus dans les rues de Rangoun pour tuer, et l'ont fait sans sommations. Lundi matin, un défilé d'un millier de personnes — notamment des étudiants et des bonzes — a été fauché par des tirs d'armes automatiques à proximité de l'ambassade des Etats-Unis, lieu traditionnel de rassemblement de l'opposition ces dernières semaines. Les soldats étaient installés sur des toits. Selon certains témoignages, ils auraient fait usage non seulement d'armes automatiques mais de mitrailleuses.

Ce scénario se serait répété dans plusieurs autres endroits, notamment aux alentours de la grande pagode Sule et de l'hôpital général de Rangoun, autres lieux de rendez-vous des manifestants contre le régime. Dans la plupart des cas, selon des témoins, les militaires ont tiré sur des groupes de civils désarmés. Entre-temps, à l'aide de grues et de tracteurs, des éléments du génie avaient entrepris de déplacer les barricades érigées dans les rues de la capitale. Enfin, des soldats avaient pris position pour interdire tous les accès au centre de Rangoun.

Des destinations inconnues

En fin d'après-midi, un porte-parole militaire, affirmant que les forces de sécurité avaient été *« attaquées »* par *« des foules violentes et incontrôlables »*, a fait état de cinquante-quatre morts. Des sources hospitalières ont, de leur côté, compté soixante-sept cadavres. Mais des camions de l'armée ont été vus, transportant des corps vers des destinations inconnues et de nombreux blessés se sont réfugiés chez des particuliers.

Si l'on peut se faire une idée de la situation à Rangoun, où l'armée semblait contrôler la situation dès lundi après-midi, on ignore pratiquement tout de ce qui se passe en province. Des sources officieuses affirment que les militaires ont occupé le campus universitaire de Mandalay, deuxième ville du pays. Lundi, plus de deux cent cinquante Birmans, pour l'essentiel des étudiants et des écoliers, se sont réfugiés en Thaïlande et y ont demandé l'asile politique. Ils venaient de deux villes frontalières.

Une situation volatile

Dans l'immédiat, cette répression brutale, dont certains pensent qu'elle a été préparée de longue main, sur ordre du général Ne Win lui-même, a payé. Les gens sont terrorisés. Les unités qui sont intervenues à Rangoun semblent sûres. Armés d'arcs et de flèches, de rayons de bicyclettes, de frondes, de sabres, de machettes ou de couteaux, les manifestants n'avaient aucune chance face aux armes à feu des soldats, même si quelques dizaines de ces derniers ont été tués.

Les dirigeants les plus en vue de l'opposition — les anciens généraux Aung Gyi et Tin U, ainsi que Mme Aung San Suu Kyi — n'ont pu que *« déplorer »* les tueries et s'engager à *« poursuivre leur lutte pour la démocratie par différents moyens et jusqu'à la réalisation de cet objectif ».* Leur déclaration commune n'a pas précisé la nature des *« différents moyens envisagés ».* Quant à U Nu, l'ancien premier ministre renversé lors du coup d'Etat de 1962, il aurait déclaré avoir reçu l'appui des étudiants et de plusieurs groupes d'opposants pour former un *« gouvernement parallèle »*, une initiative qu'il avait déjà prise le 9 septembre pour y renoncer trois jours plus tard. Apparemment, aucune de ces quatres personnalités n'avait encore été inquiétée lundi soir.

Mais si une armée qui semble, jusqu'à preuve du contraire, répondre aux ordres de ses généraux, tient désormais le haut du pavé, la situation demeure très volatile. La direction du mouvement étudiant est passée dans la clandestinité. On peut imaginer que les quelque centaines de militaires et les policiers, qui ont fait défection ces dernières semaines, en ont fait autant. A Rangoun, depuis dimanche, des manifestants ont récupéré des armes dans au moins quatre commissariats de police. Il semble, enfin, que des réseaux parallèles aient été mis en place, notamment par la direction étudiante, avant l'annonce, dimanche, par le général Saw Maung, de la prise du pouvoir par son Comité pour la restauration de la démocratie, dont les dix-neuf membres sont des officiers supérieurs.

Tout cela ne constitue peut-être pas, à court terme, une menace directe pour le général Ne Win et ses fidèles. Cependant, en l'espace de six mois toutes les structures de l'Etat mises en place depuis 1962 ont volé en éclats. La fonction publique et la police ont fait défection. Le parti unique s'est volatilisé. Même si leur initiative ne prête plus à conséquence, les généraux ont renié toutes leurs professions de foi où ils s'engageaient à instaurer le multipartisme et à procéder à des élections libres.

Dimanche, le général Saw Maung a parachevé le démantèlement de l'appareil d'Etat en annonçant la dissolution formelle de tous ses organismes, de l'Assemblée nationale au moindre comité local. Enfin, plus impopulaires que jamais, le général Ne Win et son équipe sont condamnés à un isolement encore plus radical que par le passé. Le pouvoir militaire est nu.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La campagne pour les élections cantonales

La tradition des potentats

M. Max Lejeune (UDF-PSD) quitte l'assemblée départementale de la Somme titulaire d'un record difficilement égalable : il l'a présidée pendant quarante-trois ans. A ce cas d'exception (*le Monde* du 20 septembre) s'ajoutent des exemples plus fréquents de grande longévité à la tête de nombre de conseils généraux. Il n'est pas rare de voir à la présidence de certains d'entre eux des hommes demeurer en place quinze, vingt ans, voire plus.

Ces longs « règnes », qui sont parfois la traduction de *réelles qualités personnelles*, commencés avant la décentralisation quand les conseils généraux n'étaient pas encore investis des missions que cette dernière leur a conférées, obéissent à diverses logiques.

Dans les Bouches-du-Rhône, dont M. Louis Philibert (PS) dirige l'assemblée départementale depuis 1967, c'est la longue domination d'un potentat régissant toute la vie politique d'un camp, Gaston Defferre, qui explique l'installation puis le maintien, également commodes, d'un patron dévoué au conseil général.

En outre, dans un département régulièrement agité par des querelles de clans et de personnes, le conseil général a longtemps constitué une sorte de « réserve » subdivisée en petits fiefs autonomes (les cantons) qui échappait entre chaque scrutin, sous la seule condition de la docilité, au contrôle politique direct.

Dans les Bouches-du-Rhône, la persistance des conflits entre les socialistes et l'érosion de leur majorité, si elles continuent, empêcheront probablement de toute façon à l'avenir, quand M. Philibert cessera d'être président, le renouvellement d'un aussi long règne.

Stabilisation relative par la perpétuation du même « patron » de situations mouvantes, mais absence, jusqu'à une date récente, de maître d'œuvre durable de la vie locale : le conseil général de la Haute-Garonne que dirige depuis vingt et un ans aussi M. Léon Eeckhoute (PS) n'obéit que partiellement au même système de causes et d'effets. A ceci près, *en outre*, que la perpétuation du règne est là, remise en cause, alors que son bénéficiaire n'a pas exprimé lui-même le désir d'y mettre fin.

Dans tous les cas – *le Monde* décrira demain ceux de la Manche et des Alpes-Maritimes – s'attachent à ces longues présidences des conseils généraux exercés par des potentats départementaux – véritables ou « délégués » – des caractéristiques que la politisation accrue des scrutins locaux, l'apparition d'énormes enjeux financiers et la complexité des problèmes régionaux sont en passe de remettre en question, au moins pour ce qui concerne la durée.

Bouches-du-Rhône : le long règne de Louis le Chasseur

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

A quoi bon discuter ? Les faits sont les faits : la Bonne Mère regarde de son haut, *indulgente*, Marseille qui s'agite à ses pieds ; Aix-en-Provence abrite sa légende et ses splendeurs à l'ombre de la montagne Sainte-Victoire, et Louis Philibert est président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Marcel Pagnol et Alphonse Daudet, discrètement revus et corrigés par Gaston Defferre, se sont tout bonnement ligués pour le poser dans son immense fauteuil, ce cinquante-troisième président de l'assemblée des Bouches-du-Rhône (*depuis 1871*) qui, dans sa vie, aura mené au moins un homme au chômage. Car il est bien en panne, le graveur qui accourait tous les deux ou trois ans pour signifier dans le marbre que les règnes des Victor Savine, Arnaud Audibert et autres Jean Masse avaient pris fin. En panne depuis vingt et un ans : *« Louis Philibert, 1967 - .... »*. En panne pour quelque temps encore, si tout va bien.

Vingt et un ans, c'est assez pour s'habituer. Eh bien non, le colosse taillé dans l'olivier, à qui l'état civil inflige, contre toute vraisemblance, soixante-seize années, est encore *tout content, guilleret, comme* au premier jour. Pensez donc ! Lui, Louis Philibert, loué à douze ans comme ouvrier agricole, ancien conducteur de rouleau compresseur (une photographie l'atteste dans un coin de son bureau), lui le fils du cantonnier de Puy-Sainte-Réparade...

C'est comme cela. Les petites péripéties passent et s'usent. Les vendettas marseillaises crépitent puis se taisent. Les présidents de conseil général, grands patrons de département, entourés d'énarques, ont succédé aux braves commensaux-potiches des préfets naguère tout-puissants. « Louis », comme tout le monde, à peu près, l'appelle, demeure calé dans son fauteuil prodigieux, appuyé sur un bureau assez vaste pour loger toute la paperasse du département.

Il règne, avec bonheur et tranquillité. Avec la force de l'évidence. Avec le « métier » que donnent plus de quarante années de vie publique et une forte nature.

La méthode

Il a bien sûr été député, pendant un petit quart de siècle, ayant mis dans sa poche de titulaire du certificat d'études primaires Aix-en-Provence, cité de grands professeurs et d'amateurs de *bel canto*. Oui, député. On ne refusait rien à Gaston. En 1962, aussi, Aix-la-maurrassienne pouvait bien se jeter, par haine du Général, dans les bras d'un socialiste grand tueur de sangliers, mais qui ne ferait point de mal à une mouche droitière.

Car Louis Philibert est socialiste. Depuis 1930 ou depuis toujours. Comme cela. Gentiment. Les origines, un goût pour l'égalité. Socialiste, comme d'autres sont francs-maçons. Il l'est aussi, justement. Répétons-le : gentiment. Deux règles d'or, jusqu'à ces dernières années : ne pas désobéir à Gaston, ne pas chercher à faire d'ombre à Gaston. Une troisième, réactivée en même temps que les guérillas locales : la prudence.

Quand la chance du vieux compagnon Defferre parut vaciller, Louis Philibert fit apporter pour toute contribution, dans la plus orageuse des réunions, un certificat médical qui justifiait son absence. La chasse, d'accord. La Résistance, quand les temps l'imposèrent, d'accord. La violence des combines du marigot marseillais, non.

Louis préfère sa méthode : une pirouette, deux blagues, un zeste ou deux de concessions sur l'accessoire, une délicieuse fermeté sur le reste, l'air de ne pas être là, de ne pas avoir entendu quand il le faut. Louis préfère sa philosophie : *« Tous frangins, pas vrai ? »*

Louis préfère sa propre légende, qui a fini par devenir le plus épais manteau, la plus impénétrable cuirasse contre les *frimas* et les *lances* de la politique. Louis qui croit, en recevant son premier salaire de député, avoir touché la paie pour *le* trimestre. Louis qui désarme le contradicteur vicelard planté dans toutes ses réunions électorales. *« Où en est le problème des montants compensatoires ? »*, demandait tous les jours l'envoyé de l'ennemi, laissant coi le député Philibert. Jusqu'à ce que Louis lui demande : *« Et vous, monsieur, qui êtes si savant, pouvez-vous me dire à quoi l'on reconnaît une ânesse en chaleur ? »* L'autre demeure interdit. *« Eh bien, monsieur, c'est que vous êtes plus con qu'un âne ! »*

Le « ruraux »

La blague, le terrain, une présence à rendre jaloux les arbres les mieux enracinés, un clientélisme gentil, voilà tout le système du seul président de conseil général (avec ses collègues de Corse ?) qui peut s'adresser à ses électeurs, autant dire à ses frangins, en deux langues : le français et le provençal.

Le système Philibert, voilà l'important. Le reste n'est qu'ennuis passagers, vite surmontés : la décentralisation, qui fait de vous le patron d'une gigantesque entreprise (3 800 millions de budget...), les coûteuses tribulations d'une société immobilière en déconfiture cautionnée par le conseil général. *« Oui, ça m'a embêté. »* Quelques merles, au milieu de tant de grives.

Rien qui puisse arrêter vraiment Louis le Doux, *Louis le Madré*, Louis le « Ruraux », comme il le dit un jour par plaisanterie en parlant de lui-même pour brocarder la traditionnelle distinction, un rien condescendante, entre les élus de Marseille et les autres.

Rien qui puisse bousculer l'éternité philibertienne du maire – depuis 1953 – de Puy-Sainte-Réparade. Les dossiers, dûment *mâchés par les bataillons* administrativo-politiques du conseil général, avant d'être digérés, plus ou *moins facilement*, par *le* PC et vomis, plus ou moins discrètement, par *l'opposition*. Les dossiers et les devoirs, doucement atténués par l'âge, de la bonne vie et de la chasse.

Car Louis le cinquante-troisième restera pour la postérité Louis le Chasseur. Il en a connu, du monde, en envoyant de vie à trépas canards, sangliers et gibiers variés. Plus qu'à l'Assemblée où, dit sobrement Jean-Claude Gaudin, *« la verrière ne manqua jamais lui tomber sur la tête »*. Des princes, des importants de tout poil. Ceux des chasses présidentielles. D'autres encore.

Gaston, sur le tard, délaissa la barre et s'en fut à la chasse, avec Louis et Maurice (Faure). Un bonheur, ce Maurice : tant d'instruction (*« un professeur »*) et tant de récits de voyage. *Un pi*ètre *fusil mais* un conteur. C'est assez pour bénéficier de l'indulgence de Louis le Calme. *Un jour* – c'était à *table*, pas à *la* chasse, – feu Gaston, François Mitterrand et Pierre Mauroy durent bien en convenir et en sourire : *« Au fond, Louis, de nous quatre, il n'y a que toi qui n'a jamais été battu. »*.

Jamais. Louis est ravi. Mais sans excès. Ravi d'avoir *« des copains ministres »*. *Le* petit *Charasse*, par exemple. Ravi d'avoir commencé à voyager... quand il est entré dans l'Armée secrète, pendant la guerre. De pouvoir encore arpenter la nature ou ce qu'il en reste, le fusil à la main, même si le doigt est moins sûr sur la détente et le souffle un peu court. Ravi d'être président du conseil *général*. *« Puisque tout le monde a l'air de le vouloir encore »*, dit-il en souriant, mêlant le constat, le vœu et l'exorcisme de l'accident personnel ou politique.

Oh, c'est sûr, Louis doit bien savoir que le graveur finira par revenir au conseil général pour inscrire dans le marbre la seconde date. Il sait aussi que plus tard, autour d'autres tables, il faudra bien en convenir : *« Au fond, Louis, personne n'était jamais resté aussi longtemps que toi dans ce fauteuil. »*

MICHEL KAJMAN.

Haute-Garonne : Léon l'irréductible

TOULOUSE
de notre correspondant

Comment imaginer qu'un homme de ce bois, en apparence si dur et si sec, qu'on croyait presque aussi cassant que du verre, tienne une telle place dans le paysage politique Haut-Garonnais ? Comment admettre que ce petit homme, aux allures de professeur, éternellement planté sur son estrade pour mieux toiser sa classe, ait su si bien en imposer à la gouaille du Sud-Ouest, au sportif cassoulet de la troisième mi-temps ? Léon Eeckhoutte, *qui porte allègrement ses* soixante-dix-sept ans, gère le conseil général depuis vingt-deux ans.

Cette longévité à la tête de la plus importante collectivité territoriale de Midi-Pyrénées, *son souci de « présider, de manière équitable »*, comme le note Dominique Baudis, *député* et *maire* de Toulouse, sa grande culture, en ont fait un notable redouté, envié, courtisé souvent, *mais toujours* respecté, qui, parfois, a même su forcer l'admiration de ses adversaires politiques.

Ce Flamand, passionné d'étymologie, – Eeckhoutte, signifie littéralement « bois de chaîne », – doit à l'administration de l'éducation nationale, qui l'avait nommé professeur dans un lycée de Toulouse, d'avoir trouvé dans le Sud-Ouest une terre où prendre racine. Né en 1911 dans la Somme, orphelin au cours du premier conflit mondial – *« la maison de mes parents a été rasée en 1916 »*, – sa vie a été marquée par la guerre. Combattant de la seconde, puis prisonnier, il a passé cinq ans en Allemagne. Croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, il s'est fait élire maire de Villemur-sur-Tarn, en Haute-Garonne, en 1947. Le professeur agrégé de biologie venait de croquer le fruit de la politique, *« de l'administration »*, rectifie-t-il ! Conseiller général en 1951, il accédait en *1966* à la présidence de l'Assemblée départementale après le décès d'Eugène Montel, un autre enseignant, venu de Narbonne porter en ces terres le savoir républicain.

Sa longue fréquentation de ce pays ne lui a pas donné l'accent. Et pourtant, M. le président confesse un amour profond pour cette région, qu'il explique non sans humour : *« Les Espagnols ont longtemps occupé la Flandre. J'ai peut-être une arrière-grand-mère qui a fauté avec l'un d'eux. »* M. Léon Eeckhoutte a toujours *« voulu rester un homme de métier. La politique n'est qu'un supplément. Voilà pourquoi je n'ai jamais été député. »* Il a été élu sénateur en 1971, *« parce que le palais du Luxembourg est le grand conseil des communes de France »*. Les mandats locaux lui suffisent à se glisser dans la peau d'un « Pygmalion » dont la belle serait sa ville, Villemur, dont il est si fier !

Le président se souvient volontiers du temps où Toulouse était socialiste, époque de collaboration sans nuage entre le département et la métropole régionale. L'élection de Pierre Baudis en 1971 sonna la fin de l'idylle, celle de son fils Dominique Baudis en 1983 déclenche d'épouvantables scènes de ménage. *« On a souvent l'impression d'être en antinomie les uns par rapport aux autres, et pourtant, il faudra bien se voir, discuter, travailler ensemble pour faire avancer les choses. » « Il sait écouter*, confesse, de son côté, l'actuel maire. *J'ai surtout le sentiment que c'est quelqu'un de déchiré entre son attitude personnelle et ses obligations de socialiste. »*

Membre du Parti socialiste depuis 1946, M. Eeckhoutte a parfois dû combattre les positions de son parti, donnant à certains le sentiment de pactiser avec l'adversaire, quand, par exemple, Toulouse balançait entre métro et tramway. Subtil dosage de militant, de gestionnaire et d'une personnalité irréductible à quelque schéma.

L'une des explications de sa longévité, de son savoir-faire politique, est peut-être bien dans ses audaces calculées, dans ses prudences téméraires, dans cette gestion d'un département et d'une carrière qui a épousé les mouvements de son temps.

Père d'un jeune enfant, il se sent la force, et peut-être le désir, de poursuivre son ouvrage. Mais il sait aussi que nombre de socialistes voudraient bien qu'il passe la main sans coup férir, afin de tourner une page bien remplie de l'histoire départementale. Il lui reste Confucius comme ultime réconfort : *« Si je pensais que la fin du monde est pour demain, je planterais quand même un pommier aujourd'hui. »*

GÉRARD VALLES.

Puy-de-Dôme : Michel Charasse dans la « petite patrie » de Pierre Laval

La présidence du conseil général est en jeu dans le Puy-de-Dôme puisque le président sortant, M. Arsène Boulay (PS), ne se représente pas dans son canton. Mais elle ne devrait pas échapper à un socialiste.

La gauche détient actuellement la majorité absolue des sièges (trente et un socialistes, deux communistes et vingt-huit représentants de l'opposition). Sur trente-deux cantons renouvelables, la droite ne paraît en situation de ravir un siège aux *socialistes que dans un seul*, celui d'Aubière dont le conseiller général sortant est M. Boulay.

Les rivalités locales entre socialistes sont fortes, et la présence dans la compétition cantonale, pour la première fois, de M. Michel Charasse, maire de Puy-Guillaume et ministre délégué au budget, inquiète les postulants socialistes à la présidence du conseil général.

Pourtant, M. Charasse ne paraît pas convoiter cette présidence. *« Il ne faut pas trop charger la mule »*, dit-il souvent. M. Valéry Giscard d'Estaing ne se représente pas dans son canton de Chamalières afin de respecter la loi sur le cumul des mandats. Le maire de Chamalières, M. Claude Wolff (UDF), espérait lui succéder. Mais M. Giscard d'Estaing a préféré qu'il se représente dans un canton voisin, dont il est le conseiller sortant, Rochefort-Montagne. – *(Corresp.)*

CHATELDON
de notre envoyé spécial

Premièrement, les ordures *ménagères. Deuxièmement*, les ordures ménagères. Troisièmement, les ordures ménagères. Puis, *dans l'ordre, la voirie* (*municipale*, départementale et sylvo-pastorale), l'école (de la République), l'aide sociale et l'emploi (plan Rocard).

Michel Charasse, *natif* de Chamalières, cette commune du Puy-de-Dôme, qui doit sa célébrité à un autre que lui, Valéry Giscard d'Estaing, organise ainsi les réunions publiques de sa première campagne cantonale. Les décharges publiques, ça pue et ça pollue. Chacun les a dans le nez. Chacun ressent la nécessité d'un incinérateur, mais tout le monde sait que les communes ne sont pas prêtes à faire payer cent francs par tête d'habitant et par an pour griller les ordures. *Il convient donc que* le département s'en charge. Cela coûtera moitié moins cher au *contribuable*.

Le ministre délégué au budget, Auvergnat de surcroît et donc économe des deniers publics plus souvent qu'à son tour, s'en occupera s'il est élu. Foi de Charasse, maire de *Puy-Guillaume* (*deux mille sept* cents habitants) depuis 1977 et candidat au mandat de conseiller général dans le canton de Châteldon. Candidat socialiste à la succession d'un autre socialiste, Genest Fradin, qui, en raison de son âge (soixante-dix ans), a *décidé* de passer *la main*. L'intéressé assure que nul ne la lui a forcée.

A Châteldon (neuf cent seize habitants), on parlera donc des ordures ménagères, comme partout dans chacune des six communes du canton. *« C'est pas très gai, pour une campagne électorale, mais je suis obligé de mettre les ordures en tête. Ça fait un pétard du feu de Dieu »*, remarque le candidat, *devant vingt personnes dont* le maire, Genest Fradin justement, sous le regard (qui porte à gauche) *d'une Marianne pulpeuse réalisée* il y a une soixantaine d'années d'après un modèle local, la fille du garde *champêtre*. Laquelle, de l'avis général, était *« une belle plante »*.

De politique, point. Si le candidat porte un pull-over et des chaussettes roses, c'est pure fantaisie. *« Il n'y a pas*, dit-il à l'auditoire, *une manière de droite et une manière de gauche pour poser des égouts. Il y a ceux qui le font et ceux qui ne le font pas. »* Il n'avait pas besoin de le dire pour être compris, singulièrement du président-directeur général d'une entreprise locale de cent trente salariés, la chemiserie Présidence, universellement connue pour la qualité de ses liquettes (elle en exporte jusqu'à Hongkong, exploit qui lui vaut d'être souvent citée en exemple par le président de la République) et localement reconnue pour les rigueurs de sa politi*que salariale*.

Ce président-directeur général là, convaincu que les socialistes *« font de bonnes choses »*, interrogera l'orateur sur les aberrations de la taxe professionnelle. Le candidat, ministre du budget, répondra : *« François Mitterrand dit que c'est un impôt imbécile. D'accord, mais il rapporte 80 milliards, et je ne sais pas par quoi le remplacer. »* La taxe professionnelle va dans les caisses des communes et le maire de Puy-Guillaume a besoin d'argent.

La campagne des champignons

Châteldon a deux particularités. C'est la « petite patrie » de Pierre Laval, qui fut chef du gouvernement de Vichy, souhaita publiquement la victoire de l'Allemagne et, condamné à mort en 1945, mourut devant un peloton d'exécution. De Pierre Laval, on ne parle pas, ou alors à voix sourde, tête baissée, avec des mots qui ne se bousculent pas. Sa fille, qui possède le château familial, demande le transfert des restes de Pierre Laval du cimetière de Thiais à Châteldon. *Qu'a-t-elle demandé ?* On n'a rien entendu. Pis que le transfert des cendres du maréchal Pétain, Châteldon, remarque *Michel Charasse* en aparté, à voix soudainement basse, deviendrait un lieu de pèlerinage : *« On aurait tous les fachos du pays. »*

En revanche, le vin rouge du cru *délie les langues*. Il frise dans les verres et dans l'estomac. Le maire, Genest Fradin, a mis un petit tonneau *en perce, afin de répondre à* l'appel inévitable des vers de mirliton : *« On passe à Châteldon, Fradin paye un canon. » A consommer* sur place. La production Fradin nourrit des discussions sans fin. Elle réjouit les cellules du cerveau agressées par d'autres productions locales connues sous l'appellation « vin des trois frères » (un *qui boit*, les deux autres qui le cramponnent afin d'éviter qu'il ne s'écroule à la deuxième gorgée), *c'est dire si ce* breuvage a mauvaise réputation).

Une heure de réunion, un *« canon » pour finir* et, pendant cette opération conviviale, une conversation qui roule sur les vrais *sujets* du moment. La qualité du vin. L'hiver qui revient avant même que l'été n'ait accompli son temps légal. La cueillette de la girolle grise, blonde ou brune, des cèpes, de la « langue de veau » et du « gris de sapin ». L'art d'accommoder les tripes et le pied de cochon vinaigrette. L'histoire de ce curé de Clermont-Ferrand qui fait les gros titres de *la Montagne* parce qu'il a « emprunté » 1 million de francs à ses ouailles et qu'il est allé les dépenser à Paris, Dieu sait avec qui.

Bref, les cantonales mobilisent moins les énergies que la campagne des *champignons*. La veille, à Puy-Guillaume, un électeur a demandé au maire la date du premier tour. A une semaine, tout juste, du scrutin. Les affiches officielles des concurrents commencent à peine d'être collées par les gardes champêtres, moyennant la petite pièce qui entretient l'amitié. Michel Charasse n'a que six communes à parcourir dans le canton qu'il convoite. Cela laisse un peu de temps pour aller soutenir les copains dans les cantons voisins et même, entre les deux tours, jusqu'en Corrèze, où les socialistes affrontent des *« gueules d'empeigne »*.

La « gueule des riches »

Pour Châteldon, les amis de Michel Charasse ne se font pas trop de souci. Un ministre du budget, cela peut rendre quelques services au pays, un peu plus que le Charasse qui n'était « que » sénateur et conseiller du président de la République. Cela compte d'autant que le candidat a fait ses preuves à la mairie de Puy-Guillaume depuis plus de dix ans. Le dynamisme de *cette commune, on l'envie*. La maison de la musique, installée dans les anciens bains-douches à deux pas du dancing-musette *Chez Dédé*, la maison de retraite toute neuve, les services de la mairie informatisés, un petit air suisse plus propre que nature, la verrerie et ses six cents emplois, l'école surtout. Classes de neige, à Courchevel parce que, explique le maire, *« j'ai voulu que les fils de pauvres voient la gueule que ça a, les riches »*. Pourquoi ? *« Pour qu'ils aient envie de devenir comme eux. »*

La neige, la mer, un gros dictionnaire pour chaque élève et pour la vie. Et l'anglais. A Puy-Guillaume, on n'a pas attendu Lionel Jospin pour initier les enfants à l'anglais dès la maternelle, depuis quatre ans *« What is your name ? » « Romain ». « Turn around with me »*, et le reste, dès l'âge de quatre ans. Coût : 160 000 francs pour l'année, entièrement à la charge de la commune. C'est promis juré, si Michel Charasse est élu, on se débrouillera pour parler anglais dans tout le canton, voire le département. Jospin lui doit bien ça !

JEAN-YVES LHOMEAU.



Politique

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le CNI ne veut pas laisser au Front national le monopole de l'appel à voter « non »

Dans une déclaration faite au *Monde*, le secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans, M. Yvon Briant, explique pourquoi son parti appellera les électeurs à voter « non » au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

L'ancien député déclare notamment : « *Lors de son voyage en Nouvelle-Calédonie, Michel Rocard s'est accroché à une formule qu'il trouvait sans doute excellente : réussir la décolonisation sans changement de souveraineté. Je suis pour ma part convaincu que le premier ministre entraîne nos compatriotes des antipodes dans une aventure exactement inverse : changement de souveraineté sans décolonisation. On nous dit que, après une période de dix ans, alors seulement les Néo-Calédoniens choisiront leur drapeau. Il s'agit là d'une échéance surréaliste, à mes yeux fort peu crédible. Cette incertitude organise l'appauvrissement de l'archipel : quel investisseur, en effet, prendra désormais le risque de parier sur l'essor économique du territoire et de s'y impliquer, avec une telle épée de Damoclès ?*

» *Le Caillou avait tout à gagner dans l'échéance européenne de 1992 : si le gouvernement va jusqu'au bout de ses intentions, c'en sera fini de cette espérance-là. Et puis souvenez-vous : durant la seconde guerre mondiale, les Américains avaient installé en Nouvelle-Calédonie leur état-major dans le Pacifique. Il ne s'agit pas d'un territoire neutre, mais bien d'un élément essentiel de la sécurité de la France et de l'Europe. Je crains fort que les grandes puissances ne laissent pas les Calédoniens en paix si elles sentent que la France est prête à plier bagage. A court terme, la menace terroriste qui pèse sur le territoire est évidente. Dans le passé, le FLNKS n'a pas hésité à recourir à ces moyens-là. Le gel du corps électoral peut conduire à l'ultimatum bien connu : le cercueil ou la valise. La faiblesse de la France constituerait très vite une attitude pousse au crime.*

» *On sait, en outre, ce qu'il advint de l'application des accords d'Evian, eux-mêmes soi-disant garantis par la procédure référendaire. Aujourd'hui, on ne connaît ni la question ni le texte définitif de la loi. Mais il est d'ores et déjà acquis que le gel du corps électoral néo-calédonien pour les dix prochaines années figurera dans la version définitive du projet Rocard-Tjibaou-Lafleur. Cette disposition est en contradiction totale avec l'esprit et la lettre de la Constitution de la Ve République. Je m'associe tout à fait aux responsables qui demandent que ce point capital du texte recueille un avis favorable du Conseil constitutionnel avant d'être proposé au suffrage des Français.*

» *Notre position est dictée par des considérations d'intérêt national. Et dans le référendum qui nous préoccupe, c'est sans doute une situation plus originale qu'il n'y paraît. Je crois que, paradoxalement, les dirigeants néo-calédoniens ne sont pas forcément si bien placés que cela pour analyser les menaces qui pèsent sur eux. C'est bien pourquoi, à la tête d'une délégation du CNI, j'irai sur place expliquer aux intéressés eux-mêmes qu'il y a justement une illusion du « oui » massif.*

» *En métropole, il y avait un danger : que les électeurs considèrent que voter « non » au référendum, c'était voter « oui » à Le Pen. La position du CNI a pour conséquence subalterne d'empêcher le Front national d'effectuer un amalgame entre les résultats du référendum et son influence. La campagne électorale me permettra de casser cette tentative de récupération.*

» *Notre « non » est un encouragement à tous les Français pour qu'ils prennent la peine de s'informer sur la vraie nature de l'enjeu néo-calédonien. Le pouvoir socialiste exploite le dégoût qu'inspirent aux Français les images de violence en provenance du territoire. Là il y a consensus évidemment. Pour le reste, je trouve inquiétant que dans les sondages l'opinion manifeste son désintérêt quasi total pour le sujet. C'est pourquoi le CNI a décidé de lancer une grande souscription nationale afin de réunir les moyens d'informer les Français sur le dossier néo-calédonien.* »

La NAR (Nouvelle action royaliste) exprime un « oui sans réserve »

La Nouvelle Action royaliste (NAR), qu'anime M. Bertrand Renouvin, a décidé d'exprimer sans ambages son soutien à la politique suivie par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie : « *Victime de réformes successives et contradictoires, souffrant de séquelles d'un statut de type colonial, devenue l'enjeu des luttes politiques métropolitaines, la Nouvelle-Calédonie était, en mai dernier, au bord de la guerre civile*, souligne-t-elle. *La réélection de François Mitterrand a permis d'éviter ce désastre, et a rendu possible ce que Michel Rocard a accompli. Selon la méthode que la Nouvelle Action royaliste préconisait, le premier ministre a su faire renaître le dialogue, puis susciter l'accord qui permet de préparer sereinement l'avenir néo-calédonien et, par la suite, d'envisager de manière nouvelle l'appartenance à l'ensemble français.*

» *C'est pourquoi la Nouvelle action royaliste répondra par un « oui » sans réserve au référendum du 6 novembre et fera campagne pour que le nombre de suffrages positifs soit à la mesure de l'enjeu.* »

● **Le PNF pour le « non ».** — Le Parti nationaliste français (PNF, groupuscule d'extrême droite) justifie son appel à voter « *non* » en affirmant notamment qu' « *il n'est pas opposé au principe du référendum sauf lorsqu'il remet en cause la souveraineté nationale* ». « *Il va de l'honneur et de l'intérêt de la France de maintenir sa souveraineté sur le territoire calédonien* », ajoute-t-il en dénonçant « *l'entreprise de rébellion et de subversion d'une minorité manipulée par l'étranger avec la complicité des libéraux et du pouvoir socialiste au bénéfice des mondialistes et de l'expansionisme soviétique* ».

● **M. Gaudin : « oui » et « non ».** — Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a estimé, lundi 19 septembre à Marseille, que le gouvernement cherchait, en organisant un référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, à « *faire ratifier* » sa politique en Nouvelle-Calédonie pour obtenir « *un plébiscite* ». « *Nous sommes d'accord sur le rapprochement des communautés mais nous voulons que même dans dix ans la Nouvelle-Calédonie reste unie au territoire de la République française*, a souligné M. Gaudin. *Les socialistes veulent aller vers l'indépendance et nous ne sommes pas favorables à cela.* »

La visite de M. Le Pensec en Polynésie

Le spleen des îles Marquises

PAPEETE
de notre envoyé spécial

« *Fauvette, si tu voles autour de cette tombe, n'oublie pas de chanter sa plus belle chanson.* » Aucune couronne mortuaire n'encombre la sépulture. L'hommage est rendu à tout instant par des frondaisons d'hibiscus et de frangipaniers qui s'inclinent à chaque rafale de vent. Comment éviter Jacques Brel aux îles Marquises ? Voudrait-on l'ignorer que l'on se retrouverait devant une autre pierre tombale frappée du nom de Paul Gauguin.

Papeete se gausse un peu de ces cohortes de nostalgiques et autres adeptes d'un exotisme sucré qui, chèques de voyage à la taille, s'en vont vers l'inévitable pèlerinage au cimetière d'Atuona, sur l'île d'Hivaoa. Qu'importe. Visiteur ému, M. Louis Le Pensec s'est recueilli tout simplement.

De passage aux îles Marquises du 16 au 18 septembre, le ministre des DOM-TOM en visite en Polynésie n'en était pas à son premier trouble. Il a croisé sur la baie de Taiohae un insolite équipage d'Espagnols qui, à bord d'un radeau en tiges de roseau, construit par des Indiens du Pérou, se laisse dériver des côtes sud-américaines vers la Nouvelle-Zélande. Leur ambition est d'étayer l'hypothèse d'influences pré-incas sur le peuplement polynésien. L'ancien ministre de la mer a craqué : il leur a remis une médaille de la République.

Tout est à l'avenant aux Marquises, où l'on vit au rythme d'un chassé-croisé quotidien des mythes. Il suffit de tourner un peu dans l'archipel pour rencontrer un groupe de cinéastes amateurs à Nuku-Hiva, une ethnoloque qui sillonne à cheval l'île de Ua-Huka et un peintre belge perdu dans une vallée enclavée d'Hiva-Ua. On parle aussi d'une poignée de globe-trotters qui s'adonnent à la pêche et à la cueillette.

Mais pour ces quelques Européens en quête de ressourcement tropical, combient de jeunes Marquisiens rêvent, l'œil ébloui devant des clips vidéo, de l'effervescence urgaine de Papeete ? Ils s'ennuient sur leur île. Ils partiront probablement tenter leur chance dans les quartiers périphériques du chef-lieu. Comme leurs aînés happés par le mirage du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), beaucoup reviendront aux Marquises échaudés.

Mais M. Le Pensec n'a pas passé trente-six heures à ausculter le spleen marquisien. C'est que l'archipel représente quelques enjeux de haute politique. Ces six îles parmi les plus éloignées de Papeete (1 500 kilomètres) ont toujours cultivé un particularisme ombrageux — on parle ici de « peuple marquisien » — et la chronique de leurs relations avec Tahiti est plutôt orageuse. Catholique, affichant un loyalisme sans faille à l'égard de la mère-patrie, elles ont vu avec inquiétude l'émergence de mouvements indépendantistes à Papeete.

D'autant que, selon l'entourage du ministre, M. Gaston Flosse, l'ancien secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, aurait mené un travail de sape en expliquant, lors des dernières campagnes électorales, que les socialistes, en cas de victoire, chasseraient les curés et imposeraient l'indépendance. M. Le Pensec est venu rassurer tout le monde, saluant les « *sentiments patriotiques* » et l'« *attachement remarquable* » des Marquises à la France.

« Mayottisation » ?

Depuis une quinzaine d'années, des élus marquisiens répètent aux hauts-commissaires successifs que leur archipel resterait dans le giron français si, d'aventure, Tahiti venait à accéder à l'indépendance.

On a donc parlé d'une future « Mayotte du Pacifique ». Les civils s'offusquent de la formule. Evoquer publiquement une telle hypothèse ne revient-il pas à admettre l'inéluctabilité de l'indépendance ? Or, Tahiti est encore loin d'être perdue, plaident-ils en substance, refusant tout défaitisme. Il n'empêche. Les militaires, moins politiques et soucieux avant tout de parer à toute éventualité, glissent qu'« *une mayottisation des Marquises est prévisible* ».

En attendant, la grande affaire du moment est la « régionalisation ». Sans trop se hasarder sur ce terrain délicat où se téléscopent susceptibilités marquisiennes et centralisme tahitien, M. Le Pensec a admis le principe d'une régionalisation, « *formule souple* » de « *prise en compte de la spécificité des intérêts économiques et culturels* » de l'archipel.

Dans le même temps, l'Etat s'engage à accélérer le désenclavement déjà amorcé ces dernières années. Une section de légionnaires du régiment de Mururoa aménage la piste d'Hiva-Ua pour permettre l'atterrissage d'un avion civil de type ATR-42. Un quai en eau profonde est annoncé à Ua-Huka... On reparlera des îles Marquises.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **M. Gaston Flosse se désiste de trois plaintes contre *Libération*.** — Les procès qui devaient opposer M. Gaston Flosse, ancien président du gouvernement territorial de Polynésie française, ancien député RPR et ancien secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, au journal *Libération* n'auront pas lieu. L'avocat du journal a fait savoir, lundi 19 septembre, à l'audience de la dix-septième chambre du tribunal de Paris que le plaignant, mis en cause dans des articles consacrés à des opérations immobilières illicites, l'avait informé d'une décision de désistement.

La fin de l'ouverture

Le débat continue entre ministres centristes

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, répond, dans un entretien au *Figaro* du mardi 20 septembre, à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan — et qui, comme M. de Beaucé, n'appartient pas au PS, — qui avait déclaré (*le Monde* du 20 septembre) lors du forum « FR 3-RMC », dimanche, que « *l'ouverture, ce n'est pas le drugstore, ce n'est pas ouvert en permanence* » (1). M. de Beaucé affirme qu'il ne partage « *absolument pas* » l'analyse de M. Stoléru.

M. de Beaucé ajoute : « *C'est un propos individuel qui n'engage que son auteur. J'ai, dans cette affaire, davantage tendance à croire le président de la République, quand il dit que l'ouverture doit se poursuivre, que le secrétaire d'Etat au Plan. Selon moi, la politique est une action permanente, ce n'est ni le bougnat ni le drugstore. Il n'y a pas d'heure d'ouverture et de fermeture... Je dirai que l'on ne ferme pas le dimanche (...). Après les élections, le discours sur l'ouverture exprimait une bonne volonté. Aujourd'hui, il s'appuie sur une pratique gouvernementale (...). Nous pouvons, sans complexe, substituer au mot « ouverture », celui de « pratique ouverte ». Je me sens proche des socialistes et lié au sein d'une majorité présidentielle.* »

Pour M. de Beaucé, « *le centre est devenu une sorte de soucoupe flottante* ». « *Le centre selon M. Méhaignerie*, souligne M. de Beaucé, *c'est la fermeture (...). Mais M. Méhaignerie n'a pas le monopole du centre (...). Lionel Stoléru veut créer des passerelles avec le centre, moi ce n'est pas mon obsession (...). Le PS a besoin d'un allié à droite et nous avons des chances de réussir. Le centre va s'organiser autour de la majorité présidentielle, ce qui n'était pas possible au temps de l'union de la gauche.* »

De son côté, M. Jack Lang, ministre socialiste de la culture et de la communication, a affirmé, lundi, lors de l'émission « Face au public », de France-Inter, que « *l'esprit d'ouverture (...), l'esprit de tolérance et de dialogue anime chaque responsable public à tous les échelons de l'Etat* ». « *L'ouverture, cela ne se pratique pas à sens unique* », a ajouté M. Lang, précisant : « *J'aimerais qu'on la pratique au conseil de Paris... Pourquoi ne la pratiquerait-on pas au sein des conseils régionaux dirigés par certains hommes de la droite ?* » M. Lang a conclu : « *Bâtir une démocratie plus conviviale, plus adulte, plus ouverte, après trente années de cadenassage et de verrouillage, c'est une longue marche.* »

(1) NDLR. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons indiqué que M. Stoléru a affirmé au cours de cette émission que le sigle PS « *ne signifie pas grand-chose pour les jeunes* ». M. Stoléru dément avoir prononcé « *cette phrase désagrable* [qui] *ne correspond pas du tout à* [sa] *pensée* », et de fait, était contenue dans une question et pas dans la réponse. M. Stoléru a dit exactement : « *Si on demandait à la plupart des Français ce que c'est que PS, et notamment aux jeunes, pour eux, c'est le microordinateur d'IBM.* »

L'extrême droite et les municipales

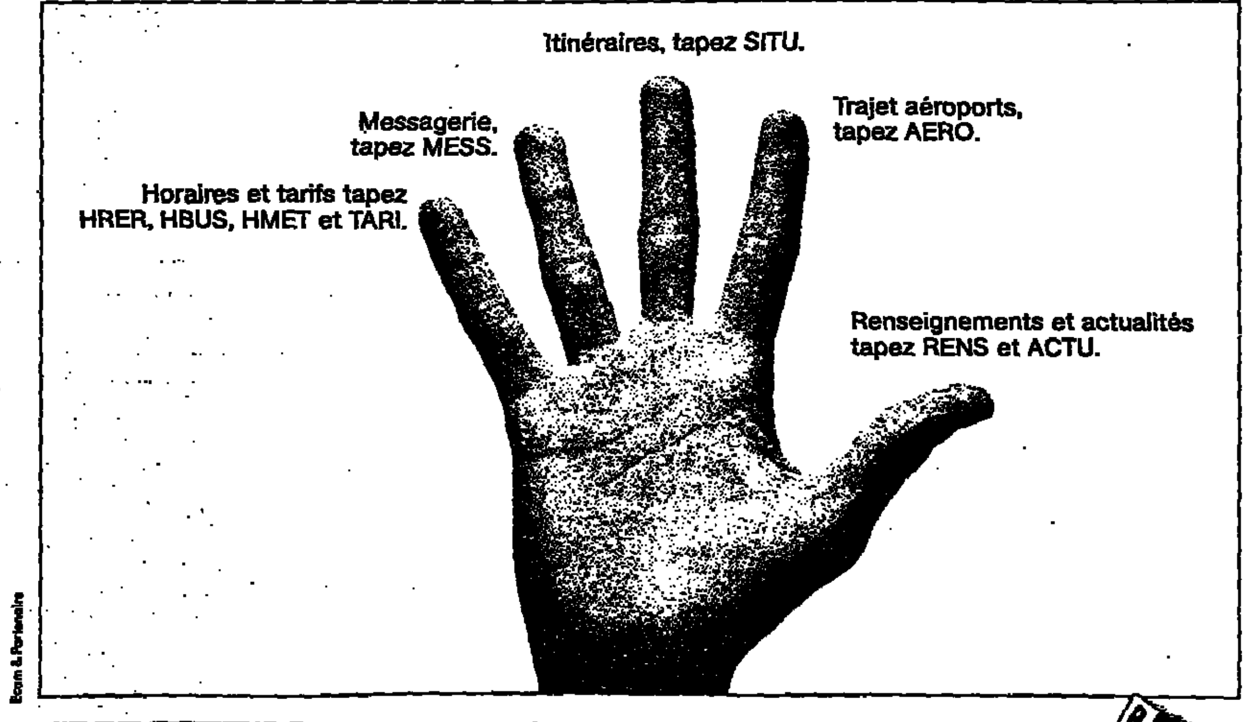
M. Stirbois prédit la constitution de listes communes FN-RPR

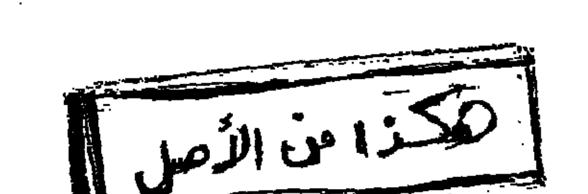
« *Il y aura des listes communes au premier et au deuxième tour des élections municipales dans les Bouches-du-Rhône entre le Front national et le RPR, cela est une certitude* », a déclaré, le lundi 19 septembre à Saint-Andiol, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du mouvement d'extrême droite, qui était interrogé par l'AFP avant une réunion de soutien à deux candidats de son parti aux élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre. « *L'alliance avec le FN est incontournable quand il fait entre 20 % et 30 % des voix dans la plupart des villes des Bouches-du-Rhône* », a-t-il ajouté, avant d'estimer qu'un refus d'accord conduirait à « *donner les clefs de la mairie soit à un communiste, soit à un socialiste* ».

Selon M. Stirbois, « *les responsables locaux du RPR n'ont pas du tout l'intention, pour les élections municipales en tout cas, de suivre les directives de l'état-major RPR* ». Evoquant la suspension de M. Raymond Lecler, conseiller général RPR de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), relevé de ses fonctions de secrétaire de la douzième circonscription de ce département, M. Stirbois a remarqué « *qu'il n'a pas été exclu, car, s'il était exclu, le RPR serait obligé d'exclure beaucoup de gens dans quelques mois* ».

Au sujet des cantonales, le numéro deux du FN a souligné que « *la loi de la réciprocité s'appliquera dorénavant implacablement* ». « *J'ai entendu M. Juppé répéter, réaffirmer, qu'il n'y aurait pas de soutien à des candidats du FN*, a-t-il dit. *Je pense qu'il voulait dire : dans l'hypothèse où des candidats du FN devanceront les candidats uniques du RPR et de l'UDF. Il est certain que de nombreux candidats du FN devanceront les candidats RPR-UDF dans les Bouches-du-Rhône et qu'ils n'auront pas le soutien du RPR. De façon tout à fait réciproque, il n'y aura aucun soutien du FN à des candidats RPR-UDF qui nous auraient devancés.* »

Par ailleurs, M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national au conseil régional d'Ile-de-France, a adressé à M. Olivier Philip, préfet de région, et M. Michel Giraud, président — démissionnaire pour cause de cumul de mandats électifs — du conseil régional, une lettre réclamant « *une convocation en séance plénière* » de cette assemblée « *avant la fin du mois, conformément à la loi* ».





هكذا من الأصل

Société

ÉDUCATION

La polémique sur le jour du catéchisme

L'Eglise catholique souhaite une réflexion d'ensemble sur les rythmes scolaires

La Fédération de l'éducation nationale a accueilli en termes sévères l'appel lancé par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, pour que le catéchisme puisse avoir lieu à l'intérieur des établissement scolaires (*le Monde* du 20 septembre). Pour le secrétaire général de la FEN, M. Guy Le Néouanic, « *la demande de l'Eglise catholique conduirait l'institution du service public à s'adapter aux exigences des institutions religieuses* ». « *Imaginons*, poursuit-il, *que le ministre dise oui. Comment pourrait-il refuser le même droit au grand rabbin, aux musulmans chiites ou sunnites, et même à Mgr Lefebvre ?* »

Ce n'est pourtant pas du pluralisme confessionnel en France qu'a parlé l'archevêque de Paris, mais de l'enseignement religieux, dont il fait une pièce maîtresse de la culture des enfants, illustrant même son propos par cette formule, le dimanche 18 septembre, à Radio-Pacific-FM : « *L'Eglise catholique est quand même plus importante pour la culture française que le Grand Louvre.* »

Ce n'est pas la première fois que l'épiscopat, notamment l'archevêque de Paris, lance un cri d'alarme sur la baisse de fréquentation du catéchisme. 45 % seulement des enfants de huit à douze ans scolarisés dans le primaire suivent des cours d'enseignement religieux dans les paroisses. Or l'évolution vers la semaine scolaire continue accentue cette désaffection.

L'épiscopat s'attache à la lettre et à l'esprit de la loi de Jules Ferry de 1882, qui prévoyait la libération d'un jour en milieu de semaine pour l'enseignement religieux. Deux évêques, ceux de Bourges et d'Angoulême, sont intervenus auprès des tribunaux administratifs d'Orléans et de Poitiers pour casser la décision de deux inspecteurs d'académie qui avaient autorisé, à la demande des parents, le transfert des cours du samedi matin au mercredi. Ils ont obtenu gain de cause, mais ces deux actions judiciaires, inaccoutumées de la part de l'épiscopat, ont laissé des traces dans les milieux enseignants.

Cette défense du mercredi libre est une position tactique. Les évêques n'ignorent pas que la semaine de travail continue et la libération du week-end sont des revendications populaires dans les familles, notamment en raison de l'extension du travail féminin, et qu'elles seront, à terme, généralisées. « *Nous arcbouter sur le mercredi, c'est une position défensive*, admet le cardinal Lustiger lui-même. *Cela veut dire qu'il ne faut pas toucher au* statu quo *tant qu'on n'a pas procédé à une reflexion de fond sur les rythmes scolaires des enfants.* » Les évêques, et en particulier celui de Paris, ont depuis longtemps fait valoir leur préférence pour un réaménagement global sur l'année des horaires scolaires (moins de grandes vacances et libération du samedi et du mercredi).

La nomination de M. Bouchareissas

Mais que faire en attendant ? Les évêques craignent à nouveau d'être mis devant le fait accompli, comme ils estiment l'avoir été à Bourges et à Angoulême. Ils ne cachent pas leur inquiétude à la lecture de la circulaire Jospin-Bambuck du 2 août 1988 donnant une liberté accrue aux autorités académiques et aux collectivités locales dans la détermination des rythmes scolaires. Ils ne voient pas non plus très favorablement l'arrivée de M. Michel Bouchareissas, ancien secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), au cabinet du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour une mission sur l'« *aménagement des rythmes de la vie de l'enfant* ».

D'où le ballon d'essai lancé, pour la première fois publiquement, par le cardinal Lustiger : pourquoi ne pas permettre que le catéchisme soit enseigné dans les locaux scolaires, mais en dehors des heures de classe, par exemple à la mi-journée ou en fin de journée, comme cela est déjà autorisé par la loi pour les lycées et collèges de l'enseignement public, dans le cadre des aumôneries ? Pour 20 % d'entre elles, leurs activités s'exercent à l'intérieur des locaux scolaires.

S'il est vrai que le catéchisme à l'école est une pratique courante chez les voisins européens, de telles dispositions sont difficilement envisageables à court terme pour la France, compte tenu de ses lois et de sa tradition laïques. L'Eglise catholique elle-même – ses bénévoles qui font le catéchisme, la nouvelle pédagogie qu'elle met en œuvre pour l'instruction religieuse – n'est pas prête à un tel bouleversement des habitudes et des mentalités.

Le cardinal Lustiger a voulu attirer avec éclat l'attention du gouvernement et de l'opinion sur la question de l'enseignement religieux des enfants, qui est pour lui au cœur de la défense du patrimoine spirituel et culturel du pays. Moins bruyamment, des discussions exploratoires ont commencé entre des représentants de l'épiscopat français et la Ligue de l'enseignement – spécialement sur ce sujet controversé des rythmes scolaires – montrant que les esprits sont peut-être en train de bouger sur la question laïque.

HENRI TINCQ.

M. Charles Vallée directeur des affaires générales au ministère

M. Charles Vallée, professeur d'université, a été nommé directeur des affaires générales, internationales et de la coopération au ministère de l'éducation nationale, par décret en conseil des ministres. Il remplace M. Gilbert Léoutre, qui occupait cette fonction depuis juillet 1987.

[Né le premier juin 1939 à Rennes, M. Charles Vallée est agrégé de droit public et titulaire du Master of Political Science de la State University of New York. Professeur d'université, M. Vallée a enseigné à Metz (1976), puis à Rouen à partir de 1980. Depuis 1982, il était directeur des études à l'Ecole nationale d'administration. Spécialiste de droit international public et de droit européen, il est notamment l'auteur d'un *Droit des communautés européennes* et coauteur d'un manuel de droit international public.]

DÉFENSE

Après un accord conclu avec les Etats-Unis

Les avions ravitailleurs français seront modernisés

La France et les *Etats-Unis* ont conclu un accord pour modifier leur flotte respective d'avions ravitailleurs en vol, du type KC-135, de façon à tripler *grosso modo* les capacités opérationnelles de ces appareils.

A partir de l'année prochaine, les avions français devraient retourner chez le constructeur Boeing pour qu'on y installe trois systèmes de ravitaillement à bord, au lieu d'un seul actuellement.

En 1964, la France a acquis douze KC-135, qui sont des quadriréacteurs Boeing-707 spécialement aménagés pour ravitailler en vol les bombardiers nucléaires Mirage IV ou, après reconditionnement interne, transporter du fret et des passagers sur des distances intercontinentales. Cet appareil pèse 145 tonnes au décollage et il peut délivrer en vol du carburant grâce à un tuyau de ravitaillement qu'il laisser traîner derrière sa queue et dans lequel l'avion de combat *vient* verrouiller sa perche installée dans le nez. Ce procédé procure une sérieuse allonge au rayon d'action du Mirage IV puisque le KC-135 peut livrer du carburant jusqu'à 5 500 kilomètres de sa base de départ.

Depuis 1985, ces avions – il en reste onze après un accident en Polynésie quelques années auparavant – ont été modernisés. Les réacteurs sont nouveaux, leur électronique de bord a été rénovée. De sorte que cette flotte, basée principalement à Istres (Bouches-du-Rhône), Avord (Cher) et Mont-de-Marsan (Landes), sera opérationnelle jusqu'en 2005.

Une conséquence de la guerre du Tchad

Mais, entre-temps, la technique du ravitaillement en vol s'est généralisée et, outre les Mirage IV, tous les avions de combat (comme les Mirage F-1, les Jaguar ou les Super-Etendard) sont dotés d'une perche qui leur permet à eux aussi de venir s'abreuver en carburant auprès d'un KC-135.

Les opérations en Afrique et, notamment, les interventions au Tchad, ont démontré l'insuffisance de la flotte française de ravitaillement. Les états-majors doivent « *jongler* » entre les demandes prioritaires des escadres de Mirage IV et celles des autres formations aériennes clientes. Tant et si bien que les onze KC-135, avec leur système unique en queue de ravitaillement, ne suffisent pas à la tâche.

De leur côté, les Etats-Unis, avec, pourtant, leur flotte de six cent cinquante KC-135, avaient le même problème de multiplier les capacités de ravitaillement de leurs avions en *service. Le projet a été conçu d'ins*taller deux autres points de ravitaillement sous chacune des ailes du Boeing, en complément de celui en queue de l'appareil. Le KC-135 ainsi équipé rappellera les KC-10 ou les C-130 K américains et les VC-10 K britanniques, qui disposent déjà de trois systèmes de ravitaillement sous la voilure et la queue.

Un accord a donc été signé entre la France et les Etats-Unis aux termes duquel les deux pays cofinanceront ce programme de modernisation de leurs KC-135 respectifs. Dès 1989, les avions français s'intégreront progressivement dans la chaîne de production pour recevoir les deux points de ravitaillement *supplémentaires* : un sous chaque voilure. Cet accord conclu n'a pas été officiellement annoncé en France.

L'armée de l'air française devrait disposer à terme d'une capacité accrue de ravitaillement à son profit, mais aussi au bénéfice des formations de l'aéronautique navale.

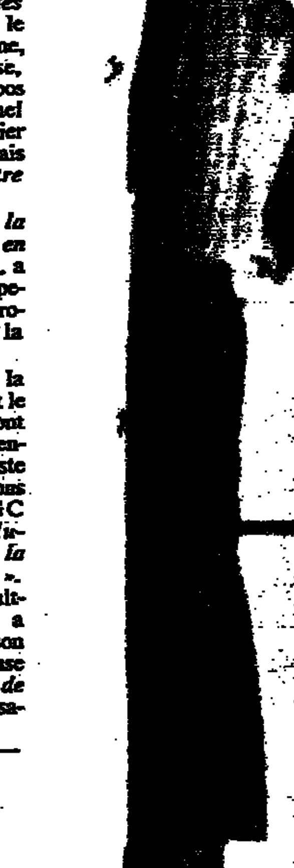
Le système retenu de ravitaillement en vol n'a pas pour seul avantage d'augmenter les capacités instantanées des nouveaux KC-135 à allonger sensiblement le rayon d'action des avions de combat et, donc, leur aptitude à se déployer loin de leur base de départ. Il permet aussi de diminuer le temps de l'opération, en permettant à trois avions à la fois (au lieu d'un) de recevoir du carburant. En écourtant la durée de cette opération, toujours délicate, on diminue du même coup la vulnérabilité à toute attaque inopinée des avions ainsi ravitaillés.

M. Hernu, FO et la CGC favorables au projet Rafale

« *Il ne me paraît pas bon, aujourd'hui, de mettre en doute la crédibilité du Rafale, car, ainsi, nous laisserions la place à des avions étrangers* », a déclaré, le lundi 19 septembre, à Villeurbanne, l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, après les propos du premier ministre, M. Michel Rocard, expliquant que ce dossier du nouvel avion de combat français était dans un état de « *sinistre avancé* ».

« *Ce programme est vital pour la défense, l'industrie aéronautique en général et l'économie nationale* », a ajouté M. Hernu, qui a tenu à rappeler qu'il avait été à l'origine du projet lorsqu'il était ministre de la défense en 1985.

De leur côté, après la CGT, la fédération FO de la métallurgie et le syndicat CGC de l'aéronautique ont publié des communiqués pour défendre le programme Rafale. FO insiste pour la recherche de coopérations avec d'autres pays. La CGC dénonce les « *quelques hurluberlus* » qui « *s'aperçoivent que la défense nationale coûte cher* ». Enfin, le PDG du groupe Dassault-Breguet, M. Serge Dassault, a adressé une lettre personnelle à son encadrement dans laquelle il accuse *l'Express* d'avoir écrit « *un tissu de mensonges* » dans son dossier consacré au Rafale.



ENFANCE

Un film du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale

Comment parler aux enfants des agressions sexuelles

Impossible de parler de l'inceste aux jeunes enfants ? Aurions-nous oublié *Peau d'âne*, le conte de Perrault où il est question d'une princesse dont la mère vient de mourir et que son père, *le roi, veut épouser ?* Le réalisateur Bernard Betremieux a eu l'idée de s'inspirer de ce conte dans un film destiné aux enfants, mais que les adultes ont chaleureusement applaudi, lundi 19 septembre, lors de la journée sur les abus sexuels à l'égard des enfants organisée par le secrétaire d'Etat à la famille. Ce film, *Histoire d'en parler, adapté à* l'initiative du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, dure trente minutes, mais son découpage en séquences de sept à huit minutes permet une utilisation facile à des fins pédagogiques.

Chacune des séquences consiste en scènes de la vie *jouées par des garçons et des* filles d'une école primaire et des acteurs professionnels. Dans la première, « signaux de larmes... signaux d'alarmes », un petit garçon a subi des violences de la part de « grands » à la sortie de l'école. On y voit tous les signes d'appel que les victimes lancent généralement à leur entourage : *mutisme, retrait* dans la cour d'école... et, enfin, fugue : l'enfant retrouve enfin la paix quand il parvient à en parler d'abord à des copains, puis aux adultes (institutrice et parents).

La deuxième histoire concerne les exhibitionnistes et la troisième l'inceste. Avant d'en venir à ce thème, très délicat, M. Betremieux a eu l'idée de présenter une saynète *jouée* dans une salle de classe où une institutrice apprend à ses élèves à dire *non à un adulte « qui vous propose quelque chose qui vous plairait bien »*. Cela peut-être un bonbon bien sûr, mais aussi de réparer un bateau.

Simple, émouvant, positif, souvent gai, ce film devrait pouvoir aider tous ceux qui à, l'école notamment, voudraient parler avec les enfants des abus sexuels dont ils peuvent être victimes.

S'adresser directement aux petits enfants ? C'est possible, ont affirmé pendant cette journée deux équipes de professionnels *de l'enfance qui, pendant deux* ans, ont mené une expérience en Isère et en Seine-Saint-Denis, surtout si les adultes ont eu eux-mêmes l'occasion de voir auparavant les documents présentés à leurs enfants.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

PARIS

Le quartier de la Défense fête ses trente ans

Le quartier de la Défense, près de Paris, a trente ans. Le 9 septembre 1958, le *Journal officiel* publiait un décret créant l'établissement public qui devait aménager les 760 hectares de ce quartier à cheval sur Puteaux, Nanterre et Courbevoie. Trente ans plus tard, trente mille personnes habitent et cent mille travaillent dans le plus grand pôle d'affaires d'Europe, où 650 sociétés occupent plus de deux millions de mètres carrés de bureau.

Pour célébrer ses trente ans, la Défense organise un programme d'animation et de spectacles jusqu'au 6 novembre.

● « La Défense s'illumine ». Des rayons laser rythmeront l'espace le long de l'axe historique qui de la grande arche remonte vers l'arc de triomphe de l'Etoile. En même temps, l'histoire de la Défense sera évoquée sur un écran d'eau géant dans la fontaine AGAM. Du 28 septembre au 4 octobre, de 19 h à 1 h du matin.

● « Trente ans en cent maquettes ». Les cartons à dessin et les caisses s'ouvrent pour exposer les projets réalisés ou abandonnés, comme celui d'une tour de 700 mètres de haut. Jusqu'au 6 novembre, de 12 h à 19 h, galerie esplanade, entrée libre.

● « Images d'archives ». Les vaches dans des prés à quelques centaines de mètres du Rond-Point... les bidonvilles de Nanterre... Jusqu'au 3 octobre de 12 h à 20 h, sur grand *écran ; promenoir du centre com*mercial des Quatre temps.

● « Art contemporain : les années 80, vues par cinq galeries ». Cinq grandes galeries parisiennes d'art contemporain présentent leurs artistes. Du 23 septembre au 6 novembre, tous les jours, sauf le mardi, de 12 h à 19 h. Galerie la Défense Art 4.

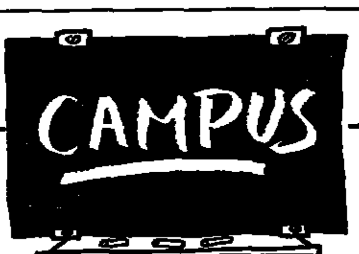
● « Les JO sur le parvis ». A l'invitation du conseil général des Hauts-de-Seine, les épreuves des Jeux olympiques de Séoul sur grand écran. Jusqu'au 3 octobre, parvis de la Défense.

● « Douze ans de jazz à la Défense ». Concert gratuit avec les lauréats du concours national de jazz de la Défense. Jeudi 6 octobre à 12 h 30, place de la Défense.

● « Le mois de l'affiche ». Cent affiches publicitaires du monde entier primées lors de concours internationaux. Jusqu'au 15 octobre ; esplanade du Général-de-Gaulle et place de la Défense.

● « L'escadron motocycliste de la garde républicaine ». Démonstration le mercredi 21 septembre de 12 h 30 à 14 h, place de la Défense.

● Enfin deux « journées portes ouvertes ». Les dessous de la Défense, sa machinerie, le contrôle des 26 000 places de parking, la culture d'espèces d'arbres très rares, le parc de 25 hectares... Vendredi 7 octobre de 12 h à 14 h et samedi 8 octobre de 10 h à 18 h ; départ galerie de l'Esplanade. Renseignements par téléphone au 47-96-25-43.



Une « charte » des universités européennes

Une « grande charte » *(Carta magna)* des universités européennes a été signée, dimanche 18 septembre, par les recteurs des vingt-quatre universités les plus anciennes d'Europe, au cours des cérémonies marquant le neuvième centenaire de l'université de Bologne, en présence de M. Francesco Cossiga, président de la République italienne. Ce document énonce *quatre principes fondamentaux* : indépendance à l'égard « *de tout pouvoir politique, économique et idéologique* » ; liaison indissociable entre l'enseignement et la recherche ; *reconnaissance de la « liberté de recherche, d'enseignement et de formation » ;* nécessité de la « *connaissance réciproque des cultures européennes* ». Pour atteindre ces objectifs, la charte préconise notamment d'encourager l'échange d'informations et de documentations et la mobilité des enseignants et des étudiants et demande une politique générale d'attribution de bourses et d'équivalences en matière de titres et d'examens.

Cette charte, qui constitue aux yeux de M. Cossiga « *un pacte européen de la culture* », a été signée par les recteurs dans l'ordre d'ancienneté de leurs universités : après Bologne, venaient la Sorbonne, Salamanque, Coimbra, Prague, Cracovie, Vienne... pour finir par Istanbul, Utrecht et Barcelone.

Au cours des travaux, qui ont rassemblé pendant trois jours environ quatre cents recteurs venus du monde entier, M. Gianni Agnelli, président de Fiat, a préconisé un processus d'européanisation de l'université : « *Chaque étudiant doit pouvoir commencer ses études à Paris, les continuer à Londres, les terminer à Rome ou Francfort, les perfectionner à Bologne,* a-t-il dit. *Nous devons récupérer dans un style moderne l'héritage illustre des « clercs errants » du passé.* ». – (AFP.)

● Risques financiers

*Le centre de formation conti*nue HEC-ISA organise lundi 10 octobre au Grand Hôtel (2, rue Scribe, 75009 Paris), de 14 h 30 à 19 heures, une réunion sur le thème : « *Le contrôle des risques financiers.* »

(Club finance internationale, centre HEC-ISA, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-70-00.)

● Industrie des langues

Le congrès national des enseignants de langues étrangères appliquées (LEA) aura lieu à l'université de Rennes-II en janvier 1989. Il aura pour thème : « *Les industries des langues.* »

(Université de Haute-Bretagne, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex. Tél. : 99-54-99-55.)

● Jésuites

L'Institut d'études sociales (Institut catholique de Paris), dirigé par les jésuites, offre à cinquante étudiants « *la possibilité d'une formation à l'économie, la sociologie, la politique et à une réflexion fondamentale* ». Candidatures jusqu'au 15 octobre.

(Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 42-22-41-80.)

REPÈRES

Nucléaire

La France gérera ses déchets radioactifs

La France est déterminée à « *stocker, sur son propre sol et dans des conditions de sûreté éprouvées, la totalité de ses déchets radioactifs* », a affirmé M. Jean-Pierre Capron, président du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), devant la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui s'est ouverte à Vienne, *le lundi* 19 septembre. M. Capron a précisé que les études se poursuivaient pour constuire un « *laboratoire souterrain* » destiné aux déchets de haute radioactivité, l'objectif étant de disposer d'un « *centre de stockage en profondeur opérationnel au début du vingt et unième siècle* ».

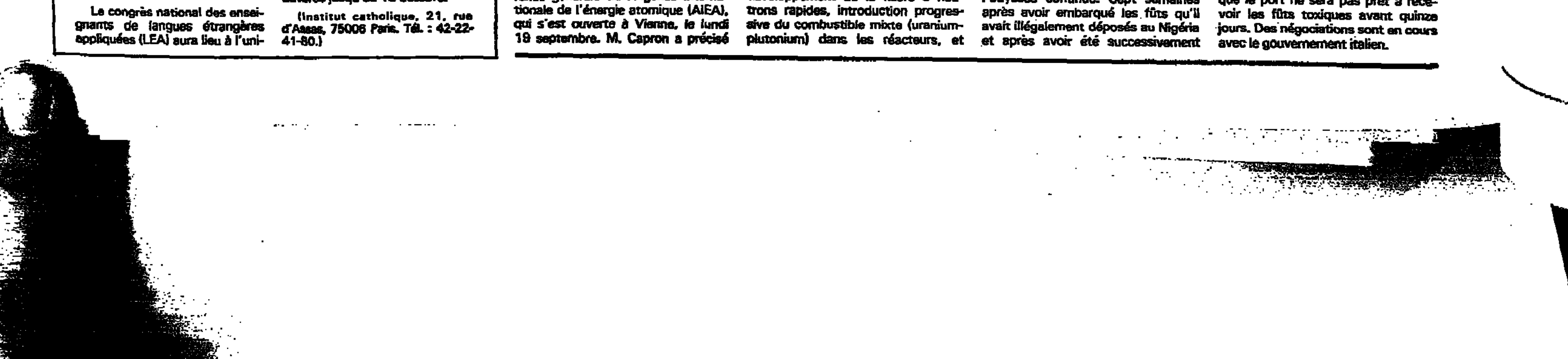
Présentant le programme électronucléaire français des annés à venir, le président du CEA a indiqué que les efforts porteraient plus sur la « *valorisation de l'investissement* » que sur l'accroissement du parc nucléaire : développement de la filière à neutrons rapides, introduction progressive du combustible mixte (uranium-plutonium) dans les réacteurs, et démarrage des nouvelles installations de retraitement des combustibles irradiés de la Hague. – *(AFP.)*

Déchets toxiques

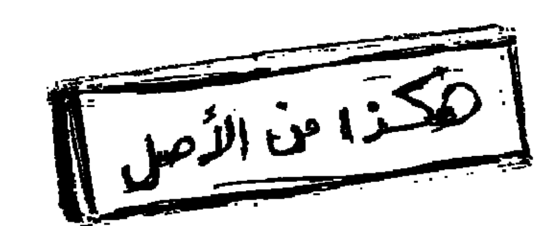
Livourne refuse le cargo-poubelle

Pour l'équipage du *Karin-B*, ce cargo-poubelle transportant 2 000 tonnes de déchets toxiques provenant des industries italiennes, l'odyssée continue. Sept semaines après avoir embarqué les fûts qu'il avait illégalement déposés au Nigéria et après avoir été successivement refoulé par plusieurs pays d'Europe, le bateau, dont le chargement a été finalement pris en compte par le gouvernement italien en vertu des accords internationaux, est pratiquement revenu à son point de départ.

le *Karin-B* mouille au large de Livourne où, théoriquement, les autorités portuaires devaient l'accueillir. Or le maire lui a enjoint de ne pas s'approcher, les dockers menacent de faire grève, et les autorités régionales de Toscane assurent que le port ne sera pas prêt à recevoir les fûts toxiques avant quinze jours. Des négociations sont en cours avec le gouvernement italien.



Le quartier de la Défense fête ses trente ans



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



Vraiment trop bête !

Notre confrère *Politis*, qui cultive le « devoir d'irrespect », provoque-t-il seulement, à *propos* des JO, en titrant cette semaine, avec un clin d'œil à Jacques Brel : « Beau et con à la fois » ?

Beau, le spectacle olympique, vu des tribunes ou à la télévision, *l'est d'évidence* : les arabesques aériennes de Greg Louganis, médaille d'or, mardi midi, au tremplin de 3 mètres, paraissaient tracées par un pinceau japonais. Et l'on aura maintes occasions, à partir de vendredi, de magnifier les dieux de l'athlétisme.

Mais la deuxième épithète ? La rubrique « Nos ami(e)s les bêtes » commence, il est vrai, à s'étoffer depuis la cérémonie d'ouverture. On va peut-être crier au préjugé, mais ce n'est quand même pas la faute des observateurs si la compétition de boxe est en train d'être revue et corrigée par d'involontaires *Marx Brothers*.

D'abord, les organisateurs sud-coréens ont installé deux rings, A et B, dans le gymnase Chamshil : si bien que lorsque le gong A annonce la fin d'un round, les combattants du ring B s'arrêtent aussi, tout surpris : *« Tiens, c'est déjà fini ? »* C'est arrivé plusieurs fois, cette histoire de cloches, avant qu'on essaie de mettre les pendules à l'heure.

Et puis, il y a l'invraisemblable mésaventure du poids moyens américain Anthony Hembrick, parachutiste de son état, qui regardait paisiblement passer les autobus en mâchant du chewing-gum : finalement, il a raté le bon et il a été éliminé pour retard. Les cameramen de NBC, qui l'attendaient en direct, s'en sont tapé la tête contre les murs.

Mpucuko Makama, lui, ne s'est pas présenté du tout. Il pesait trop lourd, le boxeur du Swaziland – oui, ce petit royaume du sud de l'Afrique, dont le jeune souverain Mswaté III s'est retenu à pleines plumes pour ne pas mettre le grand missionnaire blanc Jean-Paul II dans une marmite (*le Monde* daté 18-19 septembre). Il avait dû se tromper de catégorie, Mpucuko. Alors, notre représentant, Ludovic Proto, qui devait l'affronter, c'est, à son corps défendant, retrouvé tout seul au milieu du ring, comme un Toulousain place de la Concorde, et l'arbitre a levé son bras gauche en signe de victoire. Il avait l'air malin, le pauvre.

Pas finaud non plus, l'arbitre ivoirien Marius Lougbo. Le Mongol Amarjargal était déjà tombé trois fois le nez dans la poussière, et, selon le règlement, son adversaire, le Canadien Pagendam, aurait dû être déclaré vainqueur. Mais Marius a laissé jouer la partie de château de cartes, et c'est le Canadien *qui, sur un coup de tête* – un vrai, un parfaitement interdit – s'est retrouvé sonné. Vainqueur : Amarjagal, a décrété M. Lougbo en arrêtant le combat. Jamais de la vie, a protesté Jamie Pagendam... après coup. La commission d'appel lui a donné raison, en inversant le résultat.

Mais le règlement, toujours lui, stipule qu'un boxeur reconduit dans son coin par l'arbitre ne peut plus mettre les pieds sur un ring pendant deux mois. *Exit* donc le Canadien. *Exit* aussi Marius Lougbo, suspendu, tout de même, pour la suite de la compétition olympique.

C'est très bête aussi ce qui est arrivé à l'équipe italienne de *football, ridiculisée 4 buts* à 0 par... la Zambie. Incrédules, les « tifosi » devant leur récepteur de *télévision*. Méconnaissables les joueurs professionnels de la Juventus, du Milan AC et du Naples de Maradona : zombies contre Zambiens.

Mais la palme du « ratage » revient sans doute à la jeune gymnaste britannique Lisa Grayson, quinze ans. La police l'a recherchée dans tout le Devon pour qu'elle aille remplacer, en catastrophe, une camarade blessée à Séoul. On l'a retrouvée, mais trop tard pour qu'elle puisse prendre un avion à temps : elle était au zoo, en rêveuse admiration devant des « collègues » passant joyeusement de barres parallèles en barre fixe. Nos amies les bêtes...

MICHEL CASTAING.

TIR : la médaille du « carabinier » de Créteil

Le plomb d'argent de Nicolas Berthelot

Le Français Nicolas Berthelot a remporté, le mardi 20 septembre, la médaille d'argent du tir à la carabine à air comprimé à 10 mètres avec un total de 694,2 points. Quatrième à Los Angeles du concours gagné par Philippe Heberlé, le jeune tireur faisait partie des favoris à Séoul. Au cours d'une finale où tout s'est joué à un ou deux dixièmes de millimètre, il n'a pas réussi à combler totalement son retard d'un point sur le Yougoslave Goran Maksimovic, champion olympique avec 695,6 points. En revanche, il dut batailler jusqu'à la dernière des dix balles pour contenir la remontée de l'Allemand de l'Ouest Johann Riederer, troisième avec un total de 694 points.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Il sourit, il tremble, il bégaie sa joie devant les micros tendus. Nicolas Berthelot n'est pas un expansif. Il n'a pas les mots pour dire son bonheur. Son large sourire de garçon timide est certes éloquent, mais il ne peut suffire aux chercheurs d'interviews. *« Le tir est toute son expression*, explique Jean-Richard Germont, le directeur national. *C'est pourquoi il peut paraître loufoque dans la vie. »* Ce « carabinier » est en effet un drôle de pistolet. Ses lubies, volontaires ou non, ont souvent mis en effervescence le milieu très posé et rigoureux des spécialistes de la carabine (les carabiniers). Statistiquement, les farfelus sont, paraît-il, plus nombreux chez les « pistoliers ».

Surdoué du tir, Nicolas a remporté son premier titre de champion d'Europe junior à treize ans. Deux autres ont suivi. Mais c'est son tempérament d'éternel distrait et sa propension à dormir qui faisaient le bonheur des échotiers. En 1987, peu avant la finale du championnat d'Europe, on l'a surpris dans le stand de tir endormi sur sa chaise. Quelques minutes plus tard, il était champion d'Europe. Comme dans un rêve. A vingt-quatre ans, il n'est plus l'enfant terrible de l'équipe de France comme il y a dix ans à son arrivée. Après avoir failli être exclu de l'Institut national des sports (INSEP) où il suit des cours d'informatique, le garnement s'est assagi. *« C'est un consciencieux, un méthodique »*, dit son DTN (*directeur technique* national), approuvé par les copains du groupe France venus l'encourager.

Sa placidité naturelle l'a servi au moment de cette finale dont il rêvait depuis deux ans. Il fallait des nerfs d'acier pour supporter la tension d'une telle épreuve de précision, retardée de plusieurs minutes par un incident insolite. A la dernière seconde, un Coréen a remplacé le Hongrois *Oliver Gaspar, déjà installé* à son pas de tir. Les juges avaient miraculeusement retrouvé un point qui qualifiait le tireur local pour la finale à huit. Pauvre Gaspar, pauvre garçon, obligé à quinze ans de laisser sa place dans une finale olympique qu'il pensait avoir méritée ! *Cette bavure – saluée* par des bordées de sifflets – renforce la suspicion ambiante à l'égard des juges coréens, pris plusieurs fois en flagrant délit d' « erreur ». *« Des tireurs du pays qui nous reçoit n'ont pas fait les points qui sont affichés »*, remarque Jean-Richard Germont. Comme d'autres responsables d'équipes, il a placé des observateurs pour lire par-dessus l'épaule des juges. A toutes fins utiles.

« La médaille de Nicolas va soulager tout le monde, espère le DTN. *Alors que nous faisions tranquillement du camping à Los Angeles, nous ressentons ici la pesanteur du village olympique. »* Les tireurs français portent en plus sur leurs épaules le poids d'une discipline traditionnellement pourvoyeuse de médailles. La veille, Evelyne Manchon en a longtemps tenu une de bronze dans sa ligne de mire. Quatrième à l'issue des qualifications au pistolet à 25 mètres, la jeune femme était entrée en finale *« bien décidée à défendre* (sa) *peau »*. Après une première série de cinq balles, elle était troisième. Mais pour deux balles égarées ensuite dans le 9 au lieu du 10, cette célibataire de trente-cinq ans restera encore quelque temps dans l'anonymat.

Elle avait pourtant consenti de *gros sacrifices pour préparer* ces Jeux. Installée en Espagne depuis huit ans, elle a quitté son emploi de traductrice pour s'entraîner cinq heures par jour. Malgré les difficultés financières, elle ne regrette pas son année sabbatique : *« J'avais toujours fait du tir en amateur*, dit-elle. *Au cours de ces derniers mois, j'ai découvert que je pouvais faire jeu égal avec les meilleures. Je souhaite pouvoir continuer à m'entraîner à plein temps pendant les quatre prochaines années pour les J.O. de 1992. »* A Barcelone, elle sera un peu chez elle. Retrouvera-t-elle les conditions de Séoul ?

Lumière de matin calme

Après une matinée maussade, le soleil était revenu sur le centre de tir de T'aenung. Sur les murs de chaque côté du pas de tir, l'automne commençait à faire rougeoyer une vigne vierge. La lumière était parfaitement tamisée. Pas un souffle de vent.

Des conditions que Jean-Pierre Amat et Pascal Bessy, les deux spécialistes français de la carabine en position couchée, n'avaient pas connues quelques heures plus tôt. La lumière du matin calme leur a joué un vilain tour. Vers 9 heures, le ciel *était bouché au-dessus du centre de* tir de T'aenung. Gris anthracite. *« La tactique était d'attendre que le temps se lève »*, dit Jean-Pierre Amat. Dans cette discipline, les concurrents disposent en effet d'une heure quarante-cinq pour lâcher leurs soixante balles sur une cible distante de 50 mètres. Malheureusement, c'est le contraire qui s'est produit. Dans les lunettes de visée, il faisait presque nuit lorsque les Français durent se résoudre à tirer.

Le voisin de Pascal Bessy avait, lui, fait le bon choix. *« Il a fini en une demi-heure. Je n'avais pas encore grillé la moitié de mes balles ! »*, s'exclame le jeune champion marseillais. *« Pour tirer à cette vitesse, il faut une expérience que nous ne possédons pas encore »*, avoue Jean-Pierre Amat. Lucky Luke est tchécoslovaque. Son nom est Miroslav Varga. Il a réussi 600 points sur 600 au cours de cette épreuve qualificative avant de battre un Coréen et un Hongrois en finale. C'est à cause de types comme lui que la fédération internationale doit revoir ses règlements. A partir de la saison prochaine, le diamètre du centre de la cible sera réduit de 12,5 millimètres à 10 millimètres.

Amat et Bessy ne désespèrent pas. Leur meilleure spécialité, c'est la carabine trois positions. Evelyne Manchon n'a pas non plus rendu les armes. Il lui reste le pistolet à 10 mètres. *« C'est une distance où les Français excellent généralement »*, assure Jean-Pierre Amat. Il est bien placé pour en parler. Jusqu'à cette année, il était recordman du monde en carabine à 10 mètres avant d'être évincé de l'équipe de France par deux jeunes loups : Nicolas Berthelot et Franck Badiou, vingt et un ans, éliminé de la finale pour quelques millimètres.

A 10 mètres, il y a une école française dont Berthelot, comme Heberlé, est un pur produit. *« Beaucoup de pays nous demandent des conseils, mais nous n'avons pas une recette miracle*, explique Jean-Richard Germont. *Nous avons conçu une technique de tir le plus dépouillée possible, une méthode d'initiation diffusée dans nos cinq cents ou six cents écoles de tir. »* Le but final n'est pas forcément une médaille. *« Le tir permet d'atteindre la sagesse*, dit-il. *C'est une discipline d'aboutissement. »* Nicolas Berthelot, *« un être d'exception dans tous les sens du terme »*, selon son entraîneur, avait atteint la sagesse. Maintenant, il tient la médaille.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

A la télévision

Mardi 20 septembre

14 h 30-17 h (différé, A 2) : *gymnastique, haltérophilie, cyclisme* (1 km contre la montre messieurs).

18 h-19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball* (messieurs), *boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne, volley-ball, haltérophilie, lutte, voile* (première régate) *taekwondo*.

19 h 10-19 h 30 (A 2) : « Journal des Jeux. »

Mercredi 21 septembre

0 h 10-6 h 45 (direct, A 2) : *aviron, gymnastique* (libres dames par équipes), *natation* (finale 100 m papillon messieurs, 200 m libre dames, 400 m quatre nages messieurs, 200 m brasse dames, relais 4 × 200 m libre messieurs), *cyclisme* (vitesse et poursuite individuelles).

6 h - 7 h 30 (résumé, TF 1) : *aviron, cyclisme, tir, natation, sports équestres, escrime* (fleuret), *gymnastique*.

11 h 30-12 h 30 (direct, A 2) : *lutte* (sous réserve de la qualification du Français Patrice Mourier).

13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : *basket-ball* (messieurs), *boxe, cyclisme* (vitesse et poursuite), *sports équestres, escrime* (fleuret), *gymnastique, hockey sur gazon, aviron, natation, water-polo* (France-Corée du Sud), *tennis* (1er tour), *lutte, tir, base-ball*.

18 h-19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball, boxe, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne* (tir), *water-polo, haltérophilie, lutte, voile* (deuxième régate).

19 h 10-19 h 30 (A 2) : « Journal des Jeux ».

23 h 35 (A 2) : début de la retransmission des épreuves du jeudi 22 septembre.

Jeudi 22 septembre

Jusqu'à 6 h 45 (direct, A 2) : *aviron* (demi-finales), *cyclisme* (quarts de finale vitesse et finale pousuite), *natation* (séries 400 m libre dames, 100 m libre messieurs, 100 m dos dames, 200 m dos messieurs, relais 4 × 100 m libre dames), *gymnastique* (finale individuelle messieurs), *pentathlon moderne* (course à pied).

6 h-7 h 30 (résumé et direct, TF 1) : *aviron, boxe, tir, escrime* (sabre messieurs et fleuret dames), *pentathlon moderne, cyclisme, natation et séquences en direct de gymnastique et de sports équestres* (finale du concours complet).

● **M 6 diffuse des images des JO grâce à FR 3.** – Après la Cinq, M 6 diffuse, depuis lundi 19 septembre, des images des Jeux olympiques de Séoul grâce à FR 3 : trois minutes par journal, entre 20 et 24 heures au prix de 30 000 francs la minute pour les finales les plus importantes et de 5 000 francs pour les autres. L'embargo unilatéral décrété par TF 1, codétentrice avec Antenne 2 et FR 3 des droits de retransmission des Jeux en France, à l'égard des nouvelles chaînes, devient ainsi sans effet (*le Monde* du 16 septembre). Canal Plus a décidé, pour sa part, de se contenter des images de l'agence Visnews auxquelles elle a accès, *sans frais supplémentaires, en tant* que membre de l'UER (Union européenne de radiodiffusion).

« Complot » et « fièvre »

Vu de Taiwan et de Corée du Nord

La Corée du Nord a purement et simplement ignoré, le samedi 17 septembre, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques à *Séoul. Pour la Corée du Nord*, qui boycotte les Jeux, ceux-ci ne sont qu'*« un complot américano-japonais »* en vue de *« promouvoir l'existence de deux Corées »*.

En revanche, à Taïwan, la télévision a montré à l'écran des athlètes de Chine continentale. Après de longues négociations avec les autorités de Taipeh, qui ont longtemps interdit toute information venant de la Chine continentale, les trois chaînes publiques ont été autorisées à diffuser des images de sportifs de la République populaire chinoise. Toutefois, il demeure interdit de montrer le drapeau de cette dernière, *rouge aux étoiles d'or*, ou de faire entendre l'hymne officiel de Pékin. Il ne faut pas *« encourager des illusions romantiques »* ou la *« soi-disant fièvre chinoise »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement. – *(AFP, UPI.)*

VOILE : ouverture des régates à Pusan

La porte du Japon

Les régates olympiques ont débuté le mardi 20 septembre sur le plan d'eau de Pusan, à 450 kilomètres au sud-est de Séoul. Huit disciplines ont été retenues (planche à voile, 470 masculin et féminin, Finn, Flying Dutchman, Soling, Star et Tornado). Des courants très changeants risquent de provoquer des surprises.

PUSAN
de notre envoyé spécial

A l'extrémité sud de la péninsule coréenne, la terre semble comme à regret le céder à la *mer*, et elle s'effrite en une poussière d'îles. Plages, rochers, côtes découpées et petites montagnes se détachant sur le bleu de la mer du Japon : l'arrivée en avion sur Pusan offre un aperçu d'une région dont les plus beaux paysages se trouvent plus à l'ouest.

Deuxième ville de la Corée du Sud, comptant 3,5 millions d'habitants, et grande porte de la péninsule ouverte sur l'extérieur (par son port transitent plus de la moitié du commerce maritime et 90 % du trafic des conteneurs), Pusan est aussi à l'avant-poste pour certaines exportations : ainsi dans l'usine de Kukje, 12 500 ouvrières produisent chaque jour des milliers de chaussures de sport dans ce *qui est sans doute la plus grande* unité de production de ce genre existant au monde.

Mais Pusan, c'est aussi un état d'esprit qui transparaît dans la physionomie de la ville. Par comparaison avec Séoul, Pusan a peu changé. Elle s'est certes modernisée, mais elle reste une ville basse ; ses immeubles montent à l'assaut des collines, et elle compte peu de gratte-ciel. Sa population est chaleureuse, bon enfant, « méridionale » dans son comportement. C'est peut-être *au marché aux poissons* de Chalgalchi que l'on sent le mieux battre le cœur de Pusan. Immense et coloré, il connaît une constante animation, scandée par les appels des marchands et des employés des innombrables restaurants de coquillages, de crustacés et de poissons servis crus à la manière coréenne (la présentation, les sauces et les condiments les accompagnant sont légèrement différents de ceux du Japon).

Proche du grand voisin nippon, Pusan a toujours été une ville accueillante aux influences étrangères même du temps du « royaume ermite » de la dynastie des Yi (ou Li, quatorzième, *dix-neuvième siècle)... Au début* de la guerre de Corée (1950-1953), les réfugiés repoussés par l'assaut des Nord-Coréens avaient afflué vers la zone contrôlée par les forces des Nations unies, et le « réduit de Pusan » fut bientôt la seule partie du territoire à ne pas tomber aux mains des communistes.

Une ville irréductible

Pusan est aussi une ville rétive au pouvoir. Elle connut les révoltes étudiantes de 1960 qui mirent fin à la dictature de Sygman Rhee, puis elle fut le théâtre de celles qui allaient conduire, en 1979, à l'assassinat de Park Chung Hee. Depuis qu'a commencé le processus de démocratisation, les revendications ouvrières ont été à Pusan particulièrement virulentes.

« L'épanouissement des camélias annonce le printemps, les mouettes appellent de leurs cris les frères qui ont quitté Pusan. Je vous en prie, revenez à Pusan. » Sur une musique pop, cette chanson de Cho Yong Pil, la super star de la jeunesse coréenne qui chante notamment *Séoul, Séoul*, le grand tube des JO, est depuis dix ans l'hymne de Pusan. La ville a longtemps vécu dans l'ombre de Séoul, et ses jeunes ont eu tendance à *émigrer vers la capitale. L'exode* s'est aujourd'hui ralenti : Pusan s'est développée et elle voit revenir ceux qui l'avaient quittée. Surtout pour son site : en été, ses plages sont bondées. A la nuit tombée, celle de Haeundae est particulièrement fréquentée. Sur la route s'installent ces petits restaurants ambulants typiquement asiatiques que sont *les pojang macha*, tandis que le sable devient le royaume des couples d'amoureux et des groupes de jeunes qui jouent de la musique, chantent et boivent de la bière jusqu'à l'aube.

PHILIPPE PONS.

Les résultats

HALTÉROPHILIE

Catégorie des 56 kg

1. M. Grablev (Bulgarie) 297,5 kg.
2. O. Mirzoian (URSS) 292,5 kg.
3. H. Yingoiang (Chine) 287,5 kg.

(...) *10. R. Arnou (France)* 245 kg ; (...) 17. L. Fombertasse (France) 237,5 kg.

NATATION

Dames

200 m nage libre

La Française Cécile Prunier s'est qualifiée pour la finale en réussissant le huitième temps des séries (2 min 01 s 60).

200 m brasse

Virginie Bojaryn, septième de la sixième série en 2 min 37 s 88 et Pascaline Louvrier, huitième de la quatrième série en 2 min 38 s 75, ont été éliminées.

Messieurs

100 m papillon

Ludovic Depickère, huitième de la sixième série en 56 s 47, a été éliminé.

400 m quatre nages

Bien qu'il ait battu son propre record de France en 4 min 23 s 46 (ancien record : 4 min 23 s 75 à Dunkerque en août 1988), Christophe Bordeau, deuxième de la troisième série, a été éliminé, tout comme Laurent Journet, sixième de la même série en 4 min 29 s 03.

Relais 4 × 200 m nage libre

L'équipe de France (S. Caron, M. Pou, O. Fougeroud, L. Neuville), deuxième de sa série derrière la RFA, s'est qualifiée pour la finale en établissant un nouveau record de France en 7 min 23 s 03 (ancien record par elle-même en 7 min 23 s 46 à Strasbourg en 1987).

PENTATHLON MODERNE

Classement individuel après deux épreuves

1. Martinek (Hong.), 2 056 pts.
2. Bouzou (Fra.), 1 987.
3. Kadlec (Tch.), 1 969.

(...) ; 27. Ruer (Fra.), 1 747 (...) ; 45. Génard (Fra.), 1 623.

Classement par équipe après deux épreuves

1. Hongrie, 5 755.
2. Tchécoslovaquie, 5 377.
3. Grande-Bretagne, 5 357.
4. Italie, 5 305 ; 5. France, 5 272.

PLONGEON

Messieurs

Tremplin

1. G. Louganis (EU), 730,80 pts.
2. T. Liangde (Chine), 704,88.
3. L. Deliang (Chine), 665,28.

TENNIS

Messieurs

Simple messieurs

En battant l'Italien Camporese (6-2, 6-0, 6-3), le Français Guy Forget s'est qualifié pour le deuxième tour où il *affrontera le Yougoslave Zivojinovic*.

TIR

Messieurs

Carabine à air comprimé

1. G. Maksimovic (You.), 695,6 pts.
2. N. Berthelot (Fra.), 694,2.
3. J. Riederer (RFA), 694,1.

Fosse olympique

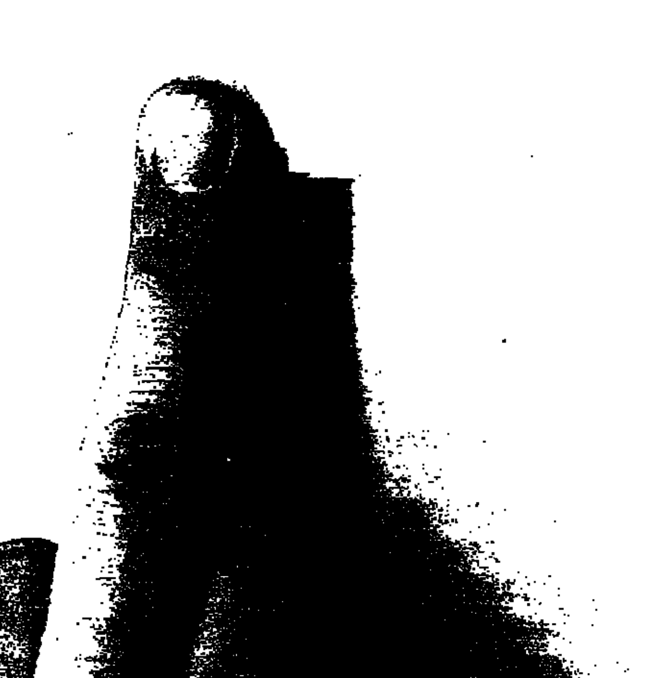
1. D. Monakov (URSS), 222 pts.
2. M. Bednarik (Tch.), 222 pts.
3. F. Peeters (Bel.), 219 pts.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Groupe « A ». – Corée du Sud – Brésil 3-2.

Groupe « B ». – Argentine - Japon 3-1.



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

NATATION : des finales prometteuses

Deux lignes d'eau pour les Français

Deux records olympiques améliorés, des arrivées groupées pour les premiers : les éliminatoires de natation qui ont eu lieu, mardi 20 septembre à la piscine Olympique de Séoul laissent présager des finales de très haut niveau mercredi. Parmi cet aréopage de vedettes qui se battent avec les centièmes de seconde, les nageurs français ont tenté leur chance. Avec succès pour le relais masculin 4 × 200 mètres et pour Cécile Prunier, de justesse, sur 200 mètres nage libre. Sans bonheur pour Christophe Bordeau, neuvième temps seulement du 400 mètres quatre nages.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Une journée en demi-teinte pour la natation française. Après l'euphorie provoquée par la médaille de bronze de Catherine Plewinski, la tension est légèrement retombée au vu des premiers résultats des séries. Ludovic Depickère pouvait-il espérer mieux que la vingt-septième place dans l'épreuve du 100 mètres papillon, où s'alignent des champions comme Matt Biondi ou Michael Gross ? Les piètres résultats de Pascaline Louvrier et de Virginie Bojaryn lors du 200 mètres brasse s'expliquent, selon Bernard Albin, leur entraîneur, par le niveau relativement bas de leurs performances au cours des derniers mois. Ils étonnent à peine lorsque l'on assiste à la lutte que se livrent l'Allemande de l'Est Silke Hoerner et la Canadienne Allison Higson pour se qualifier dans la même série.

Pour ravir son record mondial à la Canadienne, la championne d'Europe de brasse est capable de se surpasser. Elle a montré un aperçu de sa puissance et de sa manière d'entrer et sortir de l'eau sans faire trop de remous, en signant le meilleur temps. Avec 2 min 27 sec 63, elle en a profité pour ravir au passage un record olympique à la Soviétique Ioulia Bogatcheva, qui venait tout juste de l'améliorer dans la série précédente. Silke, la parfaite élève de l'école des « Wundermädchen », se prépare à faire tomber une nouvelle médaille pour son pays, avec sa force et son tempérament. Que pouvaient contre elle deux gamines de Charleville-Mézières, dont la meilleure a touché le bord du bassin dix secondes après l'ondine de l'Est ?

« Aujourd'hui ce n'est pas enthousiasmant pour les filles », constate Patrice Prokop, le directeur technique nationale de la natation française. Mais il cherche à dédramatiser la situation en assurant que Pascaline ne nageait pas une course pour laquelle elle était préparée. *« Il s'agissait seulement de l'habituer à l'environnement de la compétition, à l'angoisse de la chambre d'appel où il faut attendre parfois vingt minutes sans trop bouger, afin qu'elle se sente mieux lors du relais 4 fois 100 mètres, épreuve pour laquelle nous l'avons qualifiée. »* Une explication dont le DTN ne cherche pas à abuser lorsque sont évoqués les noms d'autres nageurs.

Mais il sait aussi mettre en avant le succès du jour. Il parle avec un peu plus de joie de Cécile Prunier qui a réussi à se qualifier pour le 200 mètres nage libre. A dix-neuf ans, la titulaire du SN Versailles rivalise avec les grandes. En tout cas elle ne s'est pas trop fait distancer par la Costaricaine blonde, Silvia Poll, qui rivalisait avec elle. Avec un temps de 2 min 1 sec 60, elle parvient juste à se glisser dans le bassin de la finale qui se disputera mercredi 21 septembre.

Quelques malheureux centièmes

Christophe Bordeau n'aura pas ce privilège. Pourtant il a fourni le maximum d'efforts lors du 400 mètres quatre nages pour se classer parmi les meilleurs de sa série. En brasse il a effectué une belle remontée, se hissant à la deuxième place à 300 mètres derrière l'Allemand de l'Est Patrick Kuehl, place qu'il a réussi à conserver jusqu'à la fin. Mais dans les séries suivantes, les majors de la spécialité sont allés beaucoup trop vite pour qu'il garde le bénéfice de ses efforts. Le Hongrois Tamas Darnyi, numéro un mondial en quatre nages, s'est même offert un record olympique avec un temps de 4 min 16 sec 55, loin devant les 4 min 23 sec 46 de Bordeau. Le Tourangeau est satisfait d'avoir amélioré son propre record de France, mais aussi déçu de ne pas figurer parmi les huit sélectionnés à cause de quelques malheureux centièmes de trop qui le placent à la neuvième position. *« Le challenge est difficile pour toutes les équipes »*, estime le DTN, qui remarque que le niveau de ces Jeux est très élevé. *« Mardi, lors de la première finale, dix pays se sont partagé onze médailles »*, constate le responsable de la natation française. Il reconnaît que Bordeau a effectué une bonne course, mais *« la dimension olympique réclame une maîtrise encore plus importante, car la moindre petite faute prend une ampleur énorme »*. De faute, Stephan Caron ne semble pas en avoir commis lors du premier relais du 4 × 200 mètres nage libre qu'il a disputé en fin de matinée. Pourtant, comme le dit Guy Boissière, son entraîneur, les épreuves de début de journée ne conviennent pas au grand Rouennais qui *« a toujours du mal à se réveiller »*. Avec un temps de 1 min 49 sec 41, Caron a amélioré sa performance du premier 200 mètres disputé dimanche. Il a surtout montré qu'il ne souffrait pas de ses maux habituels — cette tachycardie malencontreuse qui l'a trop souvent clouée sur le plot de départ — et que, pour lui, la situation *« se présentait assez bien avant le moment important, celui du 100 mètres »*. Caron, décontracté, n'hésite pas à traîner avec ses camarades à la sortie de la piscine. Le recordman d'Europe du 100 mètres sourit, signe chez ce garçon peu expansif que ces premiers jours de Jeux se présentent sous les meilleurs auspices.

L'angoisse ne l'habite pas, et il parle avec humour de ses chances. Mais point trop quand même. Le Normand ne veut surtout pas se polariser sur son adversaire américain, *« parce qu'il n'est pas le seul candidat au titre et parce que rien ne sert de trop parler »*. Une pirouette, et l'espoir français se dirige vers le village olympique.

SERGE BOLLOCH.

Forza Zambia

Les footballeurs ouest-allemands ont été les premiers, le lundi 19 septembre, à se qualifier pour les quarts de finale du tournoi olympique de football en battant la Tunisie (4-1). En revanche, la « squadra azzurra », forte de ses professionnels sélectionnés dans les grands clubs italiens (quatre de la Juventus, trois du Milan-AC, deux de Naples, un de Vérone et un du Torino), a vécu un cauchemar contre les amateurs zambiens. Sur notre photo, Massimo Crippa échoue devant le gardien David Chabala, mais les attaquants zambiens Kalusha et Johnson Bwalya ont trouvé quatre fois le chemin des filets de Stefano Tacconi. Les Italiens doivent désormais impérativement battre les Irakiens pour conserver leurs espoirs de médaille.


AP.

Jens-Peter Berndt refait surface

Allemand de l'Est passé de l'autre côté du mur en faisant un détour par les Etats-Unis, Jens-Peter Berndt est un des meilleurs spécialistes mondiaux des quatre nages. Une semaine avant la cérémonie d'inauguration des Jeux, son pays natal, la RDA, faisait encore barrage à sa participation. Le fugitif a failli être pris dans les filets de la réglementation sportive internationale. Le mardi 20 septembre, il s'est qualifié pour la finale du 400 mètres 4 nages.

SÉOUL
correspondance

Le visage creusé par l'effort, la peau luisante et le regard vague, Jens-Peter Berndt sort lentement du bassin. La piscine olympique résonne des cris et des sifflets d'une colonie d'entraîneurs français, chinois et allemands de l'ouest. Berndt en termine avec une longue séance. Il est épuisé. Mais, au contraire des ses camarades de l'équipe de RFA qui s'agitent et plaisantent sur le chemin des vestiaires, Berndt se rhabille en hâte, range en vrac serviettes et maillots et quitte le bassin. Silencieux. Avec, pour seul commentaire, cette phrase lâchée tout bas : *« Je dois partir tout de suite. La RDA ne va pas tarder à arriver. »*

Jens-Peter Berndt, vingt-cinq ans, ancien recordman du monde du 400 mètres 4 nages, fuit la RDA. Indéfiniment. Depuis ce jour de juillet 1985 où il a décidé de la quitter, lassé par la discipline de fer qui règne dans l'équipe nationale de natation, brisé par la surveillance permanente dont il était l'objet. Berndt est un transfuge. Un de ces nombreux athlètes de l'Est qui décident un beau jour de poursuivre leur carrière à l'Ouest. Simplement, dans son cas, l'exil a pris des chemins inhabituels.

Au début, ce n'était qu'une histoire ordinaire de transfuge. Une histoire de plus. Jens-Peter Berndt, alors recordman du monde du 400 mètres 4 nages, a décidé de ne pas remonter dans l'avion pour Berlin-Est après un voyage à Oklahoma, où l'équipe de RDA venait d'imposer sa puissance et sa loi lors de l'US Open de natation en juillet 1985. *« Je me suis enfermé dans les toilettes de l'aéroport. Et j'ai attendu. Longtemps. J'étais mort de trouille, je n'osais pas sortir car j'avais trop peur que l'avion ne soit pas encore parti. »*

Le rêve américain

Après quelques heures passées à ruminer son angoisse, le grand nageur aux yeux si bleus et aux épaules démesurément larges sort de sa cachette. Il est libre et heureux. Mais perdu : *« L'unique personne que je connaissais était Don Gambrill, l'entraîneur en chef de la natation américaine. Un journaliste américain m'a mis en rapport avec lui, et je me suis retrouvé à l'université d'Alabama, où Gambrill dirige l'entraînement. »* Berndt récupère une bourse d'études en relations publiques internationales, nage et gagne pour l'université de l'Alabama. Il est un étudiant, heureux de son sort et confiant dans son avenir.

« Il était un peu entre deux chaises, se souvient Franck Iacono, l'un des meilleurs nageurs français, qui a partagé sa chambre à l'université d'Alabama. *Pour certains, il était un véritable modèle, un type bien qui avait eu le courage de quitter la RDA. Les premières semaines, Jens-Peter recevait des dizaines de lettres d'Américains qui lui envoyaient des chèques de dix ou vingt dollars. Mais pour d'autres, il restait un salaud de communiste. »* Berndt assume, évite soigneusement de verser dans une critique facile du régime est-allemand, parle peu de son passé et de sa famille restée en RDA. Il s'entraîne. Et pense à Séoul. *« Je voulais nager pour les Etats-Unis plutôt que pour la RFA à Séoul,* raconte Berndt. *En devenant américain, j'étais au moins sûr que mon cas ne serait pas récupéré politiquement. En RFA, les transfuges sont souvent utilisés, on se sert d'eux en permanence. »*

Il voulait devenir *« citoyen et nageur américain »*. Un changement de gouverneur en Alabama a ruiné ses projets. Le nouvel homme fort de l'Etat n'aimait pas les réfugiés. *« Cette affaire l'a troublé,* explique Franck Iacono. *Il a eu l'impression qu'il ne pourrait plus nager aux JO, que tout était perdu. »* Berndt hésite un moment. Puis accepte la proposition de la RFA de prendre la nationalité ouest-allemande. Une RFA trop contente de l'accueillir, de le montrer à tous et, au passage, d'hériter si facilement d'un crack du 400 mètres 4 nages.

Un peu trop médiatique

En juillet dernier, le CIO entérine la naturalisation de Jens-Peter Berndt. Il pourra nager à Séoul, puisque tout Allemand de l'Est qui franchit le mur de Berlin devient automatiquement citoyen ouest-allemand. Mais ce qui est acquis pour la RFA ne l'est pas pour la RDA. Les autorités est-allemandes ne veulent pas d'un Jens-Peter Berndt nageant contre les leurs dans le bassin olympique de Séoul. Il ne veulent pas de ce nageur « encombrant », trop brillant et trop médiatique. Ils vont tout tenter pour empêcher sa qualification. Tout essayer, et finalement être bien près de réussir.

Les plaintes de la RDA vont s'entasser sur les bureaux du CIO. Premier argument : Jens-Peter Berndt était officier de l'armée du peuple lorsqu'il s'est réfugié aux Etats-Unis. Il est donc considéré à Berlin-Est comme déserteur et traître à la patrie. Un « détail » qui, selon les Allemands de l'Est, annule la citoyenneté immédiate. L'argument est rejeté mais la RDA persiste. *« Il pourrait être considéré comme citoyen ouest-allemand s'il avait tout de suite choisi ce pays comme terre d'accueil. Or il est d'abord allé aux Etats-Unis »*, plaident les autorités sportives de RDA. La démonstration a du poids, suffisamment en tout cas pour que le CIO annonce, samedi 10 septembre, qu'il va *« étudier à nouveau le cas de Jens-Peter Berndt »*.

Déprime du champion. Il est au village olympique, à Séoul, à quelques mètres de la piscine, mais plus rien ne garantit sa participation. *« Je ne veux pas être l'instrument d'une guerre froide. Je veux simplement participer aux Jeux »*, clame Berndt. Un cri de détresse.

Le CIO l'a entendu le lundi 12 septembre, moins d'une semaine avant le début des compétitions : *« Jens-Peter Berndt pourra nager pour la RFA. »* Seul commentaire de Berndt : *« Je suis soulagé. »* Puis il est allé s'entraîner, seul, en évitant soigneusement de croiser sur la route du stade ses anciens camarades est-allemands.

ALAIN MERCIER.

TENNIS : soixante-quatre ans après

Une leçon d'humilité

Estimant que les Jeux olympiques de Paris n'avaient pas été bien organisés, la Fédération internationale de tennis boudait depuis cinquante-sept ans l'olympisme quand Philippe Chatrier lui a fait les beaux yeux en 1981 pour des raisons de stratégie sportive. Celle-ci semble mise à mal au moment où commence, le mardi 20 septembre, le tournoi masculin.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Superbe ! il n'y a pas d'autre adjectif pour qualifier le stade de tennis qui abrite le premier tournoi olympique depuis 1924. Un central aussi convivial que celui de Roland-Garros, un alignement harmonieux de courts extérieurs : de quoi rendre jaloux n'importe quel directeur de superséries du Grand Prix à 500 000 dollars. Bref, l'emballage parfait pour le cadeau que Philippe Chatrier a offert à sa Fédération internationale.

Mais est-ce bien un cadeau ? Les stars de la raquette sont-elles bien à leur place dans la grande kermesse olympique ? En fait, en voyant lundi après-midi les Suédois Anders Jarryd et Stefan Edberg suivre les premières finales de natation au milieu de la tribune de presse sans attirer l'attention, on pouvait penser qu'ils étaient remis à leur place : hors de leur chapelle de Wimbledon et de Flushing Meadow, les dieux des courts ne sont plus des idoles.

Les conférences de presse organisées par le comité olympique américain ont donné une juste température du phénomène. Florence Griffith et Edwin Moses, quasiment ignorés des médias nord-américains durant toute la durée de l'olympiade, ont eu face à eux près de trois cents reporters curieux de savoir comment ils allaient aborder leurs courses respectives. La salle de conférences était pleine. Elle était loin de l'être quand Chris Evert et Tim Mayotte ont tenté d'expliquer qu'ils étaient contents de participer, mais que, décidément, la promiscuité cosmopolite du village olympique, ce n'est pas leur truc. Habitués aux suites des plus grands palaces, aux limousines particulières, ces milliardaires découvrent avec quelque stupeur l'univers des smicards des stades. Une autre planète, un autre monde : les appartements HLM et les autobus !

Perruques et faux nez

En fait, les joueurs de tennis sont à Séoul un peu comme les invités d'une réception qui auraient sonné chez le voisin. Ils sont là, avec leur perruques de vrais professionnels, au milieu d'une fête où l'on arbore les faux nez de l'amateurisme. Déplacés ? En tout cas, pas vraiment à leur place. Il y a comme un malaise. Et pas seulement parce que le meilleur joueur de l'année, Mats Wilander, s'est découvert une blessure dans la demi-heure qui a suivi son triomphe à l'Open des Etats-Unis. Ni parce que Henri Leconte s'est fait prier pendant deux semaines pour se décider à honorer sa sélection.

Pour tous les autres champions, la possibilité de gagner une médaille est un événement rare, voire unique dans une carrière. Cette rareté provoque une théâtralisation, une dramatisation de l'événement. On sait que Carl Lewis a gagné quatre médailles d'or à Los Angeles et qu'après Séoul il n'aura pas d'autre occasion de faire mieux. On sait aussi que la finale du 100 mètres sera un grand moment parce qu'il y relèvera le défi de Ben Johnson, le détenteur du record du monde. Et, pour que ce choc soit inoubliable, les deux athlètes se sont soigneusement évités depuis le championnat du monde à Rome. Rien de tel en tennis.

La professionnalisation du circuit a pour corollaire la multiplication des tournois (plus de soixante-dix dans la saison) et des matches entre têtes de série. Avec les Internationaux de France, d'Australie, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, le tennis s'offre déjà quatre fois dans l'année des manifestations qui durent aussi longtemps que les Jeux. La répétition a entraîné la banalisation : aucun match n'est unique, il s'inscrit au contraire dans une série qui peut s'allonger indéfiniment, comme dans le cas d'Evert et de Navratilova.

En clair, le tournoi de Séoul n'est qu'un supplément au programme. Ce n'est pas la cerise sur le gâteau. Tout juste un « rab » de tennis difficilement ingurgitable. Philippe Chatrier a-t-il eu les yeux plus grands que le ventre en faisant amener ce plat sur la table olympique ? Ancien journaliste sportif, le président de la Fédération française et internationale est sincèrement persuadé que les Jeux sont un moment magique du sport. Prestidigitateur de l'open, il a pensé que son numéro y avait aussi sa place. Pour plusieurs raisons.

Une nouvelle génération de joueurs

D'abord dans le souci légitime de développer son sport encore plus. Sans le label olympique, une discipline n'a quasiment aucune chance d'être soutenue dans les démocraties populaires ou dans les pays du tiers-monde. L'inscription du tennis au programme de Séoul a fait jaillir comme des perce-neige au printemps une génération de joueurs soviétiques formés avant tout pour gagner une médaille. En cela, Philippe Chatrier a parfaitement réussi son coup.

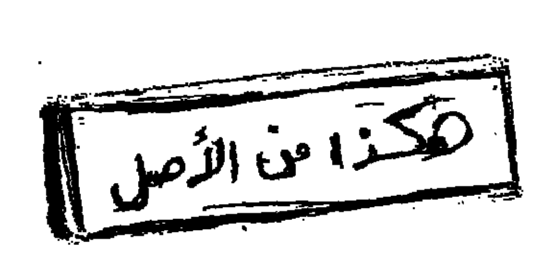
C'est moins évident en ce qui concerne son deuxième objectif. Devant la montée en puissance des organisateurs parasites et des marchands de tennis, le président de la FIT voulait se servir des Jeux comme d'une carotte pour les joueurs. Si vous voulez accéder à la gloire olympique, il faudra obéir au pouvoir fédéral, leur disait-il en substance. Ce n'était pas malhabile. Philippe Chatrier, qui dirigeait alors le Conseil professionnel, tenait fermement les rênes du pouvoir. Mais cela n'a pas duré. Perte de cette présidence, procès des principaux agents au nom de la loi antitrust, rébellion des joueurs professionnels : la Fédération internationale a de plus en plus de mal à contrôler un jeu qui veut calquer son organisation sur celle du golf aux Etats-Unis.

Cet effritement de la position de force de Philippe Chatrier a enfin des répercussions sur ce qui pouvait être son troisième objectif en réintroduisant le tennis au Jeux. Sans le dire explicitement, celui-ci pouvait envisager de succéder à l'un des deux membres français du CIO. Cela aurait été, au cap de la soixantaine, une belle reconversion personnelle.

Or tout cela est désormais remis en cause. Après avoir été admis comme sport de démonstration aux Jeux de Los Angeles, le tennis est soumis à un véritable examen d'entrée à Séoul. La mauvaise grâce des joueurs à venir concourir a indisposé les instances olympiques, qui s'étaient péniblement laissés convaincre que les superprofessionnels pouvaient être sélectionnés. Et le niveau de la compétition ne peut que souffrir de la comparaison avec un tournoi du grand chelem. Or le champion olympique doit, presque par définition, être un héros incontestable.

Pour se maintenir au programme des Jeux de Barcelone, le tennis devra donc trouver une formule qui ne soit pas le simple décalque de celles qui sont offerts à longueur d'année aux spectateurs. Pourquoi pas un tournoi par équipe mixte ? Compte tenu des nouveaux rapports de force, la réponse est pour l'essentiel entre les mains des joueurs et des joueuses.

ALAIN GIRAUDO.



Société

JUSTICE

Un arrêt de la cour de Rennes

Une fillette est retirée de sa famille en raison d'un « endoctrinement néo-nazi »

La cour d'appel de Rennes a confirmé une décision du tribunal pour enfants de Rennes qui avait retiré la garde d'une fillette de quatre ans à ses parents parce que ceux-ci *« ont des convictions néo-nazies qui les conduisent à endoctriner l'enfant au point de la perturber »*.

C'est un médecin qui, en novembre 1987, avait alerté les services des affaires sanitaires et sociales sur le cas de cette fillette *« élevée selon des principes fascistes mettant en péril ses conditions d'éducation »*. Le tribunal avait en outre retenu *« une éducation sexuelle déviante »*, et la cour d'appel a considéré elle aussi que les conditions d'éducation de l'enfant étaient *« gravement compromises »* dans son milieu familial.

Si des convictions politiques ne sont en règle générale pas condamnables comme le relève et le rappelle la cour d'appel de Rennes, celle-ci a estimé qu'elles le deviennent dans la mesure où dans le cas particulier elles s'accompagnent d'un *« comportement se révélant préjudiciable à l'intérêt physique ou moral de l'enfant »*.

A la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, on précise que la décision prise par la justice est sans rapport avec les convictions néo-nazies des parents de la fillette mais a été motivée par des faits précis – obligation par exemple de brûler une poupée symbolisant une race non pure – de nature à mettre en péril son équilibre psychique. *(Corresp.)*

Au Guatemala : enfants volés, enfants vendus

(Suite de la première page.)

Certains enfants sont achetés à leurs parents démunis pour des sommes dérisoires. La police a ainsi arrêté en juin 1987 deux femmes qui emmenaient dans leur voiture un bébé de vingt-trois jours. L'enfant avait été acheté 150 quetzals (350 F) à un père alcoolique qui l'avait vendu à l'insu de son épouse.

Il arrive que des « jaladoras » – des « rabatteuses » – se révèlent nécessaires. Chargées de repérer les mères en difficulté, elles tentent de les convaincre d'abandonner leur enfant et leur font accepter une somme d'argent afin de prévenir toute suspicion d'enlèvement. Les envoyés de la Fédération internationale des droits de l'homme ont ainsi rencontré au Guatemala un avocat qui vit débarquer un jour dans son bureau une jeune femme qui se faisait fort de trouver des mères acceptant de « donner » leur bébé contre une légère somme d'argent.

En fait, les enfants sont le plus souvent arrachés à leur mère en plein jour comme Eliseo Alexandre Reyes, enlevé le 3 juin 1988 sur un banc du parc Enrique-Gomez-Carillo, à Ciudad-de-Guatemala. Malgré les plaintes et les photos dans les journaux, ces enfants « disparus » réapparaissent rarement.

Maria Enelvina Calderon, dix-huit mois, a pourtant été retrouvée une semaine après son enlèvement. Partie acheter une glace avec son frère aîné, Mario, elle a été embarquée de force dans une camionnette où se trouvaient déjà huit enfants en bas âge. Mario, huit ans, probablement trop âgé pour ce trafic, fut abandonné dans un quartier éloigné. Après avoir déposé une plainte, la mère de Maria Enelvina reçut la visite de deux femmes la menaçant de mort. Elle reconnut l'une d'elles le lendemain au tribunal : il s'agissait d'une assistante sociale arrêtée ensuite et inculpée d'enlèvements d'enfants. Neuf jours plus tard, au terme d'une large campagne de presse, les parents de Maria Enelvina, prévenus par un appel téléphonique anonyme, découvraient leur fille abandonnée près d'une caserne de pompiers de la capitale.

Selon les interlocuteurs de la Fédération internationale des droits de l'homme, environ trois cents enfants seraient ainsi enlevés tous les ans au Guatemala.



Ils sont alors regroupés dans des garderies clandestines dans l'attente de leur départ vers les familles adoptives. Certains n'y restent que quelques jours, d'autres y demeurent parfois des mois dans des conditions que la FIDH qualifie d'*« infra-humaines »*. La presse fait régulièrement état de la découverte par la police militaire *ambulante* (PMA) de ces *casas cunas*. Toujours les mêmes photographies : des bébés allongés à même le sol sur des nattes pliées en quatre, *fourrés dans des sacs de plastique* qui leur tiennent lieu de couches. Le journal *Prensa libre* publiait ainsi, le 4 mars 1987, à l'occasion de la découverte d'une garderie clandestine, l'image de sept bébés déposés sur le matelas défoncé d'un lit en fer. La « responsable » de la *casacuna* touchait 100 quetzals par mois (230 francs) pour s'occuper de ces nouveau-nés, dont elle ignorait, dit-elle, la destination.

Au cours des deux premières semaines du mois de juin 1988, la police militaire ambulante a découvert cinq de ces garderies clandestines, comptant jusqu'à quinze enfants. Elle y trouve le plus souvent de l'alimentation pour tous les âges et des stocks de vêtements pour filles et garçons de toutes tailles.

Interrogée par la police, *Lilian Ester* Cabrera, vingt-trois ans, la responsable d'une garderie découverte le 30 juin 1988, a avoué sans peine avoir amené un bébé à l'hôtel Sheraton de Ciudad-de-Guatemala, où l'attendaient un avocat et un couple d'Américains. Les parents adoptifs ignoraient alors, sans doute, l'origine de leur nouvel enfant.

Car, malgré toutes ces violences, ce trafic d'enfants reste juridiquement irréprochable. *Le Guatemala se* contente d'une procédure notariale qui ne nécessite pas l'intervention d'un juge. Il suffit de présenter le certificat de naissance de l'enfant, le consentement de la mère, une enquête d'une assistante sociale et l'avis du ministère public. Ce dernier avis est facile à obtenir, et nombre d'*assistantes* sociales acceptent, semble-t-il, de remettre des rapports complaisants. Reste le problème du consentement de la mère, qui est, bien sûr, impossible à obtenir dans le cas des bébés enlevés.

Les avocats ont aisément déjoué la législation : les enfants arrachés à leur famille naturelle sont ainsi déclarés à l'état civil sous de faux noms après leur enlèvement soit par la « rabatteuse », soit par de jeunes femmes qui acceptent, moyennant finances, de déclarer *l'enfant* et de signer ensuite le consentement à l'adoption. Le nouveau-né, doté d'une fausse identité, peut alors faire l'objet d'une procédure d'adoption tout à fait *régulière*. Le tour de passe-passe est d'une facilité déconcertante : 80 % des naissances ont lieu hors des établissements sanitaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir *assisté* à l'accouchement pour déclarer un enfant. Une enquête du département du contrôle administratif d'avril 1988 révèle ainsi des naissances bien surprenantes : Anna Maria Valdez, quarante ans, avait déclaré trente-trois enfants en vingt ans, de 1965 à 1985, dont huit de 1965 à 1970. Sans doute des nouveau-nés enlevés dont elle devenait la mère à la faveur d'une simple déclaration d'état civil falsifiée.

Il est pourtant possible de confondre les trafiquants, au premier rang desquels se trouvent certains avocats. La procédure est *parfaite*, les enfants ne peuvent raconter leur histoire, mais ces actes notariés sont entachés de coïncidences bien curieuses. A commencer par les déclarations *d'état* civil *qui* sont le point de départ du trafic. Vingt-cinq des cent soixante-neuf actes de naissance des enfants adoptés entre octobre 1985 et mars *1986 proviennent* ainsi du bureau de Lavarreda, zone 18, à Ciudad-de-Guatemala. L'officier d'état civil y serait-il plus conciliant qu'ailleurs ?

Les noms de ces nouveau-nés sont également bien surprenants : la police militaire ambulante a ainsi découvert, le 10 août 1988, dans une garderie clandestine, deux bébés déclarés sous les noms bien peu guatémaltèques d'Aurélien et d'Aurore. Le 21 août 1987, il s'agissait d'un petit Tom et, le 5 juillet 1988, d'un Giovanni. Tous quatre s'apprêtaient à partir vers leurs *familles* adoptives en France, aux Etats-Unis et en Italie. Comment des mères guatémaltèques auraient-elles choisi de tels prénoms ?

Un rapport confidentiel sur l'adoption remis en mars 1986 au secrétariat des affaires sociales souligne ces petites imperfections de procédure qui trahissent *les trafiquants. Interrogés* par les services de la direction de la migration souhaitant vérifier les motifs de l'adoption, certains avocats avouaient ainsi ne *pas détenir les* adresses des mères. Une des personnes les plus fréquemment citées dans ce trafic, Ofelia Rosal de Gamez, la belle-sœur de l'ancien *dictateur*, le général Mejia Victores, notait même dans les dossiers concernant les enfants son adresse personnelle. Elle accompagnait elle-même les parents étrangers à la direction de la migration, et elle faisait intervenir son gendre, le directeur des services, dès que les fonctionnaires exigeaient des preuves concernant le consentement de la mère. Le rapport n'a jamais été publié. *Une* des fonctionnaires qui avait témoigné a été assassinée en décembre 1986, en plein jour, dans un bus de Ciudad-de-Guatemala.

Peut-on parler d'une mafia de l'adoption ? La FIDH, qui précise que chacun de ces enfants est vendu environ 10 000 dollars, estime que des réseaux tels que celui d'Ofelia *Rosal* de Gamez côtoie sans doute un trafic plus large organisé au niveau national.

Dans son rapport sur Haïti, M. Alain Feder dénonce également le mauvais sort fait aux enfants de l'île. Là-bas, les adoptions vers les pays étrangers ont été suspendues en mars 1987 à la suite de nombreux scandales mais les sorties clandestines d'enfants se poursuivent. Il n'existe aucune structure sérieuse capable d'accueillir les enfants abandonnés dans les rues, note la FIDH, qui dénonce *« l'absence de politique cohérente de protection de l'enfance »*.

La Fédération internationale des droits de l'homme, qui ne remet pas en cause le principe même de l'adoption, souligne que *« le bien-être supérieur procuré à l'enfant adopté par des étrangers ne peut, en aucun cas, excuser le crime que constitue l'enlèvement d'enfants par fraude ou violence à sa famille »* (1). Elle recommande que les adoptions soient entourées de garanties concernant l'origine de l'enfant, le consentement *« non ambigu et réitéré »* des parents et des tuteurs légaux et le suivi de l'enfant à l'étranger.

ANNE CHEMIN.

(1) La FIDH soutient en ce sens la création, au Guatemala, de l'Institut de la coopération sociale qui se propose d'accueillir les enfants et de soutenir les mères en détresse afin de faire cesser ce trafic. Contact à la FIDH : 27, rue Jean-*Dolent, 75014 Paris. Tél. : 43-31-94-95.*

FAITS DIVERS

A Versailles

Le violeur piégé par sa victime

Victime d'un viol, samedi 17 septembre, à Clayes-sous-Bois (Yvelines), une lycéenne âgée de dix-neuf ans a provoqué l'arrestation de son agresseur en lui fixant un rendez-vous pour le lendemain dans un bar de Versailles, rendez-vous auquel la police, alertée par la jeune fille, se rendit.

Alors qu'elle rentrait chez elle, vers 1 h 30, la jeune fille, de nationalité ouest-allemande, avait été abordée et agressée par un homme jeune qui, se servant d'un trousseau de clés pour faire croire qu'il disposait d'une arme, avait, sous la menace, violé la lycéenne. Celle-ci, après les *faits, réussissait à faire croire* à l'homme qu'elle souhaitait le revoir, dimanche après-midi, au bar Le Terminus. Puis elle allait déposer plainte au commissariat de Versailles. Le dimanche, à l'heure et à l'endroit convenus, l'agresseur, Henri Fauvette, vingt-six ans, manutentionnaire demeurant à Plaisir (Yvelines), se présentait au rendez-vous. Il était immédiatement interpellé par les policiers de la sûreté urbaine. Déféré, lundi après-midi 19 septembre, devant M. Guy Ripoll, juge d'instruction à Versailles, Henri Fauvette devait être inculpé de viol aggravé et écroué.

● **L'augmentation du nombre *des tués de la route s'est ralentie* en août.** – Les statistiques provisoires établies par les services de la Sécurité routière font apparaître un léger *répit dans l'aggravation* de l'hécatombe routière. Le nombre des accidents corporels a diminué au mois d'août de 9,5 % par rapport au mois correspondant de 1987, et celui des blessé, de 10 %. En revanche, le nombre des tués, lui, a continué de progresser de 1,5 %, ce qui représente toutefois une nette amélioration par rapport au mois de juillet (+ 14,5 %). Ces résultats sont encore trop fragiles pour permettre aux pouvoirs publics de s'en féliciter. D'autre part, le comité interministériel de la Sécurité routière a été repoussé au mois de novembre, le premier ministre n'ayant pas été satisfait des premières mesures qui lui avaient été présentées.

● ***Air Littoral défend* son équipage.** – Après la publication du taux d'alcoolémie élevé contenu dans le sang de ses pilotes morts dans la catastrophe aérienne de Bordeaux, le 21 décembre 1987, la compagnie Air Littoral déclare, dans un communiqué, que d'autres expertises concluent différemment.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Bonjour tout le monde.

Mathieu DAHAN

est né le 17 septembre 1988.

Elisabeth NYSTROM,
Albert DAHAN.

2, square Gabriel-Fauré,
75017 Paris.

Décès

– Beja. Paris.

Les familles Attal, Boubli,
Parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de leur regretté

Albert ATTAL,

survenu le 19 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Pierre Catrice,
son épouse,
Mme André Catrice,
sa mère,
Mme Fernand Chaminaud,
sa *belle-mère*,
André et Janine Catrice,
Michel et Yolande Catrice,
Jacqueline et Philippe Ducoulombier,
Bernadette et Antoine Mayolle,
Nicole et Loeiz Laurent,
Marc Catrice,
Edouard Catrice,
Antoine et Marie-Cécile Catrice,
Bruno et Bernadette Catrice,
Jean-Loup et Véronique Catrice,
Jacqueline et Serge Farmachi,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Allard et Dhellemes,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre CATRICE,

survenu le 17 septembre 1988.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Mme François Corouge,
M. et Mme André-Bruno de Pasquale et leur fille,
Mme Françoise Corouge
et ses enfants,
M. et Mme Gérard Corouge,
ont la douleur de faire part du décès de

François COROUGE,

survenu le 16 septembre 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès, survenu le 18 septembre 1988, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), de

Marcel CHASSAGNY,

dont les obsèques seront célébrées le jeudi 22 septembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (Hauts-de-Seine).

[Né le 4 octobre 1903 à Paris et ancien élève de HEC, Marcel Chassagny créa, avant la *seconde guerre mondiale, à partir d'une entreprise* qu'il avait été chargé de liquider, la société CAPRA, qui devait participer, avec l'aide de la SNCASE, à la construction des avions Dewoitine-520 et Leo-45, trop rares dans le ciel *de France en 1940. Après la guerre*, l'industrie aéronautique est nationalisée.

Marcel Chassagny, ancien lieutenant d'artillerie démobilisé, se lance alors dans la fabrication d'armements et à crée, en 1947, la Société des *engins Matra, qui va se consacrer progressivement* à la défense nationale (avec la conception de missiles, de roquettes et d'équipements électroniques), puis à l'espace (avec la mise au point de satellites). Il présidera la société Matra pendant près de quarante ans, avec, à ses côtés, un autre actionnaire, M. Sylvain Floirat. Lorsqu'il abandonne la présidence de Matra à M. Jean-Luc Lagardère, Marcel Chassagny laisse un groupe industriel puissant qui occupe environ 4 700 personnes.

Administrateur de plusieurs sociétés aéronautiques, parmi lesquelles le groupe Dassault-Breguet, Marcel Chassagny a été, entre 1968 et 1971, président de l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales (USIAS).]

– Le 18 septembre 1988, en cette fin d'été, le SIDA a tué

Edouard COLIN-JAMPEN,

qui venait de fêter son quarantième anniversaire.

Madeleine,
sa mère,
Philippe,
son compagnon,

tiennent à exprimer leur plus profonde reconnaissance au docteur Jacques Leibovitch, au docteur Isabelle Gorin, ainsi qu'à la fantastique équipe du professeur Jean-Paul Escande.

L'hôpital Tarnier était depuis deux ans pour Edouard un lieu d'amour et d'espoir.

– Françoise Coustère,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Les familles Coustère, Havilland et Legendre,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice COUSTÈRE,

le 16 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Anglet, le 20 septembre 1988.

13, rue Harliot,
64600 Anglet.

– Mme Laurent Dauphin,
M. et Mme Jacques Dauphin,
M. et Mme Georges Lajous,
Le docteur et Mme Jean Boulay,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Laurent DAUPHIN,
ingénieur INPG (ENSIMAG),

survenu à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. François Debré,
Constance et Ondine,
Mme Jean Ybarnegaray,
M. et Mme Michel Debré,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François DEBRÉ,
née Mayliss Ybarnegaray,

survenu le 14 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Amboise (Indre-et-Loire).

L'Epine fleurie,
Montlouis (Indre-et-Loire).

– Le président,
Le conseil d'administration,
Le personnel de Télépromotion rurale Rhône-Alpes-Massif Central,
ont la douleur de faire part du décès de leur directeur,

Marc GIRARDIN,

le 18 septembre 1988.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 septembre, à 14 h 30, au Bourget-du-Lac (Savoie).

– Mme Nicole Mercier,
M. Bertrand Mercier,
M. Jacques Mercier,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Berthe KAUFMAN,

leur mère, grand-mère et belle-mère,

survenu le 17 septembre 1988, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 22 septembre, à 10 heures, au cimetière de Pantin-Parisien (on se réunira à l'entrée *principale du cimetière*).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Letellier,
75015 Paris.

– Le Père Louis Cornet,
évêque de l'Eglise qui est à Meaux,
Les dominicaines du Verbe incarné (*province Saint-Dominique et province* Notre-Dame),
M. et Mme Charles Jacquemont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Jacquemont,
leurs enfants et petits-enfants,
Les amis qui ont partagé son chemin,
sont dans la peine et la prière.

Sœur Marthe-Marie du Verbe
JACQUEMONT,
âgée de quatre-vingt-quatre ans,

s'est endormie dans la paix accompagnée de ses sœurs et de ses proches, le 18 septembre 1988.

L'Eucharistie des funérailles sera célébrée le 23 septembre 1988, à 11 heures, dans la chapelle de la Croix-Saint-Jacques.

Elle sera inhumée au cimetière de la Croix-Saint-Jacques, auprès de ses sœurs et du Père Marie-Dominique Nasse, avec qui elle fonda la congrégation, le 17 octobre 1935.

De la part de
Sœur Françoise-Dominique du Verbe Bordes,
provinciale
BP 63,
77192 *Dammarie-les-Lys Cedex.*
Et de sœur Jacqueline-Dominique Darre,
provinciale,
BP 134,
59760 Grande-Synthe.

La Croix-Saint-Jacques,
BP 63,
816 avenue du Général-Leclerc,
77192 Dammarie-les-Lys Cedex.

– ***Mado PIONNIER,***
née Latourte,

est décédée le 17 septembre 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 22 septembre 1988, à 16 heures, en l'église Notre-Dame des Buttes-Chaumont, 80, rue de Meaux, Paris-19e (métro Laumière), suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale.

De la part de
Son mari, André Pionnier,
Ses enfants
Et petits-enfants.

76, rue de Crimée,
75019 Paris.

Remerciements

– Vannes. Aix-en-Provence. Paris.

Mme Karin Gaudron,
son épouse,
et ses enfants,
M. et Mme Marc Gaudron,
ses parents,
M. et Mme Bernard Gaudron,
ses frère et belle-sœur
et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Cherix,
ses beaux-parents
et leurs enfants,
M. Christian Le Douarin,
son beau-frère
et ses enfants,
Mme Anne Le Douarin,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Charly GAUDRON,

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de cartes, de fleurs et leurs offrandes de services, se sont associées à leur peine.

Une messe sera célébrée le mercredi 21 septembre, à 18 h 15, en l'église du Saint-Esprit, rue Espariot, à Aix-en-Provence (13100). Une autre messe sera célébrée le dimanche 25 septembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Lubin, à Noisy-le-Roi (Yvelines).

– *Mme Antonin Philippart*,
Ses filles, Nathalie, Florence, Nadine,
Et toute la famille,
très touchées des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Antonin PHILIPPART,

vous prient d'agréer leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a trois ans, disparaissait le

docteur Georges BARSKI.

Ses amis se souviennent.

– Le 21 septembre 1988,

pour le quatrième anniversaire du décès de

Nicolas JABBOUR,

Sa famille de France et du Liban le recommande au souvenir de ses amis.

– Il y a un an, le 21 septembre 1987, nous quittait

Nessim STRUGO.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, aient une pensée pour lui.

ARTS

Les œuvres de jeunesse — *au Musée d'Orsay*

Cézanne le passionné

(Suite de la première page.)

Sur le dernier autoportrait, une décennie plus tard – vers 1870, – le peintre a la trentaine. Il s'y montre déjà en vieux routier de la peinture, réconcilié avec la vie, au moment où, entraîné par Pissaro à aller « au motif » du côté de Pontoise et d'Auvers, il est en train d'abandonner définitivement la manière sombre et épaisse, dans laquelle il s'est longtemps plu, travaillant les effets de contrastes d'ombres et de lumières, recherchant le spectaculaire avec plus de violence encore que les autres peintres fascinés par Courbet, ses hautes pâtes, sa peinture au couteau et sa facture relâchée.

Zola, Courbet sans doute, sont indissociables des premières peintures de Cézanne. le ténébreux, qui pourtant n'est, ne sera réaliste ou naturaliste qu'occasionnellement, au cours de ces années. Des années d'une complexité folle, traversées de visions de meurtres, d'images de mort, de scènes érotiques, mythologiques et religieuses, autant que ponctuées par des natures mortes, des paysages et des portraits. Le peintre « refusé » accuse sa différence, affiche son mépris pour toute forme de peinture traditionnelle et dialogue avec d'autres peintres comme lui méprisés, tel Manet. Ou bien il regarde Delacroix et Daumier, et les grands Vénitiens, et les grands Espagnols, et peut-être même Watteau, en même temps qu'il lui arrive de se placer bien en face des choses de ce monde, de l'homme et des objets.

Dans la tradition de la nature morte espagnole, Cézanne peint rigoureusement le pain et les œufs, leur donne la gravité d'une offrande eucharistique. Ou le crâne et le chandelier dont la bougie est consumée, ou la fleur fanée comme un chiffon de chair posé près d'un livre dont les feuillets sont presque donnés dans l'épaisseur de la pâte travaillée au couteau à palette. Classique *vanitas*. Ou encore un gigot et un pain, un gigot à la flamande. Et il reste sobre en dépit de tout, de l'extrême charge de matière pétrie avec laquelle il donne *corps*, *poids* et *présence* aux objets.

Le peintre et son modèle

Deux ou trois grands portraits dominent : celui du père lisant *l'Evénement*, le journal où Zola venait d'engager ses premières batailles pour la défense des peintres bafoués, ses amis ; il est assis dans un fauteuil à tissu à fleurs rose fané – ce même fauteuil dans lequel Cézanne assoit le peintre Achille Empéraire, étrange, difforme, goyesque, dont il a aussi dessiné (quel dessinateur il était) splendidement la tête. Et que l'on retrouve un peu plus tard, dans l'extraordinaire ouverture *du Tannhauser* avec *pianiste, en traits géométriques* et, au-dessus d'un lambris, des ramages de tapisserie comme des clefs de sol sur une portée musicale, et surtout comme Matisse en peindra.


RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Portrait d'Achille Emperaine (vers 1867-1870)

Le portrait d'Empéraire, que l'on considère souvent comme le chef-d'œuvre de cette période, est saisissant, mais peut-être moins extraordinaire que le *Nègre Scipion*, dont Monet, qui l'avait accroché dans sa chambre à coucher, estimait que c'était un « morceau de première force ». On y voit le modèle de l'Académie suisse assis torse nu, un bras légèrement fléchi qui pèse pourtant sur le tabouret, l'autre accompagnant par-dessus la tête le mouvement du corps reposant sur une masse blanche indéfinie ; en résumé, c'est un formidable édifice dans lequel s'équilibrent les forces donnant l'image d'une présence-absence, celle-là même de l'état de sommeil. Cézanne précurseur du symbolisme aussi ! On y pense très fort.

Et puis il y a la nature morte à *la Pendule noire*, autre chef-d'œuvre, mais cette fois de composition orthogonale, rare chez Cézanne, plutôt porté sur les rouleaux et les courbes, tout au moins dans cette période-là. Ici, les lignes se rencontrent sur un citron jaune, à la Manet, présenté entre le cadran sans aiguilles et le gros coquillage rose. Autre cas flagrant de peinture construite, méditée dans le plan du tableau, avec des volumes suspendus sur une étroite bande, étagère plus que table, dont d'ailleurs on ne voit jamais les pieds. Autre démonstration d'une vision de l'espace qui s'affirme sans le recours d'une classique perspective. Il fallait bien, tout de même, le rappeler.

Beaucoup plus étranges, à vrai dire, sont les scènes religieuses comme le *Christ aux Limbes* et la *Madeleine*, qui naguère ne faisaient qu'un tableau et qui, séparés aujourd'hui, se retrouvent côte à côte, et la *Moderne Olympia*, et la *Tentation de Saint-Antoine*, et le *Déjeuner sur l'herbe*, en rappel, bien évidemment, du tableau à scandale, et encore la *Pastorale*.

Tous développent une thématique d'une grande richesse, y compris celle de la relation du peintre à son modèle. Qui nous disent que c'est peut-être ce Cézanne, peintre de chairs en volutes, en courbes, en rondeurs, qui fait glisser les corps en boules sur des collines ou des draps blancs, comme plus tard les pommes, qui aurait bien pu fasciner le plus Picasso et Matisse. Le peintre baroque en somme, qui navigue entre expression du pathos et son enfouissement, entre images de rêve et réalités, et travaille déjà à l'unification de son espace.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Cézanne, les années de jeunesse 1859-1872 (60 peintures, 20 dessins), musée d'Orsay, du 21 septembre au 1er janvier 1989. Catalogue établi par Lawrence Gowing, avec les contributions de Götz Adriani, Marie-Louise Krumrine, Marie Tompkins Lewis, Sylvie Patin et John Rewald. L'exposition d'abord présentée à la Royal Academy de Londres ira ensuite à la National Gallery de Washington.

VENTES

Meubles régionaux

Septembre est généralement un bon mois pour le marché du meuble. Les affaires reprennent après l'été et *les marchands se réapprovisionnent* pour les foires à venir. L'hôtel des ventes, dimanche dernier, à Limoges, n'a pas échappé à la règle. Ils étaient venus nombreux de Paris et de la *région pour assister à la dispersion de quelque quarante* armoires, commodes, tables et buffets des dix-huitième et dix-neuvième *siècles* du château de *Berneuil-en-Limousin*. Un beau bureau en bois de rose de Denis Genty a été vendu 265 000 francs à un marchand parisien. Ces meubles sont ici très prisés pour leur provenance. Il n'est pas rare de voir certains amateurs locaux surpayer pour avoir une commode venue du château voisin dans leur salon.

Malgré tout, la sagesse et la recherche de la *qualité* ont dominé cette vente. Les particuliers ont, de toute évidence, su faire la différence entre les simples meubles rustiques du dix-neuvième siècle et ceux plus sophistiqués des salons du dix-huitième siècle. Une très belle armoire normande de mariage avec des corbeilles de fruits sculptés fut adjugée 32 500 francs, tandis qu'une commode sobre en acajou de la même époque, avec son plateau en marbre gris, partait pour 15 000 francs. En revanche, un secrétaire Louis XVI en placage et marqueterie en ronce de noyer, estimé 30 000 francs, dont l'état *n'était pas parfait*, a *été ravalé*. Une armoire accidentée Louis XIV en chêne n'a fait que 4 000 francs.

Mieux informés, les amateurs qui fréquentent aujourd'hui les salles de vente savent qu'une armoire rustique vaut aux alentours de 10 000 francs, à Paris comme en province. Ce qui ne semblait pas toujours être le cas au début des *années 70, où le prix des meubles* rustiques grimpait en flèche. *« C'était le rêve de la maison de campagne, dont la décoration sortait tout droit des magazines »*, se rappelle Maître Galateau. *« Les particuliers étaient prêts à payer jusqu'à 6 000 francs pour des soufflets de forge et pour accrocher les casseroles en cuivre sur le mur de leur cuisine. Aujourd'hui, c'est terminé*, explique le commissaire priseur. *Et c'est trop lourd et trop encombrant pour un appartement. »* La fin de cette mode, largement aidée, il faut le dire, par le pillage systématique des résidences secondaires, fit dégringoler les prix. *Quant aux meubles en placage*, ils claquaient à la chaleur des appartements, et virent leur cote plonger à leur tour. Les professions libérales, qui constituaient alors la majorité de *cette clientèle, se détournèrent* des meubles et se mirent à acheter des tableaux de petits maîtres.

Malgré cela, les prix chez les antiquaires continueront d'être élevés, *alors que, dans les ventes publiques*, les prix baissent toujours. Des prix qui, aujourd'hui, commencent à remonter avec une nette préférence pour les petits meubles, faciles à caser. Le style Napoléon III, longtemps jugé médiocre, voire vulgaire, fait un retour remarqué. Une table *et deux fauteuils en bois noir*, avec une marqueterie d'inspiration Renaissance, scènes mythologiques et arabesques incrustées d'ivoire, sont partis pour 14 100 francs à Paris. Une travailleuse en acajou, incrustée de cuivre, de nacre et d'ivoire, a trouvé preneur pour 4 900 francs. Ce style, très décoratif, semble plaire particulièrement aux Italiens.

A en croire M. Galateau, la province recèle encore de nombreux trésors, tout particulièrement dans ses greniers, où aura été relégué le *mobilier jugé démodé par les générations* successives. Ces découvertes alimenteront les ventes aux enchères de province et de Paris, grâce à la collaboration toujours fructueuse *entre commissaires-priseurs* et notaires.

ALICE SEDAR.

★ Deux dernières vacations le 25 septembre et le 2 octobre à l'hôtel des ventes de Limoges.

CINÉMA

Rencontre avec Isabelle Huppert

Orgueil et patience

Prix d'interprétation féminine à Venise, Isabelle Huppert revient, magnifique, dans le film de Claude Chabrol, Une affaire de femmes, *bouleversante, dans un personnage différent.*

Isabelle Huppert, Normande aux joues rondes, faiseuse d'anges pendant l'occupation, accessoirement loueuse de chambre à une copine prostituée (Marie Trintignant). Mariée, deux enfants : un petit garçon au visage ingrat à qui elle manifeste un amour bourru, et qui veut devenir bourreau quand il sera grand, à cause de la cagoule. Une ravissante fillette craquante qu'elle ne peut pas s'empêcher de bichonner. Son mari, prisonnier (François Cluzet), revient. Un type mollasson et lâche qu'elle n'aime pas, et elle le lui reproche. Elle tombe folle amoureuse d'un jeune collabo beau garçon (Nils Tavernier). Son mari va la dénoncer. Elle sera jugée par un tribunal d'exception et guillotinée. Dans une certaine mesure, l'histoire est vue par le petit garçon. Le film de Claude Chabrol *Une affaire de femmes* (*le Monde* daté 4-5 septembre) porte en épilogue cette phrase : *« Pensez aux enfants de ceux que l'on condamne »*.

L'affaire est réelle, le film en est une adaptation libre. Ce qui est réel, c'est la vision de la misère, l'adaptation progressive aux circonstances de l'Occupation, le mécanisme d'une révolte dérisoire, broyée par la machine politico-judiciaire. C'est d'abord un film de Chabrol, sur les scénario et dialogues de Colo Tavernier, d'une force remarquable. Le genre de film qu'on pourra voir encore dans trente ans dans les émissions de ciné-club. Les comédiens sont magnifiques. Isabelle Huppert a reçu très justement son prix d'interprétation à Venise. Elle n'avait pas tourné en France depuis des années. On la retrouve, elle étonne. Elle est complexe, drôle, bouleversante. Elle arrive même à une sorte de vulgarité saine, terrienne. Elle est extraordinairement vivante, bourrée d'énergie.

« Le rôle, dit Isabelle Huppert, *exige cette énergie qui était là déjà, il me semble. Dans* Loulou, *dans* la Truite... *Ici, ce qui est frappant est qu'elle s'exerce sur un rôle aussi rond, aussi bien construit, dans un film aussi dense... En voyant mes personnages passés, même ceux qui ont été aimés, j'y ai trouvé trop d'opacité, d'immobilisme. Il y avait quelque chose qui était tu et qui, à un moment ou à un autre, devait s'exprimer ; passer la rampe.*

» Si j'ai évolué, c'est dans la légèreté. J'ose à peine l'avouer, mais j'ai l'impression que tout m'a été facile. La route était bien balisée. Et avec Chabrol à bord, on avançait en harmonie. J'ai joué comme ça, avec fluidité, avec distance aussi. Le problème de l'identification ne m'a pas effleurée. Je voyais vivre cette femme en dehors de moi. Je m'en suis emparée comme on doit toujours le faire, mais avec un petit recul. Parfois le recul permet une meilleure maîtrise.

» Je n'avais pas tourné en France depuis longtemps et, depuis longtemps, je n'avais pas trouvé un tel rôle. Dans ces cas-là, on a envie de dire les choses un peu plus fort. On veut arracher le morceau. Oui, je crois que j'avais envie... C'est comme un cri. J'étais, de même qu'elle, dans un état de parfaite inconscience.

» Jusqu'à présent, j'ai interprété des personnages qui regardent et jugent, des êtres névrotiques, j'aimais bien parfois. Marie n'est rien de tout ça. Elle est complexe, mais candide, au-delà du bien et du mal. Elle cherche à s'en sortir. Elle saisit ce qui se présente, il se trouve que c'est l'avortement. Elle a besoin d'argent, mais n'est pas vénale. Ses premières dépenses sont pour acheter à ses enfants de la confiture au marché noir. Elle n'a jamais rencontré quelqu'un capable de la diriger. Les hommes profitent d'elle, y compris son mari. Elle veut aller plus haut, chanter sur scène. C'est vrai, si on est regardée, on peut sortir de soi et devenir davantage qui on est.

» Colo Tavernier a écrit le rôle pour moi. Marie a envie de chanter, parce que j'aime chanter. Je prends des cours depuis des années. Quand on est acteur et qu'on écoute un opéra, on a l'impression d'être limitée. Le chant, c'est connu, touche à quelque chose de tout à fait intime. Mais je chante juste pour mon plaisir.

» J'ai joué à fond chaque sentiment, en passant sans transition de l'un à l'autre. Quand elle pleure, elle pleure, quand elle rit, elle rit, sans se demander pourquoi. Donc, moi, actrice, je ne me suis rien demandé. Si je laissais filtrer le moindre doute sur un calcul de sa part, l'édifice s'écroulait. Il est encore trop tôt pour que je me rende compte à quel point ce rôle a tiré de moi des vérités. En tout cas, si le film heurte c'est qu'il renvoie à des choses de soi qu'on a du mal à regarder.

GAMMA

» En définitive, il est profondément humaniste, dans la mesure où il dégage des points d'interrogation. L'avortement représente un grave cas de conscience. Même si Marie n'éprouve aucun remords, avec toute sa naïveté, elle doute. « Est-ce que les bébés dans le ventre de leur mère ont une âme ? » *Toute sa vie, elle s'est débattue mais, dès que la machine judiciaire se met en marche, elle se replie sur une culpabilité imposée. Sa seule révolte à ce moment-là est sa prière sacrilège...* « Je vous salue Marie pleine de merde... » *Pour la première fois, elle a peur.*

» Elle n'est pas particulièrement courageuse. Son inconscience la protège. Plus jeune, j'avais très peur, surtout des gens. A présent mes peurs sont autres. On ne doit pas renoncer à ses phobies, sinon c'est l'encéphalogramme plat. Finalement, être comédienne, avant de devenir une affaire entre soi et le public est une affaire entre soi et soi. Avoir un prix naturellement fait plaisir. Mais l'important est que le film marche... Qu'il marche ou non, rien n'efface le bonheur de l'avoir tourné. Ce que l'on vit sur le plateau est tellement différent de ce que les spectateurs vont recevoir.

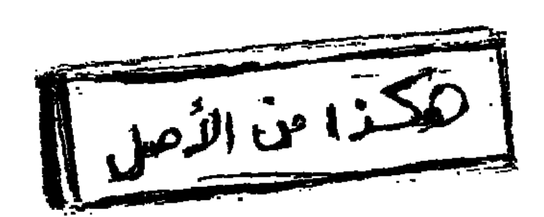
» Je me suis éloignée pendant longtemps de la France, j'ai eu raison. J'avais trop tourné. J'en étais arrivée à une sorte d'indifférence... Je ne me suis pas arrêtée, je suis partie. A un moment, c'est biologique, il est bon de s'absenter.

» Je vais faire du théâtre. Je pense être prête, capable comme je le disais, de passer la rampe. Au théâtre, il faut vraiment vouloir plaire. Pendant longtemps, je me suis rétractée. Il ne s'agissait pas de timidité, c'était plutôt quelque chose de rentré, qui me ramenait à des états d'enfance. Je me butais. Un refus. Cette fameuse peur des gens.

» Je vais jouer Un mois à la campagne *de Tourgueniev, à Edouard-VII avec Bernard Murat. Une sorte de* Madame Bovary *des steppes. Emma Bovary c'est moi, pour paraphraser Flaubert. Il l'a très peu décrite, alors elle se prête à l'imagination. Je rêve de la jouer. Mais je ne me vois pas allant me proposer. On travaille avec des gens qui en ont le désir, et ça ne se commande pas. J'ai besoin de Dieu, c'est-à-dire des metteurs en scène. Je n'ai pas hésité parfois à les solliciter, tout en sachant le caractère un peu vain de l'entreprise. Il y a là un mélange d'humilité et d'orgueil. Avec plus d'orgueil que d'humilité, je crois. Conserver sa dignité quand on est comédien est tellement dur. On doit la conserver, absolument, en dépit de toutes les occasions qui se présentent de la perdre. Mais je suis résolument optimiste. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, je jubile à propos de beaucoup de choses, et je ne le dis pas seulement parce que tout va bien en ce moment. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

● **Francis Ford Coppola, président du jury du Festival de Cannes.** – Le cinéaste américain, Francis Ford Coppola, deux fois Palme d'or au Festival de Cannes pour *la Conversation*, en 1974, et *Apocalypse Now*, en 1979, a accepté de présider le jury du prochain Festival qui doit se tenir du 11 au 23 mai 1989.



Culture

DANSE

Une enquête sur le public

Français, encore un effort...

Le département des études et de la prospective du ministère de la culture vient de livrer le résultat d'une enquête sur la fréquentation des spectacles de danse par les Français.

66 % des Français n'ont jamais vu de spectacle de danse de leur vie. Ce chiffre ressort d'une triple enquête (sociologique, économique et psychologique) que vient de réaliser, à la demande de la délégation à la danse, le département des études et de la prospective du ministère de la culture. Ses résultats seront présentés à la profession lors de la troisième Biennale de la danse à Lyon, les 22, 23 et 24 septembre, et publiés ultérieurement.

Le sondage effectué sur un échantillon représentatif de 10 000 personnes âgées de plus de quinze ans montre que, sur les 34 % qui ont déjà vu un spectacle de danse, 17 % seulement l'ont fait au cours des quatre dernières années. Sur ce total, 9 % ont vu des spectacles amateurs et 8 % des spectacles professionnels, dont 4 % au cours des douze derniers mois : ce chiffre, comparé au score correspondant du théâtre (7 %), est relativement « optimiste », car il existe 150 compagnies professionnelles de danse en France, contre 1 500 de théâtre...

Qui va voir des spectacles de danse ? Sur 100 spectateurs de danse professionnelle on trouve 21 *cadres*, 10 cadres supérieurs, 15 inactifs de plus de soixante ans, 13 élèves ou étudiants, 13 femmes au foyer, 13 employés, 8 ouvriers, 4 *artisans ou commerçants*, 2 agriculteurs. 63 % habitent Paris, la banlieue parisienne ou une ville de plus de 100 000 habitants. Particulier à la danse apparaît le « marquage sexuel » : 58 femmes pour 42 hommes vont voir des spectacles de danse professionnelle. Ce chiffre est à rapprocher de ceux qui concernent la pratique de la danse : on trouve dans les cours de danse 92 filles pour 8 garçons. Côté « tranches d'âge », ce sont les 25-39 ans qui l'emportent (37 %), suivis par les 40-59 ans (26 %), les 15-19 ans n'atteignant que 11 %.

Voir de la danse constitue donc une sortie exceptionnelle : 80 % des personnes interrogées ont vu moins de quatre spectacles de danse en quatre ans.

Qu'ont vu les spectateurs ? 32 % se révèlent incapables de définir le genre de danse qu'ils ont vu. Les autres ont assisté à des spectacles de fin d'année scolaire (18 %), des ballets classiques (8 %), du folklore français (8 %), de la danse contemporaine (7 %), des danses traditionnelles non européennes (6 %), les ballets Moïsseïv ou autre folklore slave (5 %), du flamenco (4 %), de la danse jazz (4 %), des variétés (4 %), des ballets de Maurice Béjart (3 %), des « cocktails de danse » (1 %).

Que mémorisent-ils ? 58 % seulement se souviennent du titre du spectacle, 56 % du nom de la compagnie, 34 % *du nom du compositeur* ou du titre de l'œuvre musicale, 32 % du nom du chorégraphe et 29 % du nom d'un danseur au moins.

Quelle a été leur motivation ? Pour 50 % des spectateurs, l'opportunité : *« L'occasion s'est présentée, j'en ai profité. »* 43 % déclarent : *« J'y suis allé pour accompagner des gens de mon entourage. »* 30 %, *« parce que c'était un événement à ne pas manquer »*. Viennent ensuite parmi les raisons citées : le goût (22 %), la curiosité (20 %), la musique (13 %), l'originalité chorégraphique (11 %), l'envie d'une sortie un peu exceptionnelle (11 %), la performance des danseurs (10 %), la confiance dans la salle (9 %), les décors et costumes (7 %), la notoriété des danseurs (5 %).

Ont-ils été contents ? Ils déclarent que le dernier spectacle de danse qu'ils ont vu leur a « beaucoup plu » (61 %), ou « assez plu » (29 %), ce qui totalise 90 % de satisfaits : ce chiffre, au premier abord étonnant, *paraîtra normal* si l'on considère qu'on va voir plus rarement de la danse que du théâtre ou du cinéma, donc qu'on y prend moins de risques...

Que choisiraient-ils de voir, si l'occasion s'en présentait prochainement ? Chez les spectateurs « anciens » (ceux qui n'ont rien vu depuis quatre ans), 36 % choisiraient du classique, 22 % du folklorique, 16 % du moderne, 10 % du jazz et 6 % du contemporain. Chez les spectateurs « actuels » (ceux des quatre dernières années), ces chiffres se modifient : 27 % choisiraient du classique, 21 % du moderne, 20 % du folklorique, 15 % du jazz et 10 % du contemporain.

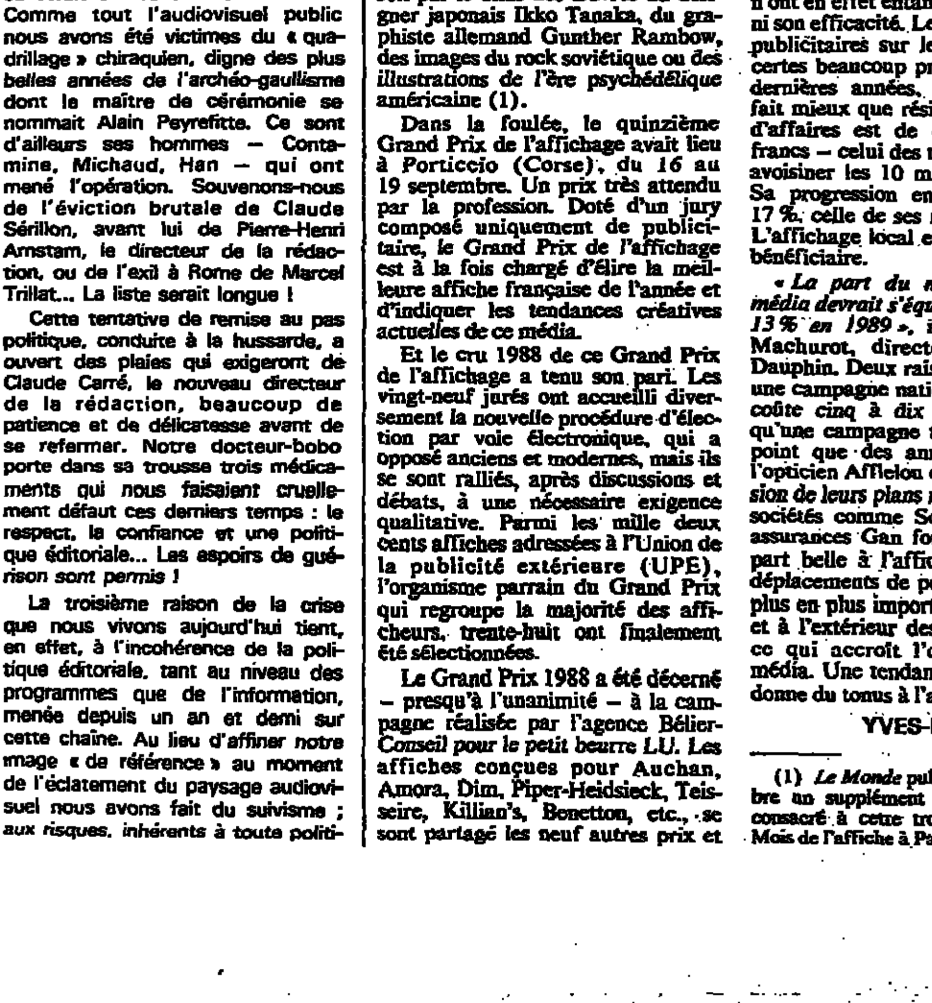
La demande potentielle apparaît importante : 29 % des spectateurs des quatre dernières années se disent « frustrés » de danse (ne vont pas en voir aussi *souvent qu'ils aimeraient*) et 37 % souhaiteraient y aller davantage, *« mais ça ne leur manque pas vraiment »*.

Si la médiatisation est un facteur important de fréquentation de la danse, son audience à la télévision apparaît encore restreinte. Sur 100 Français âgés de quinze ans et plus, 14 ont regardé « Le Grand Echiquier » sur l'école de danse de l'Opéra de Paris, 10 la retransmission du gala de l'Association des artistes contre le SIDA au Moulin-Rouge. On tombe ensuite à 6 téléspectateurs pour les *Ballets Moïsseïev*, à 4 pour la *Cendrillon* de Noureev, à 4 pour la « Nuit blanche de Leningrad » (Ballets du Kirov et Ballets Béjart), à 4 pour la danse folklorique française, à 3 pour le gala d'ouverture de l'Année de la danse au Théâtre des Champs-Elysées, à 3 pour le documentaire sur Carolyn Carlson...

SYLVIE DE NUSSAC.







Communication

La crise du service public et le débat sur l'audiovisuel

Négociations et concertation

Recherche de consensus, volonté d'ouverture et d'apaisement... Il n'est pas une déclaration ou une demande gouvernementale qui, ces *derniers jours*, sur le dossier de l'audiovisuel, ne tente d'aller dans ce sens. Le dossier présente pourtant des caractéristiques d'un baril de poudre : les lois sur l'audivisuel ont toujours été le prétexte de polémiques et de grèves impopulaires. Mais le premier ministre est formel : *le débat sur l'audiovisuel ne doit pas* déraper. Mieux : sa gestion devrait être une illustration de l'ouverture et du consensus recherchés. Les ministres, M. Lang et Mme Tasca, n'avaient certes pas modéré, à la fin de l'été, la sévérité de leur diagnostic sur le paysage engendré par la loi Léotard. Le fonds n'a pas changé, mais les réflexions se font plus apaisantes tant sur le projet de loi créant le Haut Conseil de l'audiovisuel que sur la crise que traversent les sociétés publiques.

Ainsi, après M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS qui venait *de déclarer* qu'il n'était *« pas question de faire une loi pour couper des têtes »*, M. Jack Lang s'est-il efforcé, lundi soir, de désamorcer à l'avance les critiques montantes à l'égard du projet, affirmant qu'il ne visait nullement *« à révoquer »* les dirigeants actuels du service public dont l'autorité n'a été *« à aucun moment mise en cause par le gouvernement »*.

Même attitude en ce qui concerne le service public, notamment Antenne 2. *« Notre souci, ce n'est pas de mettre de l'huile sur le feu*, indique le ministre, *mais de faciliter le dialogue entre le président de la chaîne et son personnel. »*

Le ton de M. Laurent Fabius était à l'unisson quand il a insisté, lundi, au cours d'une conférence de presse, sur la nécessité de ne pas *« focaliser à l'excès le débat sur l'audiovisuel autour de telle ou telle personne* [...]. *Le problème est celui de la place et des moyens du service public de l'audiovisuel »*, a-t-il ajouté. C'était justement le thème de l'intervention de Mme Catherine Tasca, le même soir sur Antenne 2, dans l'émission « La marche du siècle ». *« Un travail de longue haleine »* et *« deux à trois ans »* seront, selon elle, nécessaires pour *« amener l'audivisuel public à un niveau de financement satisfaisant »*.

L'heure en tout cas est à la négociation entre responsables et salariés du service public, même si les mots d'ordre de grève sont maintenus pour mercredi et *jeudi*. Au cour d'une première réunion, le 17 septembre, avec le collège employeurs, les syndicats CFDT, CGT, SNJ et CFTC de l'audiovisuel se sont vu proposer d'avancer au 1er septembre, une augmentation de 1 % prévue pour le 1er novembre. Dans le même temps, syndicats et employeurs se rencontraient, société par société.

A Antenne 2, la direction a proposé une *augmentation* de quelque 150 000 F des budgets de promotion de l'année, toutes catégories confondues avec priorité aux salaires les plus bas et aux *administratifs*. Des possibilités de recrutement ont en outre été offertes... Ces négociations se déroulent sur fond de discussions budgétaires, le budget de l'audiovisuel étant en cours de bouclage. Le directeur général d'Antenne 2, M. Francis Brun-Buisson a rencontré ce week-end les autorités budgétaires. Il semble être revenu avec des éléments permettant de « vraies négociations ». De son côté, le premier ministre devait entamer, mardi, avec M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti, la première phase des concertations politiques sur le projet de loi.

ANNICK COJEAN.

POINT DE VUE

Etat d'urgence

par Noël Mamère
journaliste à A 2

LA tempête qui souffle actuellement sur le service public, à la veille d'une nouvelle réforme du paysage audiovisuel français, doit être prise au sérieux. Il ne s'agit ni d'un retour au bon vieux temps de l'ORTF ni d'un nouvel étalage de nos états d'âme et moins encore d'une affaire de gros sous. C'est une crise, une vraie, profonde et enracinée, qui n'a pas attendu le retour de Christine Ockrent sur Antenne 2 pour s'installer dans l'audiovisuel. Voilà pourquoi *limiter notre mouvement protestataire* à un procès de la rédaction fait à la nouvelle présentatrice du journal de 20 heures me paraît aussi injuste que malhonnête.

Il y a à Antenne 2, c'est vrai, un scandale de l'inégalité des traitements, insupportable pour le service public, dont le cas de Christine Ockrent n'a fait que précipiter l'explosion. Une échelle des salaires *variant* de un à douze, dans une même rédaction qui fabrique le même journal, est une insulte à la morale et au bon sens, en même *temps qu'un facteur d'exacerbation* de toutes les jalousies, de tous les ressentiments et de toutes les frustrations.

Il ne faut donc pas s'étonner que Christine Ockrent ait trouvé si peu de solidarité autour d'elle pour répondre aux attaques qui l'ont durement secouée ces derniers jours. Elle est la première victime de cette espèce de « lutte des classes » *(les prolétaires contre les* aristocrates de l'information) qui empoisonne les rédactions de l'audiovisuel depuis la sinistre loi Léotard de septembre 1986. Si les pouvoirs publics et la nouvelle instance de régulation ne réagissent pas pour moraliser cet « univers *impitoyable* » hérité du privé, les crises succéderont aux crises et nous nous enfoncerons tranquillement dans le marais putride de la télévision bananière.

Mais si la crise d'Antenne 2 ne tenait *qu'à* l'inégalité des salaires *ce serait encore un moindre mal !* Comme tout l'audiovisuel public nous avons été victimes du « quadrillage » chiraquien, digne des plus *belles années de l'archéo-gaullisme* dont le maître de cérémonie se nommait Alain Peyrefitte. Ce sont d'ailleurs ses hommes — Contamine, *Michaud, Han* — qui ont mené l'opération. Souvenons-nous de l'éviction brutale de Claude Sérillon, avant lui de Pierre-Henri Arnstam, le directeur de la rédaction, ou de l'exil à Rome de Marcel Trillat... La liste serait longue !

Cette tentative de remise au pas politique, conduite à la hussarde, a ouvert des plaies qui exigeront de Claude Carré, le nouveau directeur de la rédaction, beaucoup de patience et de délicatesse avant de se refermer. Notre docteur-bobo porte dans sa trousse trois médicaments qui nous faisaient cruellement défaut ces derniers temps : le respect, la confiance et une politique éditoriale... Les espoirs de guérison *sont permis !*

La *troisième* raison de la crise que nous vivons aujourd'hui tient, en effet, à l'incohérence de la politique éditoriale, tant au niveau des programmes que de l'information, menée depuis un an et demi sur cette chaîne. Au lieu d'*affiner notre* image « de référence » au moment de l'éclatement du paysage audiovisuel nous avons fait du suivisme ; *aux risques, inhérents à toute politique* de programme volontariste, nous avons préféré l'américanisation rampante qui fait les beaux jours *(et la mauvaise télévision) des* bétonneurs de TF 1. Alors que nous pouvions échapper à la dictature de l'Audimat sur de nombreux créneaux, nous nous sommes laissé piéger comme des novices. Aujourd'hui, l'image d'Antenne 2 est complètement brouillée, et ce ne sont pas les campagnes sur la « Passion » (si bien faites soient-elles) qui nous permettront de rétablir la *situation. Dans un contexte* de concurrence aussi difficile que celui voulu par la loi de 1986, il fallait à Antenne 2 une idée et une volonté que nous attendons de voir se *manifester... désespérément !*

Au fond, nous sommes en train de payer *au prix fort — les risques* d'aggravation de la crise sont permanents — les effets pervers du libéralisme cathodique de François Léotard. En faisant du service public le parent pauvre du paysage audiovisuel, il a choisi d'abandonner la télévision française aux lois du fric et de l'audience. Même si, aujourd'hui, il se soucie plus de sa carrière personnelle que de notre *avenir, on ne doit pas oublier la* lourde responsabilité qu'il porte dans cette préoccupante régression. Il ne faut pas se tromper de cible ! Si nous nous révoltons *aujourd'hui*, ce n'est pas pour « déstabiliser le service public », mais bien pour le sauver du gouffre où a voulu le précipiter la droite, et le revaloriser.

Serions-nous si bêtes et attardés que nous ne puissions accoucher d'un système identique à celui des Britanniques ? La transparence serait-elle devenue un si vilain défaut que l'on ne puisse procéder aux recrutements dans le service public autrement que par le secret, alors que les *Anglais réunissent* dans chaque cas un comité éditorial de sélection ? Serions-nous si peu démocrates et si sectaires que nous ne puissions échapper à cette espèce de fatalité de la normalisation qui gangrène la télévision française depuis qu'elle existe ?

Il est urgent d'agir. Et si la crise que nous traversons a un mérite, c'est bien celui d'avoir porté sur la *place publique des problèmes qui* nous concernent tous : politiques, professionnels et usagers. Car, après tout, c'est pour les téléspectateurs que nous faisons ce métier ! Ils doivent savoir que si la puissance publique n'assume pas ses responsabilités de moralisation et de rééquilibrage du paysage audiovisuel français, c'en sera bientôt fini du service public et d'Antenne 2. Ils *doivent savoir que, si rien ne* bouge, ils en seront réduits à ce choix cynique : la voix de son maître ou télémago... les Français méritent mieux que ça ? Nous comptons sur eux pour le dire haut et fort avec nous.

Le quinzième Grand Prix de l'affichage

Un média qui a du tonus

L'affichage publicitaire crève l'écran. Sa créativité et sa bonne santé économique en font foi. La première est doublement à l'honneur : *le 15 septembre s'est ouverte* à Paris la troisième édition du Mois de l'affiche. Huit expositions montrant plus de deux cent cinquante *affiches, sélectionnées dans* vingt-quatre pays, témoignent de l'importance de l'affiche publicitaire dans l'univers graphique mondial, que ce *soit par le biais des œuvres du designer* japonais Ikko Tanaka, du graphiste allemand Gunther Rambow, des images du rock soviétique ou des *illustrations de l'ère psychédélique* américaine (1).

Dans la foulée, le quinzième Grand Prix de l'affichage avait lieu à *Porticcio* (Corse), du *16* au 19 septembre. Un prix très attendu par la profession. Doté d'un jury composé uniquement de publicitaire, *le* Grand Prix de l'affichage est à la fois chargé d'élire la meilleure affiche française de l'année et d'indiquer les tendances créatives actuelles de ce média.

Et le cru 1988 de ce Grand Prix de l'affichage a tenu son pari. Les vingt-neuf jurés ont accueilli diversement la nouvelle procédure d'élection par voie électronique, qui a opposé anciens et modernes, mais ils se sont ralliés, après discussions et débats, à une nécessaire exigence qualitative. Parmi les mille deux cents affiches adressées à l'Union de la publicité extérieure (UPE), l'organisme parrain du Grand Prix qui regroupe la majorité des afficheurs, trente-huit ont finalement été sélectionnées.

Le Grand Prix 1988 a été décerné — presqu'à l'unanimité — à la campagne réalisée par l'agence Bélier-*Conseil pour le petit beurre LU*. Les affiches conçues pour Auchan, Amora, Dim, Piper-Heidsieck, Teisseire, Killian's, Benetton, etc., se sont partagé les neuf autres prix et les dix-huit mentions adoptées par le jury. Sévères dans leurs choix, les vingt-neuf jurés ont surtout mis l'accent sur le retour à l'affiche classique, *dépouillée de fioritures* et de textes envahissants.

Cette exigence devrait aider les affiches françaises à affronter les compétitions internationales et à témoigner de la solidité en France de ce média de papier et de tôle. Les coups de boutoir de la télévision n'ont en effet entamé ni sa puissance ni son efficacité. Les investissements publicitaires sur le petit écran ont certes beaucoup progressé ces deux dernières années, mais l'affichage fait mieux que résister : son chiffre d'affaires est de 4,8 milliards de francs — celui des télévisions devrait avoisiner les 10 milliards fin 1988. Sa progression en volume est de 17 %, celle de ses recettes de 12 %. L'affichage local en est le principal bénéficiaire.

« La part du marché de notre média devrait s'équilibrer à 12 % ou 13 % en 1989 », note M. Jacques Machurot, directeur général de Dauphin. Deux raisons à ce succès : une campagne nationale d'affichage coûte cinq à *dix fois moins* cher qu'une campagne *télévisuelle*, à tel point que des annonceurs comme l'opticien Afflelou ont rayé la télévision *de leurs plans médias* et que des sociétés comme Sony, Skip ou les assurances Gan font maintenant la part belle à l'affichage. Enfin, les déplacements de population sont de plus en plus importants à l'intérieur et à l'extérieur des zones urbaines, ce qui accroît l'efficacité de ce média. Une tendance « lourde » qui donne du tonus à l'affichage.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) *Le Monde* publiera le 27 septembre un supplément en quadrichromie consacré à cette troisième édition du Mois de l'affiche à Paris.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SALOMÉ. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), 20 h 30.

LES EAUX ET FORÊTS. Théâtre du Bel Air (43-46-91-93), 20 h 30.

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévains (43-79-06-18), 20 h 30.

UNE ABSENCE. Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 20 h 30.

ESTER. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

LE CRIMINEL. La Bastille (43-57-42-14), 21 h.

LA PROSE DU TRANSSIBÉRIEN ET DE LA PETITE JEHANNE DE FRANCE. Office national suisse du tourisme (47-42-45-45), 20 h 15.

ET LE SPECTACLE CONTINUE ! Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 30.

DROLE DE COUPLE. Saint-Georges (48-78-63-47), 20 h 45.

GLENGARRY GLEN ROSS. Edouard-VII, Sacha-Guitry (47-42-57-49), 21 h.

TEMPORAIREMENT ÉPUISÉ. La Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

MORT A CRÉDIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34), 21 h 30.

LA POUDRE AUX YEUX, M. DE POURCEAUGNAC. Comédie-Française (40-15-00-15).

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51).

LA MADELEINE PROUST A PARIS. Déjazet-T.L.P. (42-74-20-50), 21 h.

L'ÉPREUVE ET A QUOI REVENT LES JEUNES FILLES ? Hôtel Gouthière (46-33-39-55), 20 h 30.

TENOR. Porte Saint-Martin (46-07-37-53), 20 h 30.

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Théâtre de l'ombre qui roule (43-26-29-61), 21 h.

HORS-PARIS

SCEAUX. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchékhov.* Ancienne mairie (46-61-19-03), 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : *20 h 30.*

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Fando et Lis : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◊ Le Timide au palais : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◊ Une absence : 20 h 30.

CARTOUCHERIE. THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). *Et vote... la galère !* : *21 h.*

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Esther : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◊ La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

DEUX ANES (*46-06-10-26*). ◊ *Le Coût du père François* : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◊ Glengarry Glen Ross : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : *21 h.*

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Délire à deux* : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). ◊ L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30. ◊ Le Criminel Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : *21 h.*

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : *21 h.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : *21 h 30.* Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◊ Paris accordéon Fêtes d'automne du Vè arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON, Comédie-Française (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). ◊ *La Prose du* Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Et le spectacle continue ! : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◊ Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : *21 h.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◊ Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◊ Le Monologue de *Molly Bloom, d'après Ulysse* : *21 h.*

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89) : Salle II. ◊ Salomé : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◊ Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. *Les majorettes se cachent pour mourir* : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Femme rompue : 20 h 30.

Mardi 20 septembre

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Région parisienne

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (THÉATRE DES BOUCLES DE MARNE) (48-80-90-90). Petite salle. ◊ Chabrol joue intensément : 20 h 30.

SCEAUX (ANCIENNE MAIRIE DE SCEAUX) (46-61-19-03). ◊ *Que la vie serait belle, sonate pour Tchékhov* : 20 h 30.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Espèce : 20 h 45.

Les concerts

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Quintette à vent de Skaraborg, 20 h 30. S.-I. Johansson (flûte), A. Holmstedt (hautbois), P.-O. Pell (clar.), S. Eliasson (cor), N. Jonasson (basson). Œuvres de Francaix, Johansson, Hoffding. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Anne-Claude Villars, Laurence Boulay, 20 h 30. Violon, clavecin. « Sonates pour violon et clavecin » de Bach.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre de l'Académie de musique de Wien. Jusqu'au 21 septembre, 20 h 30. Dir. Herwig Reiter. Chœur de l'Académie de musique de Wien, U. Fiedler (soprano), K. Atzesberger (ténor), G. Fussi (basse). « Les saisons » de Haydn.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Orchestre et chorale Paul Kuentz, 21 h. K. Beidler (soprano), E. Aubier (trompette). Œuvres de Mozart, Bach, Purcell, Bellini.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27). Pierre Henry. Jusqu'au 2 octobre, 18 h 30, « Le Corps ».

OPÉRA COMIQUE. SALLE FAVART (47-62-53-71). *Quatuor Martinu, 21 h.* Quatuor de l'Académie de musique de Prague. Œuvres de Feld, Mendelssohn. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.

SAINTE-CHAPELLE Les Trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42-62-40-65.

SQUARE VILLEMIN Pavillon chromatique *(jusqu'au 29 septembre)* 15 h. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Synergie. Jusqu'au 22 septembre, 21 h. Jean-Marc *Scoatarin (flûte trav.)*, Mireille Bouvard (harpe). Œuvres de Bach, Fauré, Haendel, Ingelbrecht.

RUEIL-MALMAISON. THEATRE ANDRÉ MALRAUX (47-32-24-42). *Les Ballets noirs de Paris*, 20 h 30. Chor. Jean Guelis, musique J. Loussier, A. Guelis, Béatrice Pereira (danseuse soliste), L. Amadote, C. Bergeron, J.-C. Dalle, M. Drouet, J.-L. Gervelas, C. Hatchi.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)
MARDI

Fort-Dolores (1938), de René Le Hénaff, 16 h ; Tonnerres lointains (*1973*, v.o.s.t.f.), de Satyajit Ray, 19 h ; Je t'aime, je t'aime (1968), de Alain Resnais, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)
MARDI

Paris : un arrondissement par jour : 10e arrondissement : *Faubourg Saint-Denis* : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 : Gare du Nord, gare de l'Est : *le 10e arrondissement* à travers Gaumont (1910-1930), Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Un chant *presque* éteint (1986) de C. Mourieras. Sauf dimanches et fêtes (1977) de *François Ode, 16 h 30* ; *Canal Saint-Martin* : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, l'Ibis rouge, 18 h 30 ; Faubourg *Saint-Denis* : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (*1960*) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57)* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, *6e (42-25-10-30)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).*

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, *6e* (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (*43-59-19-08*) ; *14 Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE *GUERRE* (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (45-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *14 Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, *1er* (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., *v.o.*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., *v.o.*) : *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : *Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de *Bois, 5e* (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, *1er (40-26-12-12)* ; *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé *Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les *Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les *Montparnos, 14e (43-27-52-37)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : *Epée de* Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lin*coln, 8e* (43-59-36-14).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET *DEMIE* (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40)* ; *UGC Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont *Champs-Elysées*, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA PETITE AMIE. Film français de Luc Bérand : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Danton*, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16)* ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Images, 18e (45-22-47-94)* ; *Trois* Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO. Film américain de Peter Hyams, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93)* ; *Bretagne, 6e (42-22-57-97)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Le* Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE A PART. Film américain de Chris Menges, *v.o.* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04)* ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE. *Film français de Dominique Delouche* : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

« Le Marais, de l'hôtel Lamoignon à l'hôtel Soubise », 12 h 15, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« *Le* Musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Mme Cazes).

« Versailles : le potager du roy Louis XIV », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre *(Office de tourisme)*.

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie *(Les Flâneries)*.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la rue de la Gaîté aux jardins de Plaisance », 14 h 30, métro Edgard-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« La Bastille, un quartier en pleine mutation », 15 heures, métro Bastille, sortie rue de la Roquette, devant la Tour d'argent (Paris pittoresque et insolite).

« *Tombes célèbres du* Père-Lachaise », 14 h 30, métro Père-Lachaise (Dominique Fleuriot).

« *Cours et passages rénovés* du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (*Mme Cazes*).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et chapelle de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, façade *Saint-Etienne-du-Mont* (*Paris pittoresque* et insolite).

« Le Marais, de la place des Vosges à *l'hôtel Lamoignon* », 14 h 30, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Cimetières et rénovations du quartier de Belleville », 14 h 45, métro Télégraphe (V. de Langlade).

« Fêtes au jardin des *Tuileries* », 14 h 50, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (L'art pour tous).

« *Le village de Saint-Germain* », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).

« *Dix hôtels* du Marais et leurs cours », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Didier Bouchard).

« Versailles : parc de Louis XIV, bosquets », 15 h 30, cour d'honneur, statue Louis XIV *(Tourisme culturel)*.

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'*Institut* du monde arabe », 14 h 30, angle quai Saint-Bernard et rue des Fossés-Saint-Bernard (participation supplémentaire : 18 F).

« Le parc Montsouris, création du Second *Empire* », *15 heures*, sortie RER Cité-Universitaire.

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Mabillon, côté rue Montfaucon.

« La cathédrale Notre-Dame », 15 heures, portail central.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de *Gambetta* », *15 h 30*, 14, rue Gambetta à Sèvres (train gare Saint-Lazare, arrêt Sèvres-Ville d'Avray).

MONUMENTS HISTORIQUES

« *Louvre : les appartements* du roi et les décors des appartements ».

« Du Musée des arts africains à la pagode du lac Daumesnil », 15 heures, façade du Musée des arts africains et océaniens.

« La Mosquée : islam et architecture », 15 heures, entrée, place du Puits-de-l'Ermite.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

« Le Marais, de la place des Vosges au *quartier Saint-Paul* », 13 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Conciergerie et Sainte Chapelle », 14 h 15, 1, *quai* de l'Horloge (Ars conférences).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, *rue des* Réservoirs (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « La Goutte-d'Or, faubourg de Paris. Histoire et actualité », débat animé par Frédéric Edelmann.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 septembre

TF 1

20.40 Cinéma : les Trois Jours du condor ■■ Film américain de Sydney Pollack (1975). Avec Robert Redford, Faye Dunaway. **22.45 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. **0.05 Journal et Bourse. 0.15 Magazine : Livres en tête. De 0.30 à 5.58 Rediffusions. 0.30 Feuilleton : La ballerine** (2e épisode). **1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 2.45 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran : James Bond 007 contre docteur No ■■ Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, Joseph Wiseman. *Le premier James Bond : passionnant.* **22.20 Débat : Ces héros de fiction qui sont entrés dans notre vie.** Avec Gérard de Villiers (écrivain), Bernard Raffalli (professeur de littérature à la Sorbonne), François Coupry (écrivain), Gilles Horvilleur (journaliste), Pierre Miquel (historien), Numa Sadoul (*coauteur d'une anthologie de bandes dessinées*), Anne de Marnhac (directrice de la collection « Harlequin »). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.10 Spécial Jeux olympiques.** Natation et plongeon, gymnastique, boxe.

FR 3

20.30 Téléfilm : Incident à Crestridge. De Jud Taylor, avec Eileen Brennan, Pernell Roberts. *Une jeune femme se fait élire shérif pour lutter contre la corruption qui règne dans la ville où elle vient de s'installer.* **22.10 Journal. 22.30 Spécial Jeux olympiques.** ► **22.40 Cinéma : l'Histoire d'Adèle H.** ■■■ Film français de François Truffaut (1975). Avec Isabelle Adjani, Bruce Robinson, Sylvia Marriott. **0.15 Musiques, musique.** Prélude et fugue en fa *majeur*, de Bach-Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Football. Toulon-Toulouse (Championnat de France). **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Raging Bull** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert de Niro, Cathy Moriarty. *L'histoire du boxeur Jack La Motta. Fulgurant.* **0.45 Cinéma : Onde de choc** ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley. *A mi-chemin entre le thriller et la science-fiction.* **2.20 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

20.30 Cinéma : Cul et Chemise □ Film italien d'Italo Zingarelli (1979). Avec Terence Hill, *Bud Spencer, Joe Bugnen.* **22.20 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.10 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre** (suite). **0.15 Capitaine Furillo** (rediff). **1.05 Les hommes de Rose** (rediff.). **1.55 Janique aimée** (rediff.). **2.20 Vive la vie !** (rediff.). **2.55 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.15 Voisin, voisine** (rediff.). **4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Un camion en or massif. De Robert Michael Lewis, avec Henry Fonda. *Un officier de police en retraite s'associe à un vol de lingots d'or.* **21.50 Série : Le Saint** (rediff.). **22.45 Journal. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des Clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 : Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE.

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Le chant diphonique. 2. Les origines : la Mongolie. **20.30 Archipel médecine.** L'image du médecin : Revue d'actualité des laboratoires ; Des médecins formés pour l'Europe. **21.30 Visages et paysages.** Quelques rencontres aux Antilles. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. 1. Littérature. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE.

20.30 Concert (donné le 18 septembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Le chant du rossignol, de Stravinski ; Tout un monde lointain, concerto pour violoncelle et orchestre de Dutilleux ; Symphonie nº 1 en ut mineur op. 68, de Brahms, *par l'Orchestre national de France, dir.* Serge Baudo ; sol. : Luis Claret, violoncelle. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Piero Coppola, l'apôtre de la musique française ; L'actualité musicale il y a cinquante ans : Les plus belles rééditions récentes. **1.00 Stockhausen.**

Mercredi 21 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.35 Club Dorothée. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Ken le survivant ; GI Joe ; Les Bioniques ; Bioman 2 ; Lamu ; Le mot mystérieux ; Le Jacky seau ; Le jeu de l'arc ; Le top junior. **17.30 Série : Chips. 18.20 Avis de recherche. 18.35 Feuilleton : Santa-Barbara.** *19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.20 Jeu : La* **roue de la fortune. 19.45 Tirage du Tac-O-Tac. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo, Tapis vert et Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Bécaud, Claudia Cardinale, A. Martinez, Bros, Kylie Minogue, C. Jérôme, Paco, Taylor Dayne, Préface, Philippe Lavil, Philippe Chatel, Sophie Duez. **22.30 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 2. Orages sur l'Atlantique. **23.25 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Variétés : Wiz qui peut.** *De 0.30 à 5.58* **Rediffusions. 0.30 Feuilleton : La ballerina.** (3e épisode). **1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 2.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chauds les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. Voltron ; Lisa ou le rêve olympique ; Inspecteur *Duflair ; Julie et Stéphane ; Un dessin animé à la carte.* **17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. Daffy : Mata Daffy ; Le club des cinq : Les cinq et le trésor du château enfoui. **17.55 Série : L'homme qui tombe à pic.** Piratage informatique. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal et Météo.** ► **20.35 Téléfilm : La garçonne.** D'Etienne Périer, d'après le roman de Victor Margueritte. Avec Marie Trintignant, Valérie Lemoine, Daniel Mesguich (*1re partie*). *22.10 Flash d'informations.* ► *22.15* **Documentaire : L'adoption.** Emission d'Alberte Robert. 1. Le cheminement des parents vers l'enfant. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Pierre Bergé ou les chemins de la création. **0.40 Spécial Jeux olympiques.** Aviron ; Cyclisme ; Gymnastique ; Natation.

FR 3

13.00 Spécial Jeux olympiques. 14.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? *(8e épisode).* **15.00 Flash d'informations. 15.04 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **15.30 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé :** *Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo.* **17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets babies. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le rayon noir. **20.02 Jeux : La classe. 20.27 Champions de légende.** Emission présentée par Marie-Christine Debourse. **20.30 Théâtre : la Poudre aux yeux.** Pièce d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène par Pierre Mondy. Avec Françoise Seigner, Bérengère Dautun, Yves Gasc, Georges Montillier, Louis Arbessier. *Pièce présentée en collaboration avec la SEPT et la Comédie-Française.* **21.50 Journal et Météo. 22.15 Spécial Jeux olympiques. 22.25 Magazine : Océaniques.** Second cycle Glenn Gould. Le pianiste, en concert, interprète des œuvres de Bach, Sweelinck, Beethoven, Krenek. ► **22.50 Magazine : Génération 1992.** Emission pour les jeunes en duplex de Cologne et de Toulouse, retransmise simultanément en France et en Allemagne. **0.35 Musiques, musique.** Phalene, d'Ibarrondo, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Mode d'emploi pour un meurtre. De Mel Damski, avec Robert Hays. **15.00 Série : La malédiction du loup-garou. 15.25 Téléfilm : Le cousin américain.** De Giacomo Battiato, avec Brad Davis, Tony Lo Bianco (2e partie). **17.10 Documentaire : Animaux du soleil.** Insouciante Timor. *17.37 Dessin animé : Virgul.* **17.40 Cabou Cadin.** Comic strip ; Foofur ; Le piaf. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invitée : France Roche. **21.00 Cinéma : la Petite Allumeuse** ■■ Film français de Danièle Dubroux (1987). Avec Roland Giraud, Alice Papierski, Pierre Arditi. *Une fille de quatorze ans – elle en aura quinze à la fin du film – séduit un professeur de lettres quadragénaire, ami de son père, puis un loubard. Comédie de mœurs moderne qui n'a rien à voir avec le thème de la nymphette façon Lolita. Danièle Dubroux, dans un style tout de finesse et d'ironie, montre des adultes masculins déphasés devant une force de la nature, une « nouvelle femme ».* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Campus** ■■ Film américain d'Albert Pyun (1986). Avec John Stockwell, J. Eddie Peck, Carey Lowell. **0.05 Cinéma : les Inconnus dans la maison** ■■ Film français d'Henri *Decoin (1941).* Avec *Raimu, Juliette Faber, Jean Tissier.* **1.35 Documentaire : Tigres. 2.25 Série : Max Headroom.**

LA 5

13.30 Téléfilm : Le trésor des mers du Sud. 15.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.05 Sandy Jonquille. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Pollyanna. 17.15 Susy aux fleurs magiques. 17.40 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.05 Série : Captain Power. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. *19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm :* **La cinquième victime.** *Le lieutenant de police Quinn, sur la piste de « l'étrangleur des bords de route ».* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Le trésor des mers du Sud. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Le trésor des mers du Sud** (suite). **0.55 Les hommes de Rose** (rediff.). **1.45 Janique aimée** (rediff.). **2.10 Vive la vie !** (rediff.). **2.35 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.00 Voisin, voisine** (rediff.). **4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Fan de... 15.05 Magazine : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Une journée bien difficile. **20.35 Téléfilm : Sortilèges.** De Bert I. Gordon, avec Susan Swift. *En 1692, à Salem avec les sorcières.* **22.10 Série : Le Saint** (rediff.). **23.05 Journal. 23.20 Série : Destination danger. 0.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine :** *Charmes* (rediff.). *2.30 Série : Le Saint* (rediff.). **3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'histoire du *blues.* **22.40 Nuits magnétiques.** *Personnages des années 50.* 2. Politique. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 septembre au Grand Auditorium) : Des canyons aux étoiles, de Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; sol. : Jean-François Heisser, piano. **22.20 Concert du GRM** (donné le 20 juin 1988 au Grand Auditorium) : Douze mélodies acousmatiques de Dufour. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Johnny Griffin.

Audience TV du 19 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.9	Santa-Barbara 20.1	Actual. région. 6.0	Actual. région. 9.2	Top 50 2.6	Porte magique 2.6	Routes paradis 2.9
19 h 45	51.3	Roue fortune 27.5	Loft story 9.0	Actual. région. 4.6	Nulle part 2.8	Boulev. Bouvard 2.3	Routes paradis 3.7
20 h 16	65.2	Journal 33.3	Journal 13.1	La classe 7.8	Nulle part 2.0	Journal 4.3	Cosby show 3.4
20 h 55	70.7	Le crépuscule... 33.8	Marche siècle 8.1	Billy ze kick 9.7	Grand Chemin 3.7	Life Force 10.1	Le couteau... 6.4
22 h 8	60.0	Le crépuscule... 27.1	Marche siècle 6.8	Journal 4.6	Grand Chemin 3.3	Life Force 11.9	Le Saint 6.4
22 h 44	30.7	Chocs 11.5	L'Amour nu 9.6	Océaniques 3.2	Bobsgolfoot 1.1	Spencer 2.3	Le Saint 3.0

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 septembre à ***0 heure et le dimanche 25 septembre*** **à 24 heures UTC.**

Mercredi : matinée brumeuse, journée ensoleillée.

Le soleil sera au rendez-vous sur l'ensemble du pays après dissipation des brouillards matinaux.

En cours d'après-midi, le ciel se voilera légèrement sur la Bretagne et le Cotentin avec l'arrivée de nuages élevés.

Les températures minimales resteront stationnaires : 5 à 9 degrés dans l'intérieur du pays, 10 à 14 degrés près des *côtes, localement 16 degrés en bordure* de Méditerranée.

Les températures maximales, sans grand changement, avoisineront 17 à 22 degrés sur la moitié nord du pays pour atteindre 23 à 25 degrés dans le Sud-Ouest et 25 à 28 degrés dans le Sud-Est.

Jeudi : aggravation par l'ouest.

Sur la Bretagne et la Normandie, les *nuages seront présents* dès le matin. Après quelques éclaircies en milieu de journée, ils s'épaissiront à nouveau le soir et il pleuvra.

Sur le pourtour méditerranéen, *le* soleil brillera toute la journée.

Sur le reste du pays, le temps sera *brumeux le matin.* Ensuite nuages et éclaircies se partageront le ciel.

Les températures minimales de 8 à 10 degrés sur la Bretagne et la Normandie pourront s'abaisser jusqu'à 6 degrés sur les autres régions de l'intérieur à l'exception des régions méditerra*néennes où elles seront de 12 à* 14 degrés.

Les maximales de 18 à 19 degrés près de la Manche atteindront 25 à 26 degrés près de la Méditerranée. Ailleurs elles seront de 20 à 24 degrés.

Vendredi : pluies et averses.

Sur la Bretagne, la Normandie, les pays de Loire, le Centre, le Bassin parisien et le Nord, pluies et averses se succèderont *tout* au long de la journée et le vent de sud-ouest à ouest sera assez fort près des côtes.

Du nord-est aux Alpes, au Massif central et au sud-ouest après les éclaircies du matin, le ciel se couvrira et des pluies éparses se produiront l'après-midi.

Près de la Méditerranée, les nuages seront un peu plus nombreux que la veille *mais le soleil se montrera* tout de même par moments.

Les températures minimales seront sans grand changement par rapport à jeudi.

Les maximales varieront peu près de la Méditerranée. Ailleurs elles baisseront de 1 à 3 degrés.

Samedi : nouveau passage pluvieux.

Une zone de temps couvert et pluvieux située de bon matin sur les régions les plus à l'ouest traversera la France dans la journée pour se situer le soir de l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes. Elle épargnera le pourtour méditerranéen où le mistral soufflera.

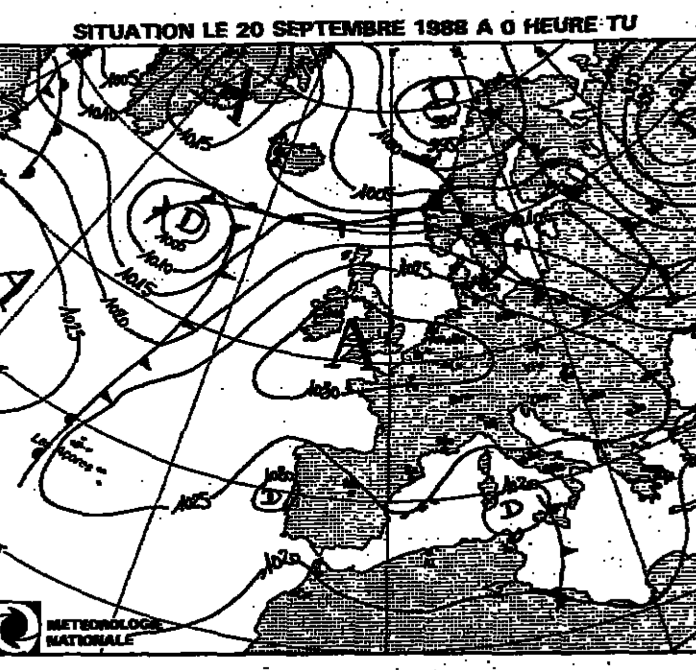
Les températures minimales seront comprises entre 6 *et* 10 degrés (10 à 13 degrés sur l'extrême Sud-Est).

Les maximales varieront de 17 à 23 degrés de la Manche vers la Méditerranée.

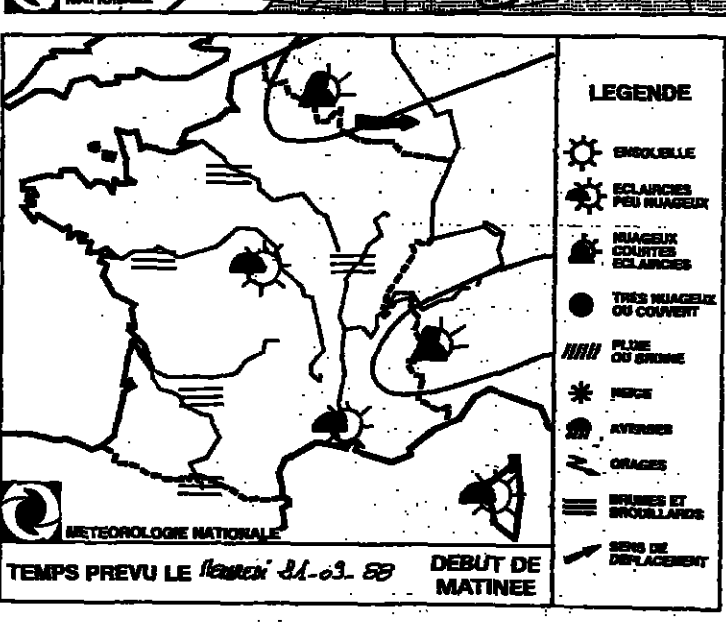
Dimanche :

A l'exception du Sud-Est où le soleil sera au rendez-vous, c'est un temps assez nuageux qui dominera sur le reste du pays. Des éclaircies assez belles se développeront l'après-midi du sud de la Bretagne au Bassin aquitain. Les températures varieront peu

SITUATION LE 20 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-9-1988 à 6 heures TU et le 20-9-1988 à 6 heures TU — le 20-9-1988

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	26	12	N
BIARRITZ	18	10	D
BORDEAUX	23	9	D
BOURGES	20	9	D
BREST	18	7	B
CAEN	19	6	B
CHERBOURG	16	9	B
CLERMONT-FERR.	17	8	N
DIJON	21	10	D
GRENOBLE St-M-H	22	9	N
LILLE	19	6	B
LIMOGES	21	11	D
LYON	19	9	B
MARSEILLE-MAR.	25	12	D
NANCY	19	9	N
NANTES	23	11	D
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS.	18	11	D
PAU	20	9	D
PERPIGNAN	24	9	D
RENNES	22	8	D
ST-ETIENNE	18	10	B
STRASBOURG	20	12	C
TOURS	21	10	D
TOULOUSE	22	9	N
POINTE-A-PITRE			

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	25	17	C
AMSTERDAM	17	13	C
ATHÈNES	28	20	D
BANGKOK	31	25	P
BARCELONE	25	14	D
BELGRADE	18	11	D
BERLIN	16	13	C
BRUXELLES	18	8	N
LE CAIRE	38	25	D
COPENHAGUE	16	12	D
DAKAR	30	22	O
DELHI	34	27	P
DJERBA	26	20	O
GENÈVE	18	11	C
HONGKONG	31	27	D
ISTANBUL	24	13	D
JÉRUSALEM	35	21	D
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	17	7	D
LOS ANGELES	24	16	C
LUXEMBOURG	15	11	C
MADRID	26	9	D
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	27	12	D
MILAN	24	11	D
MONTRÉAL			
MOSCOU	7	5	C
NAIROBI			
NEW-YORK	29	19	N
OSLO	20	14	D
PALMA-DE-MAL.	26	12	N
PÉKIN	27	11	D
RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
ROME	26	12	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	20	10	D
SYDNEY	16	10	N
TOKYO	27	23	N
TUNIS	29	14	D
VARSOVIE	14	12	P
VENISE	22	12	D
VIENNE	19	12	C

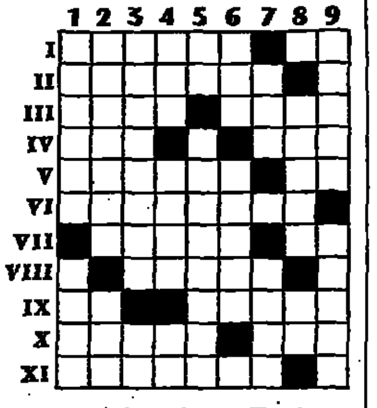
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4835



HORIZONTALEMENT

I. Est condamné à se faire mettre la main dessus. Dut perdre beaucoup de ses amis. – II. Nombreuses furent celles qui ont eu les oreillons. – III. A une mauvaise conduite. S'intéresse de près à un problème de poids. – IV. Ne manque pas de sel. Tel que l'on ne saurait tout gober. – V. Concerné par ce qui nous reste dans la gorge. Démontre. – VI. A vu naître quelqu'un qui connaissait la musique. – VII. Utiles pour filer au galop. Adverbe. – VIII. A une activité d'enfer. – IX. Pronom. Produit des éclats. – X. Prouve qu'on a peut-être mis le feu aux poudres. Bien connu des gens du Nord. – XI. Ne reste pas étranger à celui qui va de pis en pis.

VERTICALEMENT

1. Endroit où les « arbres » peuvent fournir du travail. Gros noyau. – 2. On y va par envie. Fut patron de Picasso et de Dali. – 3. Nous font marcher sur nos pas. Lettre grecque. – 4. Dont il faudra, tôt ou tard, se séparer. Où certains ont l'habitude de prendre plus d'un verre pendant le travail. Préposition. – 5. Se fait plaquer même quand on l'aime bien. On tire souvent le rideau sur elles. – 6. Tel qu'il est inutile d'en rajouter. Fis perdre un collier. – 7. Pour séparer le bon grain de l'ivraie. Apporte la lumière. – 8. Des porteuses de brosses s'y activent. Centre de recherches. – 9. Très chargé. Dut recevoir de nombreux coups de lames.

Solution du problème nº 4834

Horizontalement

I. Embuscade. – II. Poil. Anes. – III. Arêtes. Vu. – IV. Viril. Ais. – V. Eléments. – VI. Egarés. – VII. Bon. Aïe ! – VIII. On. Inn. Pi. – IX. Usant. Pis. – X. Idéales. – XI. Eure. Aide.

Verticalement

1. Epave. Boule. – 2. Morillons. – 3. Bière. Air. – 4. Ultime. Inde. – 5. Elégante. – 6. Cas. Nain. Aa. – 7. An. Atre. Pli. – 8. Devise. Pied. – 9. Esus. Suisse.

GUY BROUTY.

● **COLLOQUE.** – Les troisièmes Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque auront lieu du 22 septembre (17 heures) au 25 septembre inclus, sous la présidence de M. André Chastel, membre de l'Institut. Elles auront pour thème « Le château, la forêt, la chasse, du onzième au dix-huitième siècle ».

★ **Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'association, CPIE de Sireuil, 24620 Les Eyzies-Sireuil. Tél. : (16) 53-29-68-20.**

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

L'industrie métamorphose l'insecte

Les défenses immunitaires et les cellules des insectes utilisées en pharmacie et en agronomie

« *INSECTE : animal invertébré de l'embranchement des arthropodes, dont le corps est formé de trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen...* » Voilà pour le manuel scolaire. Mais cette définition était fort éloignée des préoccupations des deux cents spécialistes réunis récemment à Lyon, pour le neuvième colloque de physiologie de l'insecte organisé sous l'égide de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) et de l'université Claude-Bernard. Un colloque où l'on ne débattait guère de la longueur des pattes, de la couleur des ailes ou du sexe des anges, mais de cuticules et de molécules ; d'hormones et de neurones ; de gènes et d'antigènes. Un colloque où une libellule, assurément, n'aurait pas retrouvé ses petits.

« *N'est-ce pas affligeant de voir les maîtres, si pointilleux pour un article des palpes, si ombrageux pour la priorité d'un nom barbare, presque indifférents lorsqu'il s'agit des mœurs et de l'industrie, souveraine expression de la vie de l'insecte ?* » écrivait Jean-Henri Fabre (1). Cent ans plus tard, le célèbre entomologiste aurait de quoi être satisfait : les insectes se sont bel et bien échappés des boîtes de collection. Eclatés, fractionnés, analysés sous toutes les coutures, ils livrent peu à peu tous les secrets de leur fabrication.

La protéine du papillon

« *En moins de vingt ans, les spécialistes sont passés du stade descriptif au stade analytique, de l'organisme entier à l'échelle cellulaire, puis moléculaire,* confirme Paul Nardon, directeur du laboratoire de biologie appliquée de l'INSA et secrétaire du colloque. *Et l'insecte, hier objet de collection, est devenu désormais un modèle irremplaçable pour le physiologiste, le généticien ou le neuro-biologiste* ». Signe des temps : l'heure est aussi, aujourd'hui, à la revalorisation. « *D'autant que les recherches, à mesure qu'elles progressent, débouchent sur de nouvelles perspectives industrielles,* dit encore Pierre Nardon. *Prenez, par exemple, les mécanismes de défense des insectes...* »

Domaine d'avenir en effet, qui figurait parmi les sujets vedettes du colloque de l'INSA. Du contrôle hormonal de la métamorphose aux gènes du développement de la drosophile, en passant par le « langage » chimique des abeilles ou des termites (qui pourrait déboucher sur la mise au point de nouveaux insecticides biologiques), les thèmes d'« études » ne manquaient pas, pourtant, aux scientifiques en mal de révélations. Et voilà *maintenant* que l'on découvre chez les insectes un véritable « système immunologique », avec ses règles, ses codes et ses mystères ! Et que ce système de défense, loin de se contenter d'exister, pourrait déboucher sur toutes sortes d'applications agronomiques, agroalimentaires et même médicales...

« *On savait depuis une cinquantaine d'années que l'injection de bactéries, voire une simple blessure, pouvait faire apparaître dans l'hémolymphe des insectes des substances antibactériennes,* raconte Danièle Hoffmann, du laboratoire de biologie générale de l'université Louis-Pasteur (Strasbourg). *Mais, dans le même temps, l'immunologie des vertébrés connaissait une telle explosion que les mécanismes de défense des insectes, qui ne possèdent pas d'anticorps, ont été longtemps délaissés au profit de ceux des mammifères...* » Jusqu'à ce que l'équipe suédoise du professeur Hans Boman, de l'université de Stockholm, mette en évidence, chez le papillon, à la fin des années 70, une famille de molécules protéiques spécialisées dans la destruction des bactéries pathogènes. Molécules baptisées « cecropines » du nom de leur possesseur (le papillon *Hyalophora cecropia*), qui relancèrent, enfin, l'intérêt des biologistes du monde entier.

« *Cinq familles de substances antibactériennes ont déjà été caractérisées chez les diptères et les lepidoptères* (les espèces d'insectes de loin les plus étudiées), précise Danièle Hoffmann. *Et ces antibiotiques « du troisième type »* (les seuls connus jusqu'alors provenant des champignons et de certaines bactéries) *agissent avec une efficacité aussi immédiate que foudroyante ! A titre d'exemple, un microlitre* (un millième de millilitre) *d'hémolymphe d'un papillon immunisé peut ainsi décimer, en moins d'une minute, quelque cent mille bactéries E. Coli...* »

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que ces protéines antibactériennes, même s'il reste encore beaucoup à apprendre de leurs mécanismes d'action, se révèlent d'ores et déjà une véritable aubaine pour les industriels. *Dans le domaine agroalimentaire* notamment, où elles pourraient servir de conservateurs ou de stabilisateurs ; ou encore pour protéger les cultures contre certaines maladies dues, justement, à des bactéries pathogènes.

Une fois encore, c'est aux Etats-Unis que les travaux sont actuellement les plus avancés dans ce domaine. En « greffant » dans des cellules en culture le gène d'une de ces protéines antibiotiques, isolé chez le papillon *Hyalophora cecropia*, une équipe de l'université de Bâton-Rouge (Lousiane) parvenait ainsi, l'année dernière, à augmenter la résistance aux bactéries de plants de pommes de terre.

(Lire la suite page 18.)

CATHERINE VINCENT.

(1) J. H. Fabre, *Souvenirs entomologiques.*



JACQUES SIX

Timarque noir.

PLACEBOS DE L'ESPOIR

LES malades atteints de SIDA, ne survivent, ne vivent, qu'au prix d'un fantastique espoir : la mise au point prochaine du médicament, de la « molécule miracle » qui parviendra à les guérir. Plus que personne, ils sont confrontés aux gros titres de la presse, aux faux espoirs de tout ordre. A chaque déclaration tapageuse ou prématurée, ils s'interrogent : où se procurer, à n'importe quel prix, le nouveau « produit miracle » ? Il a suffi d'apprendre que Rock Hudson était venu à Paris se faire traiter par de l'HPA 23 pour qu'aussitôt ce médicament, dont l'efficacité dans le traitement du SIDA n'avait jamais été démontrée, devienne l'objet de toutes les convoitises. Fol espoir, espoir déçu.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de protocoles concernant plus de trente médicaments sont expérimentés dans le monde. Tant en France qu'aux Etats-Unis, une seule de ces molécules, l'AZT, a fait la preuve d'une certaine efficacité dans le traitement du SIDA et a été autorisée, dans cette indication, à la prescription.

C'est dans un tel contexte que la Food and Drug Administration (FDA) américaine vient de prendre une décision pour le moins controversée : dorénavant, aux Etats-Unis, l'importation en petite quantité et pour un usage personnel de médicaments n'ayant pas reçu d'autorisation de mise sur le marché sera permise. Cette directive ne concerne pas seulement les malades atteints de SIDA. « *Qu'auriez-vous fait si vous étiez à ma place ?* », déclarait récemment le commissaire de la FDA, Franck Young, aux chercheurs qui lui reprochaient cette décision. « *Les personnes malades, atteintes d'une maladie incurable, sont désespérées et se raccrochent à n'importe quoi, pourvu que ça leur apporte un peu d'espoir. Et puis, de toute façon, à quoi bon continuer à ignorer la réalité, le véritable trafic de médicaments prétendument efficaces contre le SIDA en provenance d'Europe, du Mexique et du Japon ?...* »

Cette décision intervient effectivement en pleine polémique à propos d'un médicament fabriqué au Japon, le Dextransulfate. Des chercheurs japonais avaient expliqué, dans *The Lancet*, que le Dextransulfate pourrait, *in vitro*, empêcher le virus HIV d'envahir les lymphocytes T. Aussitôt reprise dans la grande presse américaine, cette étude mit le feu aux poudres et, très vite, un véritable pont aérien fut mis en place entre Tokyo et les principales villes des Etats-Unis. On peut estimer à environ deux mille cinq cents le nombre d'Américains atteints de SIDA qui ont à un moment eu recours à ce médicament. Cependant, aucun essai clinique n'a démontré une quelconque efficacité de ce produit dans le traitement du SIDA.

Motivée par des considérations « humanistes », la décision des autorités américaines ne risque-t-elle pas de retarder la mise au point d'un traitement du SIDA ? La consommation « sauvage » de médicaments non autorisés ne va-t-elle pas rendre plus difficile la conduite d'essais thérapeutiques officiels ? Y aura-t-il, demain, suffisamment de malades prêts à participer à de tels essais ?

FRANCK NOUCHI.

Lymphokines à l'abandon

Le retard de la recherche française dans le domaine des lymphokines ou médiateurs de l'immunité.

L'absence de travaux dans le domaine des lymphokines nous mettra pour de nombreuses années dans un état de dépendance complète vis-à-vis non seulement des Etats-Unis, mais également des autres pays de la Communauté européenne.

Les conséquences de ce désastre méritent qu'on s'y arrête.

On désigne sous le terme de lymphokines un certain nombre de médiateurs de l'immunité libérés par les lymphocytes de l'organisme sous l'effet de stimulations variables. Ces lymphokines sont multiples. Certaines sont connues du grand public, d'autres le seront rapidement : parmi ces lymphokines figurent les interférons (α, β, γ), les facteurs de croissance de l'hématopoïèse, et d'autres substances diverses, notamment le TNF (*tumor necrosis factor*).

On se souvient de l'histoire de l'interféron : l'interféron est au départ une substance glycoprotéique découverte par Isaacs et Lindenmann en 1957. Cette substance est sécrétée par des cellules infectées par un virus et permet aux cellules non encore infectées de résister.

La fièvre s'empara des communautés scientifiques lorsqu'il apparut qu'outre son action antivirale l'interféron puis les interférons (quand on découvrit qu'il s'agissait en fait de nombreuses variétés) pouvaient avoir une action antitumorale dans de nombreuses affections, notamment du système hématopoïétique.

A la suite de Cantell, à Helsinki, qui développa la technique pré-industrielle de production d'interféron non purifié leucocytaire (l'inducteur de la production étant le virus Sendaï), en France, l'Institut Pasteur et le Centre national de transfusion sanguine commencèrent à produire, à leur tour, de l'interféron leucocytaire non purifié en 1979 avec une rapidité et un dynamisme qu'il faut saluer. Malheureusement, les premiers essais, peu nombreux, mal conduits, ne furent guère soutenus par les organismes de recherche, et ils durent être rapidement interrompus en raison d'une toxicité non négligeable. L'histoire de l'interféron français s'arrêta à cette époque. Parallèlement, les industries pharmaceutiques américaines et japonaises, recourant au génie génétique, mirent rapidement sur le marché des molécules pures d'interféron recombinant humain, qui furent d'abord expérimentées chez l'animal, puis systématiquement testées dans de nombreuses affections tumorales humaines. Les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances, et, il faut l'admettre, il s'ensuivit en réalité une grande déception : toutefois, on oublie trop que l'interféron demeure aujourd'hui le meilleur traitement de certaines maladies rares, peu connues du grand public, comme les leucémies à tricho-leucocytes, et que, de surcroît, l'interféron est un traitement adjuvant d'intérêt non négligeable dans des maladies beaucoup plus fréquentes telles que les leucémies myéloïdes chroniques et les myélomes multiples.

Les facteurs de croissance de l'hématopoïèse

Son retour en force est loin d'être exclu en combinaison avec les autres interleukines.

Si tel est le cas, nous ne serons que spectateurs, car il n'y a pas d'interféron français. Si, aujourd'hui, nos stratèges peuvent se féliciter *a posteriori* de ne pas avoir investi à fonds perdus dans une classe de molécules qui se révèle moins prometteuse qu'au départ, ils ont pris cependant un risque énorme, et, parce qu'ils n'ont pas développé le génie génétique qu'imposait la synthèse des interférons, la France n'a pu en temps utile participer à la production des autres lymphokines, en particulier les facteurs de croissance de l'hématopoïèse. Tout était dans le raisonnement ; il était faux.

Il s'agit de substances glycoprotéiques qui permettent, comme leur nom l'indique, le développement de l'hématopoïèse et, selon leur nature, l'orientent plus nettement vers la fabrication d'éléments de la lignée rouge, granuleuse (polynucléaires neutrophiles) ou plaquettaire. Ainsi, le GCSF (*granulocyte colony stimulating factor*) active l'hématopoïèse en augmentant la poduction de polynucléaires neutrophiles. Le GMCSF (*granulo-macrophagic stimulating factor*) oriente l'hématopoïèse vers la production de polynucléaires, de monocytes et de macrophages. L'interleukine I et l'interleukine III stimulent l'hématopoïèse dans son ensemble. L'interleukine IV active la prolifération des lymphocytes B. L'érythropoïétine, le facteur de croissance le plus anciennement connu, stimule la production des globules rouges. Le TNF, enfin (*tumor necrosis factor*), comme son nom l'indique (d'où son intérêt), est susceptible d'induire la destruction de cellules tumorales.

Notons au passage que la dénomination anglo-saxonne de la plupart de ces facteurs est en elle-même riche de signification scientifique.

Depuis six ans, les laboratoires de biologie moléculaire du monde entier ont procédé successivement à l'identification de ces interleukines, à leur purification, au clonage des DNA correspondants, puis, par génie génétique, enfin, à leur production à l'état pur par diverses lignées cellulaires en culture (champignons, bactéries, cellules carcinomateuses). Ainsi sont rapidement apparues sur le marché des molécules recombinantes d'abord murines, puis actuellement humaines. A ce jour, aucune équipe française, aucune industrie pharmaceutique française ne propose l'une quelconque de ces interleukines pour des essais térapeutiques.

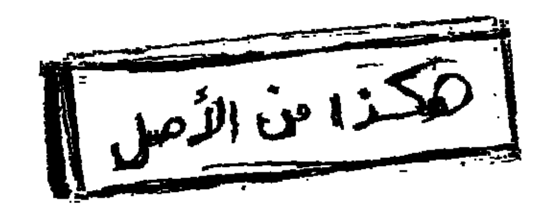
A l'heure où les interleukines recombinantes sont quasiment disponibles dans la plupart des grands centres américains et européens, seules trois équipes françaises, dont la nôtre, disposent de GMCSF pour le traitement d'une minorité de patients. Alors que nous ne pouvons qu'exprimer notre reconnaissance aux industries pharmaceutiques étrangères qui nous approvisionnent (pour l'instant gratuitement), nous prévoyons avec effroi la facture que nos hôpitaux auront à supporter lorsqu'il leur faudra prendre en charge le traitement par interleukine des nombreux patients qui pourront en bénéficier. A l'hôpital Saint-Antoine, une molécule peu utilisée comme l'interféron se traduit déjà par une facture annuelle de 1 million de francs. La facture annuelle de l'AZT (une autre molécule d'origine étrangère), utilisé pour le traitement du SIDA, est de 10 millions de francs... Et l'association du GMCSF à l'AZT est sérieusement envisagée.

Il est temps que nos organismes de recherche, et dans notre domaine plus particulièrement l'INSERM, étudient les raisons de ces défaites successives, et il est temps que les individus en situation de responsabilité apprécient l'impact financier négatif considérable qui découle de telles erreurs.

Il faut sauver ce qui peut encore être sauvé, et le registre international des autogreffes en est un exemple ; il faut ré-orienter les organismes de recherche et savoir être plus dirigiste en l'attribution des crédits de recherche. En attendant, il nous restera à nous satisfaire dans la vie quotidienne et dans les réunions scientifiques d'une situation de pays en voie de développement : notre histoire ne nous y avait pas habitués.

NORBERT-CLAUDE GORIN (*).

(*) Professeur d'hématologie au CHU Saint-Antoine, président de l'International Registry on autologous bone marrow transplantation (ABMTR).



L'émergence de la « tectonique des plaques »

L'histoire d'une théorie qui révolutionna, il y a vingt-cinq ans, les sciences de la terre.

LE 7 septembre 1963 – il y a donc vingt-cinq ans. – l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* publiait un article de Fred Vine, jeune chercheur anglais de l'université de Cambridge, et de Drummond Matthews, l'assistant chargé de suivre la thèse de Vine. Cet article qui portait sur les *anomalies* magnétiques des dorsales océaniques ne fit pas grand bruit à l'époque. Aujourd'hui *Nature* célèbre ce vingt-cinquième anniversaire car cet article marque le point de départ décisif de la théorie de la tectonique des plaques qui a révolutionné depuis plus de vingt ans les sciences de la Terre.

L'histoire et l'évolution de notre planète, la répartition sans cesse changeante (à l'échelle des temps géologiques) des masses continentales, la surrection des chaînes de montagnes, les séismes et les volcans, la formation des gîtes de ressources minérales exploitables s'expliquent tous maintenant, en effet, par des phénomènes liés à la tectonique des plaques, théorie qui est la première à prendre en compte la Terre dans sa globalité.

A dire vrai, Vine et Matthews n'ont pas été les initiateurs de la tectonique des plaques. L'idée de départ avait été émise en 1960 et publiée en 1962 par Harry Hess, professeur à l'université américaine de Princeton. Ayant servi pendant la deuxième guerre mondiale dans la marine des Etats-Unis, Hess avait « profité » de l'occasion pour faire de très nombreux levés bathymétriques.

Après la guerre, l'étude des fonds océaniques continuera systématiquement. Les océans recouvrent les deux tiers de la surface de notre planète : il était donc logique que les spécialistes des sciences de la Terre ne se limitent plus aux continents. Maurice Ewing, directeur du Lamont Geological Observatory (université Columbia, New-York), fut un des premiers à faire « tourner » en permanence deux navires océanographiques équipés des appareils les plus modernes. Ainsi furent découvertes les dorsales océaniques, une chaîne de montagnes submergée, longue de quelque 60 000 kilomètres, qui serpente du nord au sud au milieu de l'Atlantique, tourne autour de l'Afrique, envoie une branche vers la mer Rouge, continue dans le sud de l'océan Indien et du Pacifique et remonte vers le nord dans la partie orientale du Pacifique.

En 1954, Jean-Pierre Rothé, directeur de l'Institut de physique du globe de Strasbourg, avait remarqué que la quasi-totalité des séismes sous-marins se produisaient sur ces dorsales. Et, en 1959, Bruce Heezen et Marie Tharp (du Lamont Geological Observatory) découvraient qu'une vallée longitudinale – un *rift* (fissure, en anglais) – se creusait dans la zone médiane de toutes les dorsales océaniques.

Le renversement du champ magnétique

D'autre part, les études du magnétisme terrestre passé et actuel avaient beaucoup progressé grâce, en particulier, aux travaux de l'équipe d'Edward Bullard à Cambridge. On avait ainsi la conviction que le champ magnétique terrestre se renverse à intervalles irréguliers, le nord magnétique permutant avec le sud magnétique. Dans le même temps, on avait repéré que des anomalies magnétiques – dessinant une sorte de peau de zèbre – striaient les fonds océaniques.

Ces éléments disparates, et quelques autres, inspirèrent à Hess son intuition de génie en 1960 : les fonds océaniques, manifestement beaucoup plus jeunes que les masses continentales, se renouvelaient constamment. Créés dans le rift des dorsales, les fonds océaniques dérivaient peu à peu de part et d'autre des dorsales pour aller disparaître dans l'intérieur de la Terre le long des grandes fosses océaniques qui sont fortement sismiques. Les fonds océaniques se comportaient ainsi comme des tapis roulants. Hess ne pouvait pas prouver son idée. Lui-même qualifiait celle-ci de « géopoésie » et il en parla pendant deux ans avant de la publier en 1962.

L'apport très nouveau de Fred Vine et de Drummond Matthews en 1963 fut de proposer, pour la théorie de Hess, un test fondé sur les anomalies magnétiques. Si celles-ci étaient dues à la mise en place des basaltes constituant les fonds océaniques, chaque rayure de la peau de zèbre gardait l'orientation du champ magnétique de l'époque de sa mise en place. Les anomalies devaient être symétriques par rapport au rift médian et leur âge devait augmenter à partir de ce rift. Malheureusement, les deux géophysiciens britanniques choisirent de travailler sur les anomalies magnétiques du nord de l'océan Indien et du nord de l'Atlantique, c'est-à-dire sur des portions des fonds océaniques où les anomalies sont particulièrement difficiles à interpréter. D'où le silence qui suivit la parution de leur article en 1963.

Retour à la dérive des continents

Un autre pas important fut franchi en 1965 par Tuzo Wilson, géophysicien canadien en année sabbatique à Cambridge. Tuzo Wilson comprit l'importance des failles transformantes (ou coulissantes) qui décalent les segments des dorsales, parfois de plusieurs dizaines ou même de centaines de kilomètres. Le long des failles transformantes, glissent en sens opposés deux portions de fonds océaniques (ou deux portions de continents comme on le sait maintenant). Grâce à ses failles transformantes, Tuzo Wilson ébaucha la première théorie qualitative de la tectonique des plaques : la surface de la Terre est faite d'une *mosaïque de plaques rigides* en mouvements relatifs perpétuels les unes par rapport aux autres dont le moteur est le renouvellement des fonds océaniques. Certaines plaques portent des masses continentales qui sont entraînées dans une dérive passive.

On revenait à la dérive des continents dont Alfred Wegener, le géologue-météorologue allemand, s'était fait le « propagandiste » à partir de 1910. Wegener se fondait sur des similitudes indéniables de géologie et de paléontologie qui existent en Amérique du Sud, en Afrique, en Australie et en Inde. Mais ne pouvant avoir, à son époque, de connaissances précises des fonds océaniques, il avait imaginé que les continents seuls se déplaçaient en labourant les fonds de mers. Ce qui était mécaniquement impossible.

A Tuzo Wilson revient donc la première idée de la tectonique des plaques. Mais sa démonstration reposait sur une Terre plate !

En 1966, furent faits toute une série de tests sur les anomalies *magnétiques des fonds océaniques* par Walter Pitman (du Lamont Geological Observatory). Pitman choisit de travailler sur les anomalies de la dorsale du Pacifique. Là, tout « collait » ; les anomalies magnétiques étaient parfaitement symétriques. Celles des alentours du 20e parallèle sud l'étaient tellement que l'étude de Walter Pitman fut surnommée le « profil magique ».

La même année, Lynn Sykes (du Lamont Geological Observatory) montra que le sens des mouvements engendrés par les séismes se produisant sur les failles transformantes était conforme au modèle élaboré pour ces failles par Tuzo Wilson.

Dès lors, l'ensemble de la communauté américaine des sciences de la Terre fut convaincu de la réalité du renouvellement des fonds océaniques. Mais il restait à élaborer une théorie quantitative de la tectonique des plaques.

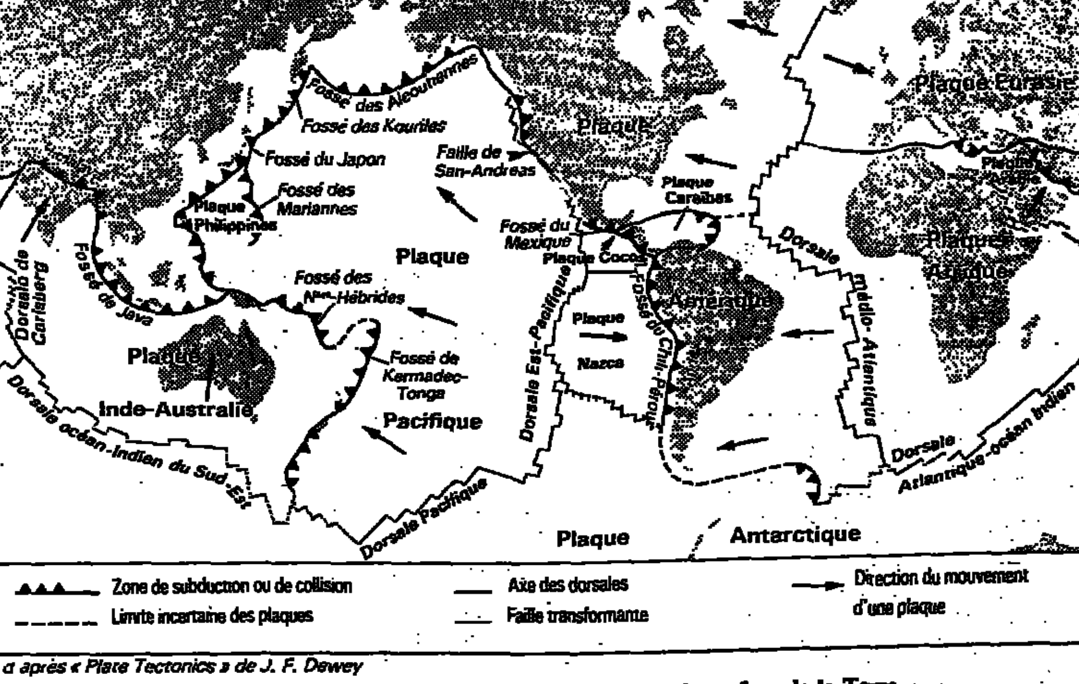
En 1967-1968, Jason Morgan (de l'université Princeton) donnait les principes géométriques des déplacements relatifs des plaques sur une Terre sphérique. Six mois plus tard, mais indépendamment, le Britannique Dan McKenzie (de Cambridge) parvenait au même résultat.

En 1967-1968 aussi, Xavier Le Pichon (alors au Lamont Geological Observatory, maintenant professeur au Collège de France) s'appuyait sur les idées de Jason Morgan pour faire le premier calcul du mouvement global de six plaques. La Terre étant une surface fermée puisqu'elle a un volume constant, on pouvait, pour la première fois, connaître et même prédire les mouvements relatifs des plaques aussi bien de part et d'autre des grandes fosses océaniques que dans les chaînes alpine et himalayenne.

Enfin, en 1968, Jack Oliver, Bryan Isachs et Lynn Sikes (tous trois du Lamont Geological Observatory) complétèrent le modèle de Xavier Le Pichon en y insérant les données de la sismologie.

Bien entendu, la théorie de la tectonique des plaques n'a cessé, depuis vingt ans, d'être affinée, complétée ou... compliquée. Mais entre 1960 et 1968, ses éléments essentiels ont été mis en place par des géophysiciens, jeunes pour la plupart, appartenant tous au Lamont Geological Observatory, à l'université Princeton ou à celle de Cambridge et ne cessant de confronter leurs idées.

YVONNE REBEYROL.



d'après « Plate Tectonics » de J. F. Dewey

Les six grandes plaques et les plaquettes qui se partagent la surface de la Terre.

Océan
Dorsale
Zone de subduction
Zone de fracture
Faille transformante
Continent
Anomalies magnétiques
Magma

d'après « la Dérive des continents ». Ed. Belin

Mécanismes de la tectonique des plaques. Les points noirs indiquent les séismes...

L'industrie métamorphose l'insecte

(Suite de la page 17.)

Et la même équipe, en collaboration avec une société privée de biotechnologies, teste actuellement sur des souris l'action de ces molécules antibactériennes contre plusieurs maladies humaines – y compris certains types de cancers et les maladies « opportunistes » qui accompagnent le SIDA. Avec des résultats qualifiés outre-Atlantique d'« *encourageants* », même si, de l'avis des biologistes de Bâton-Rouge, aucune réelle application médicale n'est à espérer avant plusieurs années. Mais les chercheurs et les industriels, à les entendre, n'attendront certainement pas si longtemps pour mettre à contribution cette splendide machine métabolique que constitue un insecte. Pour produire, par exemple, au prix de quelques manipulations génétiques, diverses substances biologiques d'intérêt économique ou médical. « *Elucubration il y a seulement quelques années, l'utilisation des insectes en génie génétique industriel est devenue aujourd'hui un sujet tout à fait sérieux* », affirme Paul Nardon. Notamment grâce à l'existence d'une famille d'agents pathogènes spécifiques, les baculovirus.

« *Ces derniers, en effet, fabriquent en très grandes quantités une protéine virale, la polyédrine,* précise Gérard Devauchelle, qui dirige la station de recherches de pathologie comparée (CNRS-INRA) de Saint-Christol-lès-Alès (Gard), où sont menées l'essentiel des recherches françaises sur les baculovirus. *Or, cette protéine n'est pas nécessaire à la multiplication du virus dans l'organisme, mais seulement à sa propagation d'un insecte à l'autre. Il suffit donc de remplacer le gène qui gouverne sa synthèse par un gène étranger (par exemple celui de l'insuline humaine) pour que le virus se mette à fabriquer de l'insuline à tour de bras dans l'insecte qu'il a infecté.* »

Aujourd'hui, plusieurs dizaines de laboratoires dans le monde utilisent ainsi les *baculovirus* des insectes pour exprimer des gènes étrangers. Et plus de cinquante protéines, des interférons humains jusqu'à l'interleukine, ont déjà été obtenues de cette manière.

Rentabilité oblige : ces recherches, pour le moment, n'ont pas encore franchi les portes des laboratoires. *Mais si l'on en juge au nombre de firmes pharmaceutiques et agronomiques d'ores et déjà intéressées, l'exploitation industrielle n'est plus très loin. Associé à des cellules d'insectes en culture technique qui fait actuellement, elle aussi, l'objet de recherches intensives, le recours aux baculovirus génétiquement manipulés assurerait en effet la production de substances biologiques en quantités beaucoup plus importantes que ne peuvent le faire les systèmes *in vitro* employés actuellement, perspective qui ne peut laisser aucun industriel indifférent.

Nous voici bien loin, on le voit, du catalogue interminable des encyclopédies de nos grands-parents. Le savant d'autrefois, armé de son filet à papillons, serait-il donc une espèce en voie de disparition ? « *La systématique, au contraire, est plus que jamais nécessaire*, corrige en souriant Paul Nardon, *et des milliers d'espèces d'insectes restent sans doute à découvrir. Mais là encore, il s'agit bien moins, aujourd'hui, d'établir un catalogue exhaustif que de fournir aux généticiens et aux physiologistes de nouveaux modèles, de nouveaux auxiliaires utilisables par l'homme...* ». Décidément, l'entomologie n'est plus ce qu'elle était.

CATHERINE VINCENT.

Demain

LÉGÈRES CORRECTIONS

La plupart des logiciels de traitement de textes sont maintenant munis d'un correcteur orthographique, en général assez sommaire.

C'est un dictionnaire de *formes lexicales*, qui signale tout groupe de lettres qu'il ne reconnaît pas et indique les formes voisines qui pourraient le remplacer. S'il ne s'agit pas d'un nom propre ou d'un mot étranger, il est fort probable que le mot signalé soit entaché d'une faute d'orthographe et que la graphie correcte figure parmi celles qui sont proposées.

La société de logiciels Borland International s'est associée à la librairie Larousse pour construire un outil un peu plus performant, Alpha Lexis. Sans aller jusqu'à faire une analyse syntaxique du texte, il est capable de signaler dans certains cas un désaccord entre le nom et l'article ou entre le pronom et le verbe.

Alpha Lexis, commercialisé à 1 300 F par Borland, s'adapte à tous les traitements de textes couramment utilisés sur les micro-ordinateurs compatibles IBM.

SOMMAIRE

■ Après l'annonce du départ anticipé d'Edmond Maire, lors du congrès de Strasbourg du 22 au 26 novembre, tout n'est pas réglé à la CFDT. Les amis de Pierre Héritier entendent se battre pour assurer sa reconduction à la commission exécutive *(lire ci-dessous)*. ■ Principal actionnaire d'UTA, M. Jérôme Seydoux se déclare prêt à vendre sa compagnie aérienne à Air France, si les conditions d'une saine concurrence ne sont pas remplies *(lire ci-dessous)*. ■ La RFA affiche un excédent record de sa balance commerciale. L'exportation et non la demande interne reste le moteur de la croissance ouest-allemande *(lire page 20)*. ■ Le gouvernement versera 4,1 milliards de francs de dotations en capital aux entreprises industrielles du secteur public. Cette somme ira essentiellement à la sidérurgie et à Renault *(lire page 20)*.

La préparation du congrès de Strasbourg

L'« après-Maire » fait déjà des vagues à la CFDT

La CFDT a un avantage considérable sur FO et la CGT : elle a réglé, en apparence sans casse, le problème de la succession de son secrétaire général. Mais le dernier « coup » de M. Edmond Maire, qui a réussi, en avançant son départ au prochain congrès confédéral de novembre, à obtenir le départ de M. Pierre Héritier, porte-parole de l'aile gauche, laissant à son futur successeur, M. Jean Kaspar, une commission exécutive (gouvernement de la centrale) politiquement homogène (*le Monde* du 2 septembre), provoque quelques remous. Le principal intéressé, M. Héritier, juge que la composition de la future commission exécutive (CE) *« traduit une conception restrictive de ce que peut être la majorité confédérale. Elle met en cause l'équilibre de la commission exécutive. Elle ne permet pas de rassembler les forces qui composent la CFDT »*.

M. Eugène Descamps lui-même, l'ancien secrétaire général de la CFDT, qui a rompu des lances tout l'été avec son successeur (1), s'est servi de cet événement pour alimenter ses critiques. En conclusion d'un échange de lettres très polémique avec M. Maire, révélé par *Témoignage chrétien* du 19 septembre, il lui écrivait le 5 septembre : *« Tu sembles satisfait par la future commission exécutive. Pourtant, celle-ci, sans Héritier et autres militants exprimant une minorité de fait, sinon de structure, me rappelle de fâcheux souvenirs : le bureau confédéral « homogène » de 1955 et les sérieux remous qui s'ensuivirent... »*

Une manière pour M. Descamps de rappeler que s'il avait voulu en 1970 une CE homogène, M. Maire, alors très critique à son égard, n'y serait peut-être pas entré...

La région Rhône-Alpes, dont M. Héritier est originaire, a estimé, par la voix de son secrétaire général, M. Robert Mounier, que le départ de son ancien responsable est *« une erreur »* et *« une élimination politique, car aucun critère objectif ne la justifie »*. Il s'agit pour elle d'une remise en cause du pluralisme de la CFDT, critique publiquement émise aussi par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par son coup de poker, M. Maire, généralement fin joueur et bon stratège, aurait-il manqué sa cible ? Aurait-il relancé les remous internes en croyant, au contraire, avoir joué la carte de l'apaisement ?

« Equilibre des départs »

Quand le bureau national de la CFDT se réunit, le 31 août dernier, à Bierville, en présence de trente-six membres sur trente-sept (la Haute-Normandie est absente), l'atmosphère est fébrile. D'emblée, M. Maire, à la surprise générale, sort son joker : il préconise un *« équilibre des départs »*. Il propose d'avancer son propre départ au congrès de novembre, à condition qu'il soit accompagné de ceux de deux autres anciens, M. Albert Mercier et M. Héritier. Sa proposition conduit aussi à ramener la future commission exécutive de onze à huit membres. Une telle proposition consistait aussi de fait à éliminer deux candidatures d'amis de M. Héritier, celles de M. Jacques Nodin (Interco) et de M. Paul Plagne (Bourgogne). Par là même, M. Maire agissait habilement. Ne prenait-il pas en compte la suggestion avancée par plusieurs organisations au bureau national de juin, celui qui avait désigné M. Kaspar comme « dauphin », de partir dès novembre sans attendre juin 1989, comme prévu ?

La manœuvre de M. Maire devait pourtant rendre le climat, selon des participants, *« très lourd et très pénible »*. A l'issue d'une suspension de séance, le « groupe des douze », regroupant de manière informelle depuis 1986 douze organisations qui, malgré leur hétérogénéité, mettaient en cause les méthodes de direction de M. Maire, avançait une contre-proposition (2). Il s'agissait de troquer les départs de MM. Maire, Héritier, Mercier et Mandray contre l'acceptation des candidatures de MM. Alain Chupin (énergie), Jean-René Masson (santé) — toutes deux déjà admises par la direction sortante, — Nodin et Plagne. M. Héritier apporta son soutien à cette contre-proposition, rapidement écartée par M. Maire, s'étonnant de la voir surgir à la dernière minute...

Un amendement des cheminots

M. Maire put donc faire, en toute sérénité, procéder aux votes. Sa proposition sur *« l'équilibre des départs »* fut adoptée par vingt-trois voix pour et treize contre. Le vote sur une CE ramenée à huit fût acquis par vingt voix pour et quinze contre. M. Plagne retira sa candidature, MM. Héritier et Nodin maintinrent les leurs. Sur trente-six votants, MM. Nodin et Héritier furent battus, n'obtenant respectivement que quatorze et treize voix... Ce vote signifie que si M. Héritier n'a obtenu dans la CE sortante que sa propre voix et les deux voix de la chimie, il a eu le soutien de onze organisations sur les vingt-deux présentes. Or ces fédérations et ces régions ont derrière elles des syndicats qui se retrouveront au congrès confédéral de novembre prochain...

Tout est-il définitivement joué ou... la bataille interne reprendra-t-elle lors du congrès ? Le départ de M. Maire est bel et bien acquis. Il en va de même pour l'élection de M. Jean Kaspar au secrétariat général, et sans doute pour celle de Mme Nicole Notat comme secrétaire général adjoint. Pour l'essentiel, la succession est donc effectivement réglée, ce qui met fin à une période de l'histoire de la CFDT souvent difficile, où les conflits de personnes semblaient parfois prendre le dessus sur les débats de fond. Mais pour la composition de la future commission exécutive, le jeu reste ouvert. Huit candidatures ont été entérinées par le bureau national sortant, mais c'est en définitive celui qui sera élu au congrès de Strasbourg qui aura le dernier mot.

Sur la base des statuts actuels, les syndicats, qui élisent le bureau national au congrès, peuvent parfaitement éliminer un candidat à la future CE dès lors qu'il n'obtient pas la majorité absolue des suffrages exprimés, mais ils ne peuvent pas réintroduire dans le « classement » établi par le bureau national sortant un candidat déjà éliminé. A titre d'exemples, MM. Mandray ou Jacquier, qui figurent dans le *« classement »*, pourraient être battus, mais MM. Nodin et Héritier ne pourraient pas être récupérés. Une fois élu, le nouveau bureau national demeure souverain. L'article 43 du règlement intérieur prévoit que pour l'élection de la CE, sous la présidence de l'élu le plus âgé, *« il est fait appel de candidatures nouvelles »*. C'est également ce nouveau bureau national qui, après *« rappel des propositions formulées par le bureau national sortant »*, *« se prononce sur le nombre des membres de la commission exécutive »* et *« élit en bloc les membres de la commission exécutive »*.

Les règles pourraient-elles être modifiées ? Le syndicat général des transports de Côte-d'Or, dominé par les cheminots de Dijon, soutenu par la Fédération générale des transports-équipement, a déposé un amendement proposant une modification des statuts. L'idée est de donner le droit au congrès de se prononcer sur l'ensemble des candidatures présentées au vote du bureau national sortant, même s'il ne les a pas retenues. En clair, MM. Héritier et Nodin seraient ainsi réintroduits dans la course... Pour autant, même si cet amendement était voté (ce qui n'est nullement acquis), le nouveau bureau national resterait maître de la future CE, ce qui ne garantirait donc ni l'élection de M. Héritier ni celle de M. Nodin.

La partie est donc loin d'être gagnée pour M. Héritier et ses amis. D'autant que, maître de l'ordre du jour du congrès, qu'il examine cette semaine, le bureau national sortant peut, à défaut d'une autre parade, faire procéder au vote sur l'amendement des cheminots de Dijon... après l'élection du nouveau bureau national (au risque d'aviver les tensions). Les organisations qui refusent l'idée d'une CE « homogène » affirment qu'elles ont examiné d'autres moyens, gardés secrets pour l'heure, de renverser la vapeur en leur faveur. Tout le problème est cependant d'éviter que la CFDT retombe dans les conflits de personnes au détriment de l'approfondissement du débat sur l'adaptation du syndicalisme. Le dernier « coup » de M. Maire était habile, mais il devra attendre la fin du congrès de Strasbourg pour savoir s'il peut partir avec le sentiment d'avoir remporté une victoire (presque) complète.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dans la préface d'un livre de Pierre Cours-Salies, membre de la Ligue communiste révolutionnaire, intitulé *la CFDT, un passé porteur d'avenir* (La Brèche-PEC), M. Descamps écrit que *« la CFDT a abandonné la critique, l'affrontement avec le capitalisme ». « La CFDT*, affirme-t-il, *apparaît comme n'ayant plus de stratégie, mais des tactiques successives, d'où ce sentiment de dérive, de flottement au gré des courants. »* M. Maire a vivement réagi.

(2) A l'origine, les « douze » comprenaient des organisations comme la chimie, la FGE (énergie), les PTT, la construction-bois, les Pays de Loire, l'Aquitaine, l'Alsace, la Lorraine, Rhône-Alpes... Le groupe s'est ensuite élargi, mais ce ne sont apparemment pas les mêmes « douze » qui ont présenté une contre-proposition au bureau national du 31 août.

BILLET

Une décennie perdue pour le tiers-monde

Les années 80 risquent fort de demeurer dans l'histoire du développement comme la décennie perdue. Contraction de la consommation, transfert net de richesse vers les pays industriels du fait d'une dette souvent excessive, chute libre des investissements. Le tableau traditionnellement dressé à l'automne par les organismes internationaux, en lever de rideau aux forums annuels du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, renforce un sentiment d'impuissance (*le Monde* du 20 septembre).

Certes, les leçons tirées de six années de « crise de la dette » ne devraient pas toutes être perdues. La nécessité de la rigueur budgétaire n'a pas été l'apanage des nations industrialisées, même si leur coût social est autrement plus lourd dans le tiers-monde. Les excès du « trop d'Etat » masquant parfois mauvaise gestion et cadeaux politiques ont été reconnus, et, avec les années, l'illusion d'une solution fondée sur le « tout privé » s'est dissipée au profit d'une approche plus équilibrée.

On pourrait en conclure, avec la Banque interaméricaine de développement, que les bases d'une période de croissance et d'une modernisation plus saines ont été ainsi lancées. Encore faudrait-il que les opinions publiques n'aient pas le sentiment que l'essentiel de l'effort de redressement sert à rembourser des créanciers qui désespèrent de l'avenir de leurs débiteurs. L'impasse est de nature différente selon les continents. La plus dépendante de l'exportation de matières premières dont les cours remontent lentement à partir de niveaux historiquement bas, l'Afrique fait toujours figure de sinistrée du développement. L'Amérique latine a réussi dans certains cas à diversifier ses ventes mais n'a toujours pas retrouvé son niveau de vie de 1980. L'Asie elle-même ne peut se réduire aux succès éclatants des « quatre dragons » — Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hongkong — ou à la forte croissance du géant chinois. Si l'Asie ne s'est pas grisée d'emprunts, elle demeure dans la région des poches d'extrême pauvreté sans parler du cas des Philippines surendettées.

Rendre espoir aux pays en développement

Rendre suffisamment d'espoir aux pays en développement pour justifier surveillance internationale et rigueur, tel est depuis des mois le mot d'ordre des organismes multilatéraux comme des gouvernements prêteurs, soucieux de l'équilibre politique autant qu'économique du tiers-monde. Les banques créancières, moins sensibles à cet aspect stratégique et à une vision à long terme de leurs débiteurs, répliquent en estimant hors de portée de nouveaux financements et, à moins de garanties fiscales ou monétaires des gouvernements, du FMI ou de la Banque mondiale, continuent à chercher un désengagement à moindre perte.

Après six années de tâtonnement et d'affinement de la gestion de la dette, le dilemme paraît aujourd'hui entier : accroître le flux des capitaux vers le tiers-monde ou alléger de façon volontariste, et au cas par cas, sa dette. Quelques tabous ont été mis à mal. Les banques reconnaissent que la totalité des créances ne pourra pas être recouvrée et les Etats se sont engagés sur la voie de l'annulation partielle de la dette garantie des nations les plus pauvres. Des progrès encore insuffisants, l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, la semaine prochaine à Berlin-Ouest, risque de le confirmer.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Un entretien avec le PDG des Chargeurs

« Je vendrai UTA à Air France, si... »

nous déclare M. Jérôme Seydoux

M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs et actionnaire à 82 % de la compagnie aérienne UTA fait le point sur la restructuration du transport aérien, dans la perspective du marché unique européen de 1993. Il souligne notamment la nécessité pour UTA d'une véritable concurrence avec Air France.

« On dit que vous êtes un pur financier, que seuls les bénéfices vous intéressent et qu'en conséquence, vous ne devriez pas tarder à jeter l'éponge et à vendre la compagnie UTA qui ne vous rapporte pas grand-chose. Vous retrouvez-vous dans ce pronostic ?

— C'est bien mal me connaître ! J'aime le « challenge », le défi, et il y a aujourd'hui un « challenge » formidable dans le transport aérien. Avant, c'était la télévision. Et puis je n'aime pas rester inoccupé...

— Pour vous, la télévision, c'est fini ? [M. Seydoux faisait partie des fondateurs de la cinquième chaîne-NDLR.]

— Rien n'est jamais fini, mais je ne vois pas où je pourrais m'inscrire en matière de télévision. Donc, il n'y existe pas pour moi de « challenge ».

— Croyez-vous au transport aérien ?

— Partons de la situation actuelle. La France a trois compagnies aériennes. Une, relativement grande, Air France (cent-dix avions-NDLR) et deux, relativement moyennes, Air Inter (quarante-cinq avions-NDLR) et UTA (onze avions-NDLR). N'oublions pas non plus que nous avons, en perspective, la création du grand marché européen en 1992-1993.

» La première donnée est que les gens prennent de plus en plus de vacances et de plus en plus loin, parce qu'ils préfèrent le soleil. Cette tendance prouve que les possibilités de croissance du transport aérien restent fortes et durables. L'industrie du transport n'a pas atteint sa maturité. Même si des surcapacités apparaissent ici ou là, elles se résorberont vite.

» Le métier de l'aviation commerciale n'est pas un mauvais métier. On y dégage des marges honorables. Le problème, comme nous le verrons, est de les maintenir par une diminution des coûts.

» La deuxième donnée est que le transport aérien, en Europe et en France, est terriblement réglementé et quasiment cartellisé. On ne trouve, le plus souvent, qu'une compagnie de chaque pays pour desservir deux capitales et, en plus, ces compagnies s'entendent sur tout : les prix, les capacités et les fréquences.

» Par tempérament, je n'aime ni les monopoles, ni les cartels. Cela doit changer et ce changement s'appelle la concurrence, la vraie. On m'oppose parfois le mauvais exemple américain où la déréglementation a provoqué une épouvantable dégradation de la qualité du service : retards importants, bagages perdus, etc. Je réponds qu'il y a un juste milieu entre cette déréglementation sauvage et nos monopoles à nous. En Europe, nos compagnies et leurs personnels ont été protégés. Quand on a été trop protégé, il est rare qu'on soit capable de gagner les Jeux olympiques ! C'est pourquoi je crois à l'opportunité, pour le gouvernement, de laisser UTA se développer.

— Les Britanniques, pourtant compétitifs, n'ont-ils pas procédé à rebours de vos propositions puisqu'ils ont fusionné leurs deux grandes compagnies, British Airways et British Caledonian ?

— Je sais. C'est l'argumentation d'Air France qui voudrait légitimer ainsi la reprise d'UTA par Air France. Ce que l'on oublie, c'est que British Caledonian était en mauvais état financier et qu'elle était à reprendre. Malgré leur fusion, British Airways et British Caledonian ne représentent que la moitié des passagers britanniques transportés, le reste étant acheminé par les jeunes compagnies dynamiques comme Air Europe ou Air UK. Elles ne sont pas prédominantes. En RFA aussi, le monopole est battu en brèche, puisque la compagnie charter Aero Lloyd a été autorisée à concurrencer Lufthansa.

— Vous n'êtes donc pas favorable à ce que l'on fonde Air France, UTA et Air Inter en une seule compagnie ?

— Il faut qu'il y ait un deuxième transporteur d'une certaine envergure, qui n'atteindrait certes pas la taille d'Air France.

» A deux, nous pourrons défendre la part de marché mondial des ailes françaises. Savez-vous que celle-ci est tombée au cours des dix dernières années de 4,7 % à 3,5 % et, en Europe seulement, de 18 % à 14 %. A l'inverse, le fait d'aligner Air France et UTA sur la liaison Paris-San-Francisco nous a fait progresser de 4 % à 4,8 %, soit 19 % de mieux. La concurrence a du bon. C'est parce que nous avons étudié la desserte de Boston et de Miami qu'Air France a rouvert ces deux escales.

» C'est curieux comme les Français ont du mal à supporter le principe de la concurrence franco-française ! UTA est dix fois plus faible que Lufthansa, mais le gouvernement français accepte la compagnie allemande à Paris et il interdit UTA à Francfort. Les compagnies américaines augmentent formidablement leurs capacités vers la France, mais il interdit UTA à New-York. A quoi ça rime ?

» Que le gouvernement permette à UTA de faire preuve de son dynamisme et Air France en deviendra plus dynamique.

— Que souhaitez-vous exactement ?

— La carte du transport aérien en France est simple : il y a Air France et UTA. Air Inter appartient à 36 % à Air France et à 35,7 % à UTA.

» René Lapautre, le président d'UTA, et moi-même, nous avons eu l'idée de constituer un pôle privé face à Air France. Air Inter et ses avions à haute densité et UTA qui a l'expérience des vols internationaux étaient complémentaires. Malheureusement, la SNCF a été forcée de vendre ses actions d'Air Inter à Air France et nous nous trouvons désormais dans une impasse.

» René Lapautre et moi avons alors imaginé de céder nos parts d'Air Inter à Air France mais, en contrepartie, nous voulons que nous soient accordés des droits aériens sur les relations internationales Est-Ouest, sur l'Europe et sur les principales lignes françaises.

— Vous n'avez donc pas l'intention de vendre UTA ?

C'est la question que m'a posée le ministre des transports. Si UTA n'a pas de nouvelles destinations pour se développer, si elle n'a pas de perspectives pour mobiliser son personnel, si elle reste enfermée dans une Afrique en crise et un Pacifique marginal, nous n'aurons que le choix de nous vendre à Air France.

» Le ministre m'a répondu qu'il me comprenait tout à fait. En définitive, la décision dépend du gouvernement. Qu'il nous dise quelle aviation civile il veut pour la France.

» Si le ministre est d'accord avec notre projet, UTA est prête à acquérir une quinzaine d'avions.

— Est-ce pour acheter ces avions que vous avez vendu Spontex pour 1,2 milliard de francs ?

— Non, ce n'est pas pour ça. UTA a les moyens qu'il faut. Il n'est d'ailleurs pas difficile de trouver des avions à louer ou en leasing. Les banquiers raffolent des avions.

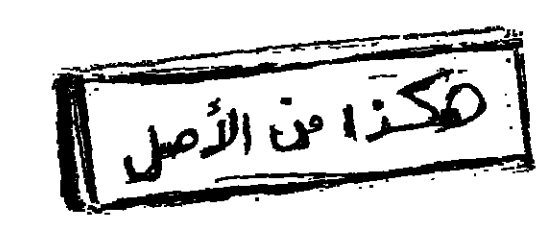
— Pourquoi disiez-vous précédemment que l'avenir du transport aérien français dépend d'une diminution de ses coûts ?

— Parce que la productivité n'y est pas formidable. Parce que les compagnies se battent pour des trafics à bas niveaux de revenus, ce qui implique de maîtriser les prix et notamment ces hauts salaires qui sont aussi la conséquence du monopole que je dénonçais tout à l'heure.

» A UTA, nous avons donc réorganisé le travail du personnel au sol. Nous cherchons à ce que les navigants techniques et commerciaux volent un peu plus. Ce n'est pas la révolution. Nous ne voulons pas baisser les salaires actuels, mais payer différemment les nouveaux embauchés. Ce ne sont tout de même pas des salaires de misère : un copilote de Boeing 737 perçoit, dans notre filiale Aéromaritime, environ 260 000 F par an.

» Je reconnais qu'ils s'agit d'un bouleversement et que cela crée des traumatismes. Il nous faudra du temps pour l'expliquer aux intéressés, mais nous le réaliserons tout de même car, dans le cas contraire, nous en sortirions affaiblis par rapport à nos concurrents capables, eux, de supporter les baisses des tarifs aériens qui surviendront inévitablement.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS



Économie

CONJONCTURE

La préparation du budget de 1989

Les dotations en capital au secteur public industriel se limiteront à 4,1 milliards de francs

Le gouvernement versera 4,1 milliards de francs en 1989 aux entreprises du secteur public industriel, sous forme de dotations en capital. Cette somme est inscrite dans le projet de budget pour l'année prochaine, que le gouvernement examinera mercredi 21 septembre en conseil des ministres.

Renault, la sidérurgie, la CGM (Compagnie générale maritime) se partageront l'essentiel (1) des dotations en capital de *1989*, le gouvernement estimant que les autres entreprises publiques industrielles peuvent voler de leurs propres ailes et se porter sur les marchés des capitaux quand elles en ont besoin. Quitte à inventer de nouvelles formes d'emprunt, comme vient de le faire Rhône-Poulenc avec ses 5 milliards de francs d'obligations perpétuelles.

Sur un point précis, Matignon et Rivoli vont cependant mettre un frein : le recours aux certificats d'investissement (actions sans droit de vote) ne sera pas encouragé. Le plafond qui avait été fixé à ces certificats (*pas plus de 25 % du capital*), ne sera pas relevé. Ainsi, les entreprises publiques ne pourront plus trop compter sur cette méthode de financement, qu'elles avaient pourtant largement utilisée afin d'attirer *l'épargne dans leur capital sans se* privatiser.

Le gouvernement donnera une autre directive : les entreprises publiques ayant retrouvé l'équilibre devront verser des dividendes à l'Etat, comme toute firme du secteur privé en bonne santé récompensant ses actionnaires.

C'est précisément la santé que retrouvent peu à peu les entreprises publiques industrielles qui explique la rapide décroissance des dotations en capital que leur verse l'Etat chaque année à partir de 1985 : 7,3 milliards en 1982, 14,5 milliards en 1983, 17,2 milliards en 1984, 15,8 milliards en 1985, 15,1 milliards en 1986, 11,7 milliards en 1987.

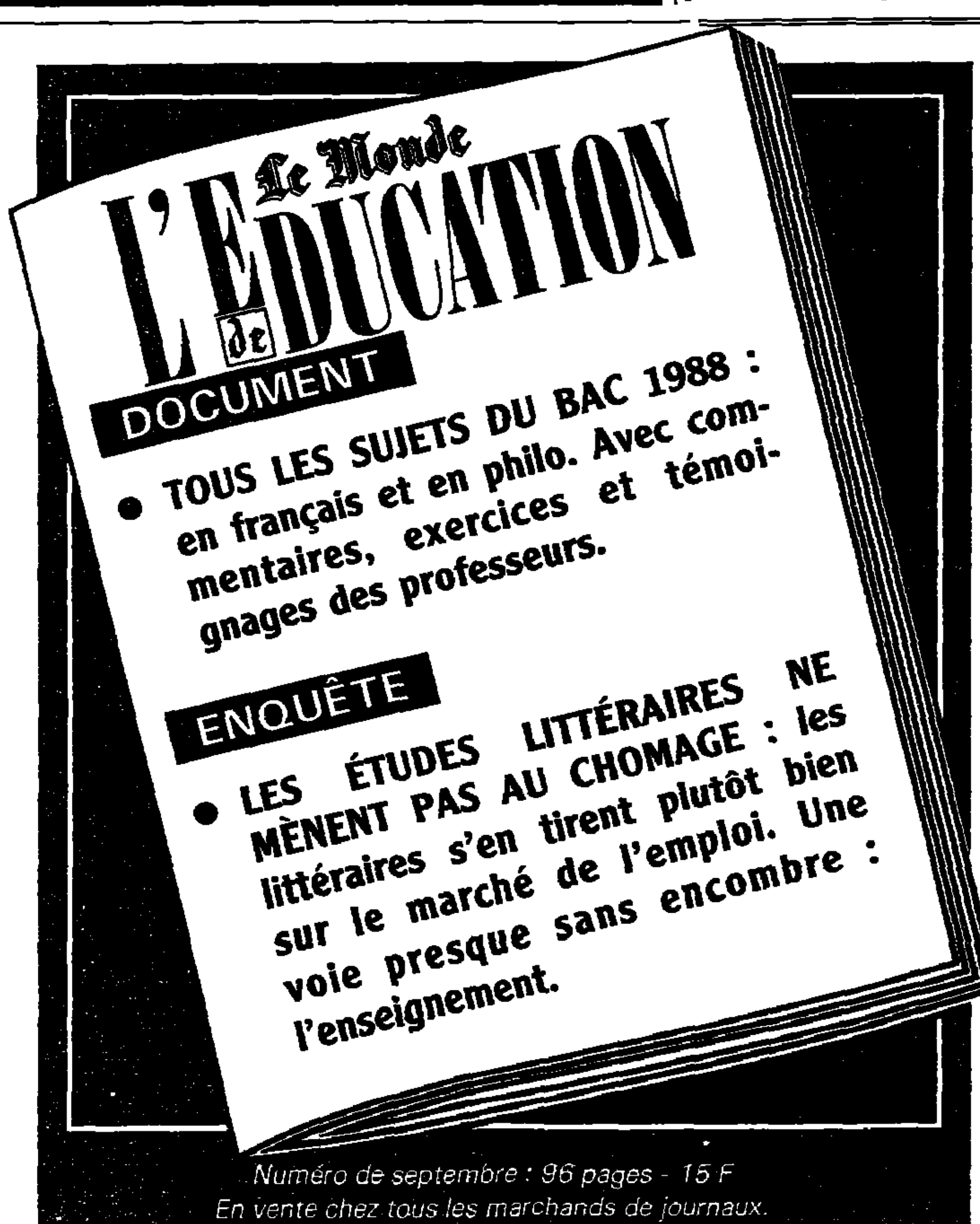
Pour 1988, il est encore impossible de savoir combien de milliards seront attribués aux firmes publiques industrielles.

Les dernières privatisations Balladur (deuxième partie de l'opération Suez, Matra, Crédit du Nord), ajoutées à la vente du Crédit agricole, devraient rapporter cette année une douzaine de milliards de francs à l'Etat, dont la moitié seulement a jusqu'ici été encaissée. Encore ces 12 milliards ne seront-ils pas intégralement utilisables : 2 milliards ont été versés aux agriculteurs et 2,8 milliards vont être consacrés au *rachat d'obligations émises* il y a quelques années par le Trésor (ORT), et dont le remboursement à partir de 1989-1990 pose problème.

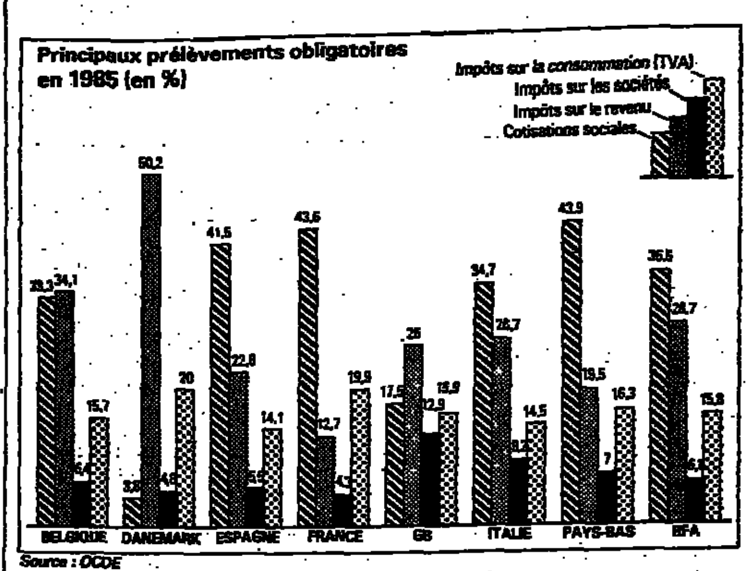
Resteraient donc en fait 7 milliards de francs à répartir cette année entre les entreprises publiques industrielles : CdF-Chimie (devenue Orkem), l'aironautique (SNIAS, SNECMA) Thomson... Bull qui a émis pour 800 millions d'OBSA (*obligations à bons de souscription* d'actions) mais dont l'issue a été perturbé par le krach d'octobre 1987, doit aussi être doté.

Ces 7 milliards de francs représentent un minimum, l'abondance des rentrées fiscales donnant cette année au gouvernement d'importantes marges de manœuvre. Le ministère de l'économie a en fait la possibilité d'ajouter 4 ou 5 milliards de francs d'ici décembre aux dotations en capital du secteur public industriel. Celles-ci pourraient donc finalement dépasser les 10 milliards *de francs cette année.*

(1) Sur les 4,1 milliards de francs, 3 milliards de francs environ pourraient aller à Renault ou plus exactement à une société-écran qui va prendre à sa charge la dette publique de la Régie.



La TVA, principale source de revenus de l'Etat français



Source : OCDE

Le graphique ci-dessus, établi d'après les chiffres de l'OCDE pour 1985, indique la répartition des principaux prélèvements obligatoires. On voit à quel point la situation de la France est isolée : très fortes cotisations sociales et impôts sur la consommation (TVA), faiblesse de l'impôt sur le revenu. On comprend que, dans ces conditions, la réalisation de l'Europe fiscale à l'horizon *1993 soulève de très graves problèmes, l'Etat en France ne pouvant* accepter – sans renoncer à son rôle et à ses fonctions – de trop réduire la TVA, principale source de ses revenus.

ETRANGER

Un sujet d'irritation pour les partenaires de Bonn

L'excédent commercial de la RFA s'accroît à nouveau

A l'abri des critiques de ses partenaires, grâce à une croissance qui pourrait être de l'ordre de *3%* cette année et non de 1,7% comme l'envisageait les économistes au début de 1988, la RFA risque d'être *dénoncée comme* le mauvais élève de la communauté internationale compte tenu de l'amélioration de ses excédents extérieurs. Dans son dernier rapport publié le lundi 19 septembre, la Bundesbank reconnaît que le processus de contraction des excédents du commerce extérieur et de la balance des comptes courants pourrait *« demander plus de temps qu'on ne le supposait au départ »* et, avec lui, la correction des déséquilibres entre les déficits américains et les soldes positifs de la RFA comme du Japon.

Après s'être tassé, conformément aux engagements internationaux *pris par* Bonn, l'excédent commercial ouest-allemand augmente à nouveau. Le record de juin, 14,2 milliards de deutschemarks (48 milliards de francs) n'a pas été renouvelé en juillet. Mais le solde positif de 11,1 milliards durant ce dernier mois porte le solde excédentaire des sept premiers mois de l'année à 70,3 milliards de deutschemarks contre 66,7 milliards durant la période correspondante de 1987, une hausse de 7%.

Ce phénomène recouvre un nouveau décalage entre des exportations dynamiques, en hausse de 4,6% en juin et de 3,5% en juillet et des importations en moindre progression , 4% et 1,2%. Plus significatif peut-être, la balance des comptes courants qui prend en compte les échanges de services, le fret et les assurances, le tourisme, suit elle aussi la même pente ascendante. Selon les chiffres provisoires publiés par la Bundesbank, l'excédent des comptes courants a atteint 5,3 milliards de marks en juillet contre 4,8 milliards en juin, portant le solde positif des sept premiers mois de l'année à 45,4 *milliards de deutsche*marks contre 45,3 milliards un an auparavant. Une quasi stagnation qui pourrait annoncer un renversement de tendance. C'est la première fois, cette année, que cet excédent est supérieur, même marginalement, à celui enregistré durant l'année 1987.

L'institut d'émission attribue cette remontér des exportations à un double phénomène : la vive croissance des partenaires commerciaux de la RFA et la dépréciation du mark vis-à-vis du dollar et surtout du yen. *« L'avantage monétaire »* dont les exportateurs allemands ont bénéficié a été renforcé, souligne la Bundesbank par l'inflation, *« plus lente »* outre-Rhin que dans les autres pays industriels. En rythme *annuel*, la hausse des prix à la consommation était en effet limitée à 1,2 % en août.

Les instituts de conjoncture ouest-allemands s'attendaient depuis quelques mois à une telle remontée des exportations du pays. La demande interne,bien que connaissant un rythme soutenu de quelque 4 % est appelée selon eux à se tasser. La demande extérieure provenant notamment de pays qui, comme la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne, sont engagés dans un cycle d'investissements et de modernisation de leur appareil productif, provoque un retour à la caractéristique traditionnelle de l'économie ouest-allemande : une croissance largement fondée sur les exportations. L'Institut IFO de Munich envisage ainsi pour l'ensemble de 1988 une progression de 3 % de la demande interne et de 4 % des exportations.

● **Le fret sur minitel.** – Pour le prix d'une taxe téléphonique de base (0,73 centimes), tous les transitaires abonnés peuvent réserver, sur leur minitel, une place dans un des avions *des compagnies British Airways,* KLM et Swissair. Ce service dénommé Fretair et développé par GSI (Générale de service informatique) permet de profiter, quelle que soit l'heure, de deux autres services : il communique tous les renseignements sur les produits fret proposés par les compagnies (destinations, horaires, flottes, unités de chargement) et il précise l'endroit où se trouve *l'expédition déjà réalisée.*

● **PRÉCISION.** – Dans un article paru dans *le Monde* daté 11-12 septembre sur le rachat des salles de sport Vitatop par Gymnase Club, il fallait bien entendu comprendre que *c'est la salle de sport Vitatop* de la porte Maillot qui sera fermée le 31 décembre et non celle de Gymnase Club.



7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

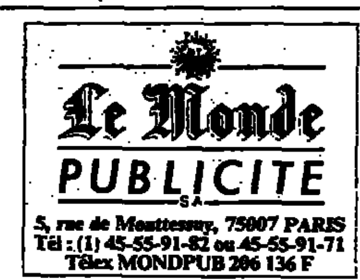
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux *et publications, no 57 437*
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Économie

AFFAIRES

Vague d'achats à la Bourse

L'automobile a la cote

Epeda-Bertrand-Faure (EBF), Valeo, Michelin, Peugeot SA... Depuis le début du mois de septembre, les valeurs du secteur automobile, constructeurs et équipementiers confondus, suscitent l'engouement des boursiers. Les cours montent et les volumes de transaction s'amplifient. Ainsi Valeo a dépassé la semaines dernière son « plus haut » de l'année et a vu en *cinq séances quelque 5 % de son* capital changer de mains.

Certes, on ne peut exclure que Valeo comme Épeda-Bertrand-Faure (une des valeurs les plus souvent citées parmi les « opéables ») *fassent l'objet d'une offensive*, bien que leur capital soit normalement contrôlé. Valeo vit toujours sous le régime du pacte d'actionnaires passé en juin 1986 entre les pouvoirs publics et le groupe De Benedetti, et *qui verrouille 51 % du capital*. Quant à EBF, ce sont 40 % des actions et 47 % des droits de vote qui sont aux mains des familles dirigeantes et de leurs partenaires industriels (sspagnols et italiens) et financiers, *sans compter les 15 %* à 20 % détenus, en direct ou *via* des SICAV, par le Crédit agricole et la Caisse des dépôts.

Mais d'autres raisons justifient que ces sociétés attirent des investisseurs qui auraient pu, il est vrai, s'y *intéresser depuis quelque temps* déjà. D'abord le marché automobile continue sur sa lancée de 1987 et pourait battre son record de 2,1 millions d'immatriculations enregistré l'an dernier, à contre-courant des prévisions pessimistes faites après le krach d'octobre 1987. Les ventes d'août, avec une hausse de 7,6 % plus rapide que la moyenne des huit *premiers mois de 1988 (+ 6 %)* confirment cette tendance.

En outre, la bonne santé des firmes n'est plus liée uniquement au volume du marché. *« L'enrichissement technologique du véhicule pour la sécurité, le confort, la pollution... compenserait de toutes façons une chute des ventes*, constate Noël Gontard, PDG de Valeo, *ce n'est plus une industrie soumise aux cycles et les analystes financiers commencent seulement à s'en rendre compte. »*

Même discours chez Bertrand-Faure-Automobile, qui assure désormais la fourniture de la « fonction siège » (de la Renault 19, par exemple) et non plus seulement la livraison de certains de ses composants. *« Cela nous rapporte 1 500 à 2 000 F par siège*, affirme Pierre Richier, patron du groupe Epeda-Bertrand-Faure, *soit le double du prix des différents composants. Il y a là un formidable potentiel de développement pour nous. »*

Enfin, les titres de ce secteur ont longtemps été sous-estimés en raison de leur passé financier qui n'a pas toujours été très florissant. Or des sociétés comme Valeo ou EBF connaissent depuis deux ans des résultats brillants. Les Britanniques l'ont bien compris. Des études récentes de banques anglaises conseillaient d'acheter du Valeo. *Des conseils suivis d'effets puisque* certains jours de fortes transactions, la semaine dernière, un tiers des achats provenaient de Londres.

CLAIRE BLANDIN.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Crédit mutuel de Loire-Atlantique : former des diplômés

Seize salariés du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, en *majorité du niveau inférieur au baccalauréat*, ont entamé, en juin dernier, une formation de longue durée (400 heures) *qui doit les mener*, en décembre 1989, au niveau du diplôme de premier cycle universitaire. Volontaires et retenus parmi trente-neuf candidats, du cadre au chef d'une petite agence, ils vont suivre des enseignements donnés par des professeurs de l'université de Nantes ou de la « Catho » d'Angers et recevront un diplôme équivalant au DEUG.

Ce programme, baptisé « bac + » (« bacplus »), a été lancé par le Crédit mutuel de Loire-Atlantique, qui veut *« investir massivement »* dans la formation. En 1987, il a consacré 5,21 % de la masse salariale : soit près de 50000 heures de formation pour 1 106 stagiaires (sur un effectif total de 1600 salariés). En 1988, il consacre 8 % de sa masse salariale (soit 75 000 heures) à la formation continue afin d'élargir la formation générale de ses salariés, en particulier ceux embauchés au niveau du baccalauréat dans les *années 70, et de les rapprocher des jeunes engagés aujourd'hui à bac + 2.* La formation a lieu pour les deux tiers sur le temps de travail. – *(Corresp.).*

● **La CSL à la tête du comité de groupe de PSA.** – *C'est un représentant de* la CSL, M. Michel Jardy, qui a été élu secrétaire du comité de groupe PSA, par dix-sept voix contre sept au candidat CGT et trois au candidat CFDT. Dans ce comité de trente membres – un par *comité central d'entreprise de chaque* société du groupe, – la CSL détient onze sièges, FO cinq, la CGT six, la CFDT quatre, la CGC deux, la CFTC et la Fédération nationale des chauffeurs routiers un chacun. Le *secrétaire adjoint appartient à FO.* Depuis juillet 1986, le *secrétaire* appartenait à FO et le secrétaire adjoint à la CSL.

● ***L'Europe sociale chez Carnaud.*** – *Pour préparer* 1993, le groupe Carnaud veut se réorganiser en une fédération d'entreprises *« à taille humaine »*, qui seraient regroupées par métier et non plus par pays.

Des négociations sont en cours sur la constitution d'un comité de groupe *européen avec les syndicats. Une première expérimentation* pourrait avoir lieu dans la branche santé-beauté, avec la mise en place d'un comité de liaison spécifique avec les entreprises implantées en France, Belgique, Allemagne fédérale et Italie.

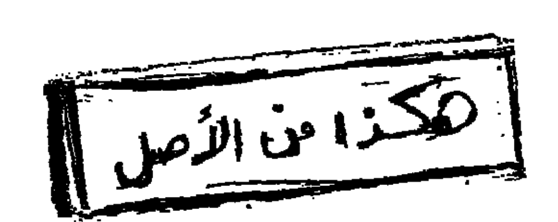
● **Sociodynamique au Crédit du Nord.** – Le Crédit du Nord va former mille deux cents cadres à la *« sociodynamique »*. Il s'agit d'une méthode, créée par les équipes de Bossard-Consultants, qui vise à *« optimiser ls relations de groupe »*, afin de concilier les *« exigences d'efficacité »* des responsables et les aspirations de l'ensemble du personnel. Un film a été élaboré à partir des relations, *« parfois délicates »*, au sein d'une agence bancaire.

SOCIAL

● **Les correctifs du plan Séguin.** – Les salariés et anciens salariés du régime général (45 millions de personnes couvertes) pris en charge à 100 % par l'assurance-*maladie pour une maladie longue et grave ou pour un ensemble de troubles* de caractère « invalidant » (2,5 millions de personnes environ), bénéficieront du remboursement à 100 % des médicaments « à vignette *bleue* » prescrits pour cette maladie ou ces troubles à partir du 3 octobre, a *décidé* la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAMTS). Les documents d'information destinés aux médecins et pharmaciens doivent être envoyés d'ici au 29 septembre, ainsi que les lettres aux assurés concernés. Pour la Mutualité sociale agricole (*5,3 millions de personnes) comme pour les non-salariés non agricoles* (3,5 millions de bénéficiaires, dont environ 200 000 concernés), la mesure est appliquée depuis le lundi 12 septembre (y compris pour les dossiers en cours à cette date). Le décret publié le vendredi 9 septembre *au Journal officiel a aussi supprimé le délai de six mois pour la prise en charge à 100 % des* maladies « hors liste ».

● **Hausse des salaires de 1,3 % chez Peugeot.** – La direction de Peugeot a décidé une augmentation de salaire de 1,3 % au 1er octobre pour l'ensemble du personnel (sauf les cadres, qui n'ont que des *augmentations individuelles). Une première augmentation générale* avait déjà eu lieu au 1er avril. Pour l'ensemble de l'année, les augmentations représentent 3,13 % de la masse salariale : outre les augmentations générales, 1,25 % sont consacré à des augmentations *individuelles*, 0,26 % *provient* de l'augmentation des primes d'ancienneté, 0,08 % du relèvement de la prime uniforme de rentrée (250 F, plus 440 F par personne à charge). Mais aucun accord salarial n'a été signé au printemps.

● **EMPLOI : M. Marchelli (CGC) juge favorablement le plan Rocard.** – Président de la CGC, M. Paul Marchelli a estimé, le 19 septembre sur RTL, que *« le dispositif Rocard »* sur l'emploi lui *« semble de bonne qualité ». « Ce qui est intéressant*, a précisé M. Marchelli, *c'est qu'on voit apparaître pour la première fois, de la part d'un gouvernement, la volonté d'un traitement économique du chômage à côté du traitement social »*. Cependant, le déplafonnement des cotisations *familiales continue de troubler* la CGC. *« C'est une grosse erreur »*, a dit son président.



Marchés financiers

Défaillances informatiques

La Bourse sur la trace de 320 000 transactions égarées

Les traces des transactions en Bourse se perdent parfois à cause des énormes quantités traitées quotidiennement mais aussi d'une certaine pagaille des systèmes informatiques de quelques sociétés de Bourse et de banques. *Les opérations sont alors suspendues.* Des évaluations les plus diverses ont été faites sur le montant que peuvent représenter ces «suspens» (1). Le *Journal des finances* du 17 septembre avançait le chiffre très élevé de 45 milliards de francs.

La Société des Bourses françaises (SBF) a tenu à préciser que ces 45 milliards «*représentent les opérations exécutées en Bourse jusqu'au 31 août, non encore livrées et réglées à cette date*». Ce chiffre comprend donc l'ensemble des opérations en cours. La plupart seront dénouées rapidement et donc ne poseront pas de problèmes. Les *litiges éventuels pourront survenir* sur les «suspens» de plus de trois mois. Au nombre de 320 000, ils représentaient au 31 août 1988 un montant de 12 milliards de francs, selon la SBF.

Les deux tiers de ces «suspens» (soit la quasi-totalité des opérations de moins de 10 000 F) devraient trouver une solution rapidement, pour un montant de 2 milliards de francs. La situation des 120 000 restants, qui représentent 10 milliards de francs environ, sera plus difficile *à apurer. A titre de comparaison,* ces 10 milliards sont légèrement inférieurs aux 13,5 milliards de francs traités quotidiennement à la Bourse durant le mois d'août.

(1) Parmi les opérations sur des titres (actions et obligations) qui ont été suspendues, il faut distinguer celles qui ont *été dûment reconnues et comptabilisées*, et qui représentent la plus grande part, et celles qui, en raison de la pagaille enregistrée dans les sociétés de Bourse et dans certains établissements bancaires *par le surcroît de travail et les* défaillances informatiques, ne peuvent être réalisées. Leurs traces souvent se sont perdues.

Saint-Gobain cède Saunier-Duval à un groupe d'investisseurs

La société Saunier-Duval-Eau-chaude-Chauffage (SDECC) devrait être cédée, pour une somme qui avoisinerait 700 millions de francs, à une société financière dont l'«actionnaire de référence» est M. Philippe Montenay.

Celui-ci (dont la famille possédait le groupe de négoce du même nom contrôlé désormais par la Compagnie générale des eaux) sera associé – la répartition entre les différents *partenaires n'est pas encore précisée* – à : White Knight I SA, société d'investissement de droit luxembourgeois, constituée, entre autres, par le groupe Paluel-Marmont, la banque Neuflizer-Schlumberger-Mallet et Sodexho; White Knight II SA, autre société d'investissement de droit luxembourgeois, qui réunit notamment la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse nationale de prévoyance, Via Banque et Shearson Lehmann Hutton Group; Euris, société d'investissement, créée en 1987 et présidée par M. Jean-Charles Naouri; la Banque *de gestion privée – SIB du groupe* Pargesa-Bruxelles Lambert et, enfin, la Société de banque occidentale.

SDECC, *qui compte parmi les* trois principaux fabricants français de chaudières domestiques à gaz, avec Chaffoteaux et Maury et ELM Leblanc, a enregistré un bénéfice net de 65 millions de francs en 1987 pour un chiffre d'affaires de 851 millions.

Publicis prend la première place sur le marché publicitaire italien

Publicis, première agence de publicité française, vient de fusionner sa filiale italienne avec celle de l'américaine Foote, Cone & Belding (FCB), et avec MAC, quatrième agence italienne. Cette fusion est la première application concrète d'importance de l'alliance faite en mai dernier par Publicis avec FCB, sixième agence américaine et douzième groupe mondial (*le Monde* du 19 mai).

La nouvelle entité qui s'appellera Publicis-FCB-MAC, se placera au premier rang des activités publicitaires en Italie, avec un chiffre d'affaires de 440 milliards de lires, soit plus de 2,2 milliards de francs.

Le président en est M. Claudio Masi, fondateur de MAC. Installé à Milan, Rome, Bologne, Naples, Ancône et Reggio Emilia, le groupe dispose de filiales spécialisées dans la stratégie d'entreprise, la promotion des ventes, les relations publiques, la publicité industrielle, le packaging, le sponsoring et le design.

Bull prend pied sur le marché indien de l'informatique

Le groupe informatique français Bull a annoncé, le lundi 19 septembre, la conclusion d'un accord de coopération technologique et commercial en Inde avec la société Processeur Systems of India (PSI). Bull SA prend une participation de 26 % dans PSI, soit un point de plus *que la minorité de blocage en Inde.* Le groupe français lui transférera sa technologie sur la famille d'ordinateurs DPS 7000, des machines de taille moyenne développées en France. Enfin, une structure de coopération sera créée dans le domaine du logiciel.

Les DPS 7000 seront produits dans une usine de Bangalore, au sud de l'Inde, où se trouve le siège de PSI. Cette société, créée en 1976, emploie trois cent quarante salariés. *Son chiffre d'affaires s'élevait en* 1986 (dernier chiffre connu) à 78 millions de francs.

C'est la seconde fois que Bull se lance en Inde. Il y a plusieurs mois, un premier accord de coopération avait échoué, le groupe français s'étant fait coiffer au poteau par Control Data.

● **Le groupe Tapie va reprendre Donnay.** – L'offre de reprise de la société belge Donnay, premier fabricant européen de raquettes de tennis, présentée par un consortium franco-belge animé par Bernard Tapie, a été officiellement retenue, mardi 20 septembre, par les curateurs (équivalents belges des syndics français), chargés de l'examen des différentes propositions. Le tribunal de commerce de Dinant (Ardennes belges), qui avait déclaré Donnay en faillite le 19 août dernier, devrait logiquement entériner ce choix. Le consortium offre 200 millions de francs belges (5,1 millions de dollars) pour la *reprise* de la société et s'engage à réembaucher deux cents des trois cent cinquante personnes au moment de la faillite. – *(AFP.)*

NEW-YORK, 19 septembre ⬇

Net repli

Après une semaine de hausse, qui a permis aux indices de progresser de près de 30 points, la Bourse de New-York s'est repliée sensiblement dans un marché assez animé. Le Dow Jones a abandonné 17,07 points, soit 0,82 %, à 2 081,08. Quelque 137 millions d'actions ont été échangées. On dénombrait 887 baisses pour 561 hausses et 483 titres au cours inchangé.

Des prises de bénéfice, après les récentes hausses, sont à l'origine du repli. Mais cela n'explique pas tout. En effet, les investisseurs restent préoccupés par l'évolution des prix aux Etats-Unis. Bien que les statistiques révèlent un certain ralentissement de la croissance américaine, ils craignent que les taux d'intérêt recommencent à grimper en raison de la persistance des pressions inflationnistes.

Ces craintes étaient d'ailleurs partagées sur le marché obligataire, où les taux d'intérêt ont assez nette*ment progressé.* Les taux *sur* les bons du Trésor à trente ans, principale référence sur ce marché, sont ainsi remontés en fin de journée à 9,06 %, contre 9 % vendredi.

Digital Equipment, IBM et Monsanto ont perdu du terrain, tandis que CSX progressait de 3,75 dollars, après avoir annoncé qu'il allait racheter plus du tiers de son capital.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 19 sept.
Alcoa	51 5/8	50 7/8
A.T.T.	26	26 1/8
Boeing	61 1/2	61 3/8
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	81	80 7/8
Eastman Kodak	45	44 5/8
Exxon	45 3/4	44 7/8
Ford	50 1/2	49 1/2
General Electric	43 1/4	43 1/8
General Motors	75 3/8	74 3/8
Goodyear	58 7/8	57 7/8
I.B.M.	114 3/8	112 5/8
I.T.T.	48 3/4	48 7/8
Mobil Oil	44 5/8	44
Pfizer	54	53 1/4
Schlumberger	33	32 1/8
Texaco	45 3/4	45 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	91 3/8	91 1/8
Union Carbide	22 5/8	22 1/4
U.S.X.	28	28
Westinghouse	51 1/2	51 3/8
Xerox Corp.	54 5/8	54 1/4

PARIS, 20 septembre ⬇

Calme plat

En pleine ébullition la semaine dernière, la Bourse de Paris a retrouvé depuis lundi sa physionomie de l'été, c'est-à-dire celle d'un marché sans affaires «où l'on s'ennuie beaucoup».

La sensible décrue du courant des affaires a été le principal événement de la séance à deux jours de la liquidation mensuelle. En repli de 0,49 % en début de matinée, l'indicateur instantané cédait vers 14 heures 0,43 %.

Privé des «affaires» qui avaient donné du piment à la cote (notamment des achats du groupe de M. Bernard Arnault sur LVMH), le marché «retombe comme un soufflé». «Une fois de plus, il est à la remorque de Wall Street», déclarait un professionnel. Or lundi soir la Bourse américaine a cédé un terrain appréciable. En effet, aux Etats-Unis les marchés vivent dans la crainte d'une reprise de l'inflation qui aurait pour effet une remontée des taux d'intérêt, estiment les observateurs. La publication récente de bonnes statistiques économiques n'a pas réussi à dissiper tous les doutes dans ce domaine. Les marchés obligataires américains ont d'ailleurs anticipé une *remontée des taux, les bons du Trésor* à trente ans ayant lundi largement repassé le niveau des 9 %.

A Paris, les marchés obligataires se sont effrités *notamment* le MATIF qui, il est vrai, avait bien progressé ces derniers jours. Des rumeurs circulant dans les milieux financiers sur la mort de M. Francis Bouygues ont entraîné des échanges assez importants sur le titre Bouygue en début de matinée. Par ailleurs, les actions de la Compagnie du Midi et de Perrier ont encore été bien «travaillées».

Sur le second marché, les actions du Groupement foncier français ont été introduites mardi au cours de 230 F. Les ordres passés entre 230 F et 250 F ont été répandus à concurrence de 17 %. La société Olida Participation Olipar lance une OPA sur les actions et bons de souscription d'actions de Lucia. La cotation de cette dernière a été suspendue mardi jusqu'à nouvel avis sur le marché au comptant.

LONDRES, 19 septembre ⬇

Effritement

Journée calme, lundi, à la Bourse de Londres, où à l'issue d'une séance irrégulière l'indice Footsie des cent valeurs perdait 6,8 points, à 1 759,9. L'ambiance était calme avant la publication des chiffres de la masse monétaire britannique et des crédits bancaires en août. Le net repli de Wall Street à son ouverture, lundi, a également pesé sur la tendance.

Quelque 326,7 millions de titres ont été échangés. Les valeurs opéables étaient notamment recherchées. Pearson a pris 48 points, à 737, après la confirmation de la tenue de discussions avec le groupe d'édition Reed International. Les valeurs bancaires, celles des assurances, du secteur pharmaceutique et des alimentaires, avec Cadbury en tête, étaient fermes. Pour Cadbury, en hausse de 11 points, à 376, circulent des rumeurs selon lesquelles Grand Metropolitan lancerait une OPA, qui serait financée par le produit de la vente de la chaîne hôtelière Intercontinental.

Les valeurs minières étaient faibles, ainsi que celles des fonds d'Etat. Les mines d'or ont perdu jusqu'à 2 dollars.

TOKYO, 20 sept. ⬇

Chute brutale

La très nette détérioration de l'état de santé de l'empereur Hiro-Hito a provoqué une vive baisse des cours à la Bourse de Tokyo, qui, mardi, abandonnait 1,26 %. L'indice Nikkeï a perdu 352,42 points, à 27 546,56.

La baisse de Wall Street, des prises de bénéfice et la proximité de la clôture de l'année fiscale ont également pesé sur la tendance.

Quasiment, tous les secteurs ont payé un lourd tribut à la baisse, à l'exception de ceux des pâtes à papier, des produits chimiques et des imprimeries. En effet, les investisseurs anticipent une forte demande de papier et d'encre en cas de décès de l'empereur, âgé de quatre-vingt-sept ans. Certaines valeurs n'ont même pas pu être cotées tant les achats ont été importants.

VALEURS	Cours du 19 sept.	Cours du 20 sept.
Akaï	590	570
Bridgestone	1 280	1 260
Canon	1 460	1 420
Fuji Bank	3 130	3 130
Honda Motors	2 210	2 180
Matsushita Electric	2 630	2 600
Mitsubishi Heavy	973	941
Sony Corp.	6 980	6 820
Toyota Motors	2 700	2 640

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rio Tinto Zinc présente une contre-OPA sur les Talcs de Luzenac.** – La société Borax, filiale à 100 % du groupe minier *britannique Rio Tinto Zinc* (RTZ) a déposé, le 19 septembre, un projet d'offre publique d'achat (OPA) sur les Talcs de Luzenac, concurrente de l'OPA déposée, le 16 septembre, par la Cidem, filiale commune de Kuwait Foreign Trading Contracting Investment Company et du BRGM français (*le Monde* du 17 septembre). La Société des Bourses françaises a décidé de maintenir la suspension de cotation, décidée le 7 septembre, des actions Talcs de Luzenac *sur* le marché officiel de la Bourse de Paris jusqu'à nouvel avis, les modalités de la contre-OPA n'étant pas encore connues.

● **Matra et Lyonnaise des eaux dans le métro.** – Les sociétés Matra et Lyonnaise des eaux ont décidé de s'associer «*pour promouvoir la réalisation par voie de concession de service public et l'exploitation de métros automatisés*». Cette association passera par l'entrée de Lyonnaise *des eaux dans le capital* de Matra-Transfinex, qui sera porté à 100 millions de francs d'ici à la fin de l'année. Matra détiendra 65 % de cette société et Lyonnaise des eaux 35 %.

● **OPA hostile de Dart Group sur Kroger.** – Le groupe de distribution américain Dart Group a *lancé une OPA de 4,32 milliards* de dollars pour acquérir Kroger Co., une des premières chaînes américaines de supermarchés. Cette OPA intervient quelques jours après l'annonce par Kroger d'un plan de restructuration de 3,8 milliards de dollars, visant précisément à s'opposer à une éventuelle OPA hostile de Dart, *spécialiste des raids boursiers sur les* groupes de distribution.

● **L'augmentation de capital de Generali en bonne voie.** – *L'augmentation de capital des* Assicurazioni Generali, décidée le 28 juin dernier, de 420 à 1 060 milliards de lires (1,9 milliard à 4,7 milliards de francs), s'est ouverte, lundi 19 septembre, dans une certaine euphorie sur le marché milanais, où les Generali ont clôturé sur une hausse de 2,79 %. Cette augmentation de capital, de caractère mixte, prévoit une augmentation gratuite de 420 à 840 milliards de lires par la distribution d'une action pour toute action déjà *détenue. Elle prévoit* également une augmentation payante de 840 à 1 060 milliards, par l'émission de 110 millions d'actions.

● **Investissement de 70 millions de francs de Kodak à Chalon-sur-Saône.** – Kodak-Pathé va investir 70 millions de francs dans son usine de Chalon-sur-Saône, essentiellement axée sur la finition des pellicules photo 24 × 36, afin de doubler la capacité de cette unité. Cette usine emploie actuellement trois mille personnes, et ce nouvel investissement devrait permettre la création d'une centaine de nouveaux postes. L'usine, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs en 1987, exporte 45 % de sa production vers l'ensemble des pays de la Communauté européenne.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	299	....	Le gd livre du mois	254 40	250
Arnault & Associés	....	531	Loca Investissement	259	261
Asystel	280	281	Locamic	....	184
B.A.C.	443	440	Marlin Immobilier	....	244
B. Demachy & Assoc.	430	430	Métallurg. Minière	121 70	126 50
B.I.C.M.	544	543	Métrologie Internat.	450	450
B.I.P.	....	536	Métroservice	118 90	117
Boiron	380	380	M.M.B.M.	556	550
Bolloré Technologies	896	899	Molex	248	250
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	725
Câbles de Lyon	1585	1585	Olivetti-Logabax	....	184
Calberson	705	708	Om. Gest. Fin.	....	308
Cardif	870	870	P.F.A. S.A.	417	420
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	263	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.A.T.C.	135 50	135 50	Présence Assurance	415	418
C.D.M.E.	1085	1089	Publicat. Filipacchi	....	441
C. Equip. Elect.	294 50	291	Razel	850	838
C.E.G.I.D.	761	770	St-Gobain Emballage	....	1362
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	208	198 70
C.E.P.-Communication	1465	1468	S.C.G.P.M.	....	315
C.G.I. Informatique	770	770	Segin	364	364
Ciments d'Origny	519	515	Sema-Metra	503	510
C.N.I.M.	....	365	S.E.P.	1350	1350
Concept	238	240	S.E.P.R.	....	1250
Conforama	....	849	S.M.T.-Goupil	....	328
Creeks	410	415	Sodiforg	860	870
Dafsa	182	182	Supra	....	310
Dauphin	940	960	TF 1	230 40	235
Devanlay	888	892	Unilog	155	155
Deville	600	595	Union Financ. de Fr.	415	415
Duménil-Leblé	1070	1080	Valeurs de France	319 50	319 50
Editions Belfond	110 30	112			
Elysées Investiss.	26	26			
Finacor	235	250			
Guintoli	527	530			
I.C.C.	....	211 30			
IDIA	220	220			
I.G.F.	110	108			
IM2	174 20	173			
Int. Metal Service	....	383			
La Commande Electro.	312	300			

Marché des options négociables le 19 septembre 1988

Nombre de contrats : 7 647.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	54,50	73	1,40	8
CGE	320	8,50	25	–	–
Elf-Aquitaine	320	9	26	3,50	13
Lafarge-Coppée	1 300	70	135	3	–
Michelin	180	13	24,50	0,50	7
Midi	1 355	69	135	16	–
Paribas	400	31	48	0,50	9
Peugeot	1 200	42	110	9	51
Saint-Gobain	520	8	29	8	21
Société générale	400	20	42	2,50	16,50
Thomson-CSF	180	10,15	21,50	–	7

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 sept. 1988

Nombre de contrats : 49 199.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,40	105,35	104,60
Précédent	106,05	104,95	104,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,45	3,26	0,18	0,63

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3540 F =

Le dollar s'est apprécié, mardi 20 septembre, à Tokyo face à la devise japonaise, affectée par l'état de santé de l'empereur Hiro-Hito. Il clôturait à 134,15 yens, contre 133,80 yens la veille. A Paris, la monnaie américaine était pratiquement stable à 6,3540 F, contre 6,3535 F au fixing de lundi.

FRANCFORT	19 sept.	20 sept.
Dollar (en DM)	1,87	1,8670

TOKYO	19 sept.	20 sept.
Dollar (en yens)	133,80	134,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 sept.)	7 3/16-7 5/16 %
New-York (19 sept.)	8 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	16 sept.	19 sept.
Valeurs françaises	127	127,1
Valeurs étrangères	117,3	117,6
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	364,5	366,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 365,21	1 366,19

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 sept.	19 sept.
Industrielles	2 098,15	2 081,08

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	16 sept.	19 sept.
Industrielles	1 422,5	1 418,6
Mines d'or	173,8	164,4
Fonds d'Etat	86,62	86,50

TOKYO

	19 sept.	20 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 901	27 548,58
Indice général	2 151,86	2 123,64

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3470	6,3520	– 46	– 32	– 75	– 50	– 220	– 140
$ can.	5,2042	5,2104	– 127	– 103	– 253	– 216	– 707	– 613
Yen (100)	4,7242	4,7315	+ 86	+ 107	+ 191	+ 228	+ 638	+ 737
DM	3,3968	3,1008	+ 66	+ 83	+ 142	+ 165	+ 412	+ 475
Florin	3,0105	3,0143	+ 45	+ 56	+ 96	+ 114	+ 314	+ 365
FB (100)	16,1996	16,2206	+ 17	+ 94	+ 46	+ 183	+ 246	+ 620
FS	4,0204	4,0253	+ 155	+ 172	+ 291	+ 318	+ 806	+ 881
L (1 000)	4,5555	4,5624	– 155	– 113	– 301	– 251	– 769	– 674
£	10,6534	10,6682	– 375	– 333	– 785	– 706	– 2267	– 2073

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 3/8	7 11/16
F.S.	2 3/8	2 5/8	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	10 1/4	10 7/8	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	10 3/8	10 5/8	11 9/16	11 11/16	11 15/16	12 1/16	12 5/16	11 7/16
F. franç.	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 9/16	7 11/16	8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 20 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3816	3816	3816	....
1060	B.N.P. T.P.	1039	1035	1035	– 0 39
1090	C.C.F. T.P.	1110	1110	1110	....
1086	Créd. Lyon. T.P.	1122	1122	1122	....
1380	Renault T.P.	1371	1371	1371	....
1742	Rhone-Poul. T.P.	1730	1729	1729	– 0 06
1254	St-Gobain T.P.	1252	1253	1253	+ 0 08
1205	Thomson T.P.	1231	1231	1231	....
430	Accor	496 90	491	490	– 1 39
520	Air Liquide	531	520	525	– 1 13
2090	Alcatel ★	2070	2072	2061	– 0 43
1300	Als. Superm.	1370	....	....	....
275	A.L.S.P.I.	304 50	299	300	– 1 48
305	Alsthom ★	323	320	318 20	– 1 49
2250	Arjom. Prioux ★	1940	1920	1949	+ 0 46
520	Ausedat-Rey ★	510	507	504	– 1 18
910	Aux. Entrepr. ★	960	960	959	– 0 10
695	Av. Dassault ★	660	660	667	+ 1 06
325	BAFIP ★	361	358	350 10	– 3 02
285	Bail-Equipem. ★	283	283	283 10	+ 0 04
780	Bail Investiss.	828	825	810	– 2 17
250	B.N.P. C.I. ★	288	284 80	286	– 0 69
435	Cie Bancaire ★	435	432 80	435	....
395	Bazar H.-V.	451	453 90	447 50	– 0 78
440	Béghin-Say ★	473	468	472	– 0 21
1060	Berger (Ma)	1065	1068	1068	+ 0 28
730	Bic ★	789	795	799	+ 1 27
1490	B.I.S.	1680	1675	1650	– 1 79
2430	Bongrain S.A. ★	2580	2495	2526	– 2 09
405	Bouygues ★	457 80	464 90	458	+ 0 04
72	B.P. France ★	62	62	59 80	– 3 55
5000	B.S.N. ★	5400	5370	5370	– 0 56
....	Canal Plus	606	620	627	+ 3 47
2100	Cap Gem. S. ★	2419	2419	2428	+ 0 37
450	Carnaud ★	471	471	470 50	– 0 11
2420	Carrefour ★	2475	2480	2510	+ 1 41
150	Casino	151 30	150 20	150	– 0 86
110	Casino A.D.P.	109	110 90	109	....
1300	C.C.M.C.	1080	1100	1100	+ 1 85
690	Cetelem	645	645	650	+ 0 78
385	Cerus ★	406	403 50	400	– 1 48
1470	C.F.A.O. ★	1570	1542	1542	– 1 78
310	C.G.E.	329	329 80	326 50	– 0 76
1110	C.G.I.P. ★	1198	1200	1195	– 0 25
1080	Chargeurs S.A. ★	1145	1138	1128	– 1 48
980	Ciments franç. ★	995	995	993	– 0 20
440	Club Méditerr. ★	422	420	420 10	– 0 45
147	Codetel ★	152	151 20	154 70	+ 1 78
285	Cofimeg	282	282	282	....
505	Coles ★	551	551	552	+ 0 18
225	Compt. Entrepr.	223	220 10	222	– 0 45
635	Compt. Mod. ★	732	725	722	– 1 37
830	Créd. Foncier ★	785	765	773	– 1 53
395	C. F. Internat. ★	395	400	400	+ 1 27
131	C.C.F.	133 10	132 20	132 20	– 0 68
470	Cr. Lyon. (CI) ★	504	500	497	– 1 39
850	Crédit Nat. ★	860	862	859	– 0 12

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bon-Marché	910	899	Immobail	345	345
B.T.P.	....	120	Immobanque	635	635
Calif	590	583	Immob. Marseille	....	6340
Cambodge	....	704	Immofice	442	445
C.A.M.E.	151	151	Invest. (Sté Cent.)	711	713
Carbone-Lorraine	570	570	Jaeger	170 10	169
Case-Pocliain	21 10	21 10	Lafitte-Bail	415	415
C.E.G.Frig.	....	520	Lambert Frères	....	312
Centen. Blanzy	1385	1350	Lille-Bonnières	....	....
Centrest (Ny)	210	....	Loca-Expansion	244	240
Cerabati	131 50	129			

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sofal financière	1730	1720
Sofical	....	945
Soffo	620	620
Soficomi	....	678
S.O.F.I.P. (M)	170	....
Sofragi	875	875
Soudure Autog.	480	480
Sovabail	....	570
Suez (Fin. de)-CIP	239 90	242
Stami	790	780

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 19/9

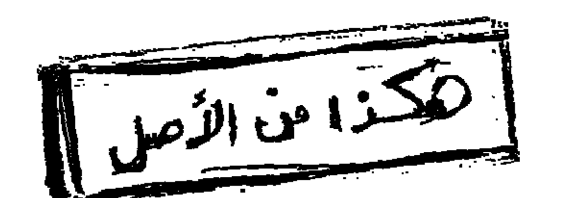
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 353	6 354	6 100	6 600
ECU	7 043	7 049	....	....
Allemagne (100 DM)	339 790	340 010	328 500	349 500
Belgique (100 F)	16 205	16 216	15 450	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	301 150	301 330	291	310
Danemark (100 krd)	88 580	88 620	84	91
Norvège (100 k)	92 050	92 160	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 657	10 683	10 350	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 191	4 198	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 658	4 562	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 010	402 480	389 500	411 500
Suède (100 krs)	98 940	99 020	95	101
Autriche (100 sch)	48 300	48 335	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 086	5 098	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 122	4 127	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 189	5 206	4 980	5 380
Japon (100 yens)	4 748	4 744	4 690	4 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/9
Or fin (kilo en barre)	83500	84000
Or fin (en lingot)	83750	84400
Pièce française (20 fr)	493	492
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	522	519
Pièce latine (20 fr)	484	484
Souverain	611	611
Pièce de 20 dollars	3020	3000
Pièce de 10 dollars	1500	1480
Pièce de 5 dollars	865	.....
Pièce de 50 pesos	3130	3155
Pièce de 10 florins	504	504
Or Londres	409	.....
Or Zurich	409	411
Or Hongkong	411 45	408 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

JAPON

L'empereur Hirohito se trouve dans un état critique

L'empereur Hirohito du Japon est mourant. Les médecins qui l'entourent ont annoncé, mardi 20 septembre, qu'une intervention chirurgicale n'était plus possible, la gravité de son état – qualifié de *« critique »*, – ne permettant plus son transfert à l'hôpital du palais impérial de Tokyo. L'empereur souffre d'hémorragies internes et externes. Son état de santé s'était brusquement aggravé dans la nuit de lundi à mardi, nécessitant une très importante transfusion sanguine.

Le Japon se prépare à la mort du souverain, monté sur le trône du Soleil-Levant il y a soixante-trois ans. Le gouvernement a commencé de débattre de la procédure qui va conduire le pays à changer d'ère dynastique après la disparition de l'empereur Hirohito, auquel devrait succéder le prince héritier Akihito. L'empereur, qui est âgé de quatre-vingt-sept ans, avait déjà subi, il y a un an, une importante intervention chirurgicale au pancréas, peut-être à la suite d'une infection d'origine cancéreuse.

Toutes les chaînes de télévision japonaises ont suspendu leurs programmes, en particulier la retransmission des Jeux olympiques de Séoul, pour diffuser des reportages en direct du palais impérial. – *(AFP, Reuter.)*

Les Jeux olympiques

Lutte gréco-romaine

Catégorie des 48 kg

1. V. Maenza (Ital.).
2. A. Glab (Pol.). 3. B. Tzenov (Bul.).

Catégorie des 62 kg

1. K. Madjidov (URSS).
2. J. Vanguelov (Bul.).
3. A. Dae-Hyun (CdS).

Le Français Gilles Jalabert a obtenu la septième place en battant le Suisse Dietsche.

Catégorie des 90 kg

1. A. Komchev (Bul.).
2. H. Koskela (Fin.).
3. V. Popov (URSS).

Le Français Jean-Christophe Court a été éliminé au troisième tour.

Pantathlon moderne

Classement individuel après trois épreuves

1. J. Martinek (Hon.), 3 320 pts.
2. V. Iagorachvili (URSS), 3 239.
3. L. Fabian (Hon.), 3 231.
(...) 6. J. Bouzou (Fra.), 3 159.
(...) 9. C. Ruer (Fra.), 3 095.
37. B. Gérard (Fra), etc.

Classement par équipes après trois épreuves

1. Hongrie, 9 604 pts; 2. Grande-Bretagne, 9 189; 3. France, 9 137.

Le Français Christophe Ruer a remporté, mardi 20 septembre, l'épreuve de natation du penthatlon moderne.

● **Incendies de forêts : des renforts à la Réunion.** – Pour épauler les centaines d'hommes combattant dans des conditions très difficiles (vent violent, haute altitude) le gigantesque incendie qui ravage depuis plusieurs jours les pentes boisées de l'île de la Réunion, une douzaine d'officiers et de sous-officiers de sapeurs-pompiers ont été dépêchés de Marignane (Bouches-du-Rhône) mardi 20 septembre. Appartenant au corps des sapeurs du Gard et à l'unité de sécurité civile de Brignoles, ces spécialistes, munis de matériels spéciaux pouvant être héliportés, devaient rejoindre leur chef, le commandant Pagès.

RFA

Coups de feu à Bonn contre le secrétaire d'Etat aux finances

BONN
de notre correspondant

Plusieurs coups de feu – trois ou quatre selon la police – ont été tirés mardi matin 20 septembre contre la voiture de M. Hans Tietmeyer, secrétaire d'Etat aux finances, alors qu'il quittait son domicile à Bonn, pour se rendre au ministère. M. Tietmeyer n'a pas été touché. M. Gehrard Stoltenberg, ministre des finances, a mis cet attentat en relation avec l'ouverture, à Berlin-Ouest, mercredi 21 septembre, de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Les milieux d'extrême gauche de la République fédérale entendent en effet troubler le déroulement de cette rencontre au sommet des financiers du monde entier et mènent depuis plusieurs mois une campagne active de dénonciation du FMI, coupable à leurs yeux d'étrangler le tiers-monde. Des organisations de gauche ont annoncé qu'elles défileraient dimanche prochain à Berlin à l'occasion d'une grande manifestation. Ce type d'action ne satisfait pas les milieux « autonomes » qui ont, de leur côté, annoncé des actions spectaculaires contre ce qu'ils appellent le *« bal des vampires »* de Berlin. Des renforts de police – deux mille sept cents hommes – ont été acheminés vers l'ancienne capitale, et les contrôles des véhicules à l'entrée de l'autoroute de transit vers Berlin-Ouest ont été renforcés.

L. R.

Peintre et théoricien

Richard Paul Lohse est mort

Peintre et théoricien, Richard-Paul Lohse est mort à Zurich le 16 septembre dernier. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né à Zurich en 1902, et principal représentant de ce que l'on a nommé les Concrets zurichois, Lohse a incarné sa vie durant l'idéal d'une peinture totalement et absolument abstraite gouvernée par les seules règles de la géométrie et de l'algèbre. Convaincu dans les années 30 qu'il devait accepter l'héritage du constructivisme et du néo-plasticisme, influencé profondément par les œuvres de Mondrian, de Van Doesburg, d'Albers et de Max Bill, Lohse entreprit alors un travail d'apparition de l'image picturale. *« J'essaie,* écrivait-il, *de composer un tableau avec des éléments fondamentaux qui sont les plus simples possibles : carrés, lignes, bandes, utilisant un rapport entre la structure et le cadre du tableau. »*

A la différence de la géométrie de Mondrian qui tend au sacré, celle de Lohse sert un propos anti-expressif et anti-sensuel. Elle aboutit à la mise à plat de l'œuvre et à son découpage en surfaces régulières, elles-mêmes colorées suivant des répartitions sérielles, la toile n'étant elle-même qu'une variation dans une série définie au préalable par ses éléments de base. Après des suites consacrées à la ligne, les Farbenlinien de l'après-guerre, Lohse en vint assez vite à ce qui doit demeurer comme sa formule préférée, celle d'une toile carrée ou rectangulaire divisée par verticales et par horizontales en carrés qui forment des rangs et des colonnes. Toute colonne ou tout rang constitue un suivi de carrés de couleurs différentes, chaque colonne et chaque rangée devant impérativement contenir la totalité des couleurs. Il n'y a plus ni forme, ni geste, ni intervention de l'œil du peintre, mais l'application répétitive et logique d'une structure systématique. Les pigments doivent être posés de la façon la plus neutre possible et l'œuvre réduite à sa matérialité la plus immédiate.

Ce réductionnisme ascétique et rigide, Lohse en a écrit la théorie et s'est efforcé de la diffuser largement, que ce soit au sein de l'Allianz, association d'artistes helvétiques qu'il fonda en 1937, ou dans des revues telles que *Abstrakt + Konkret ou Bauen + Wohnen.* Forte en Suisse, son influence a été cependant plus discrète en France bien qu'il ait été exposé par Denise René dès 1948. Les expositions historiques consacrées depuis deux ans aux années 50 et une vaste rétrospective au Musée de Grenoble cet été ont, néanmoins, suscité un regain d'intérêt pour l'œuvre de ce rigoriste du matérialisme pictural.

PHILIPPE DAGEN.

● **Corruption à Nice : quatre inculpations.** – M. François Boisseau, juge d'instruction au tribunal de Nice, a inculpé et écroué quatre personnes impliquées dans une affaire de corruption se rapportant aux relations entre une entreprise de pompes funèbres et des employés de la morgue de l'hôpital Pasteur (*le Monde* du 26 août). Ce sont, d'une part, Gérard Vitteta, gérant de la Société des pompes funèbres associées, inculpé de corruption active, et, d'autre part, Jean-Luc Maltèse, Antoine Palma et Jean-Marie Hab, inculpés de corruption passive.

● **Mis et Thiennot cessent leur grève de la faim.** – Raymond Mis et Gabriel Thienot condamnés à quinze ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un garde-chasse commis dans l'Indre en 1946 et dont la Cour de cassation avait rejeté la requête en révision le 15 juin dernier, ont décidé, samedi 17 septembre, de cesser la grève de la faim entreprise l'avant-veille pour faire reconnaître leur innocence (*le Monde* du 17 septembre). Ils y avaient été invités par un de leurs avocats, Me Collard, pour qui « on leur a déjà trop volé de leur vie et ceux qui leur ont fait tant de mal ne méritent pas un pareil sacrifice ».

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1988 a été tiré à 585 854 exemplaires

Après les incidents de l'académie de Créteil

M. Jospin dénonce des « brutalités » contre des fonctionnaires

Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, dénonce dans un communiqué *« des incidents sérieux qui se sont produits dans l'académie de Créteil. Des groupes ont envahi les inspections d'académie de Bobigny et de Créteil en se livrant à des brutalités assorties dans un cas d'une menace de mort à l'égard de certains fonctionnaires. Des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale ont été séquestrés »*, déclare le ministre.

M. Lionel Jospin fait référence à des incidents survenus le vendredi 16 septembre. Des parents d'élèves, des enfants, menés par le maire communiste de Villeneuve-le-Roi, M. Pierre Martin, et des *« professionnels de la manifestation »*, selon l'expression de M. Yves Bottin, inspecteur d'académie, ont envahi les locaux. Ils demandaient des postes supplémentaires au collège Jean-Macé, dont les effectifs ont augmenté, alors que l'inspection d'académie proposait seulement des heures en plus.

Les bureaux ont été occupés, des portes enfoncées et un responsable a été menacé. Les forces de l'ordre ont parlementé pour obtenir le départ des manifestants, mais un policier a été blessé. Commencée à 9 h 30 du matin, l'occupation s'est achevée à 16 h 45 quand les occupants partaient pour aller se ravitailler. M. Yves Bottin dénonce *« la tension, la violence verbale et la violence tout court »* de cette manifestation.

A Nice

Deux fonctionnaires de police inculpés et écroués

Un commis aux écritures en poste à la sûreté urbaine de Nice, Jean Ballesta, et un inspecteur principal, photographe de l'identité judiciaire auprès de l'antenne niçoise de la PJ, Jean-Baptiste Arrighi, ont été écroués, les 15 et 16 septembre, inculpés de vols de scellés et d'escroquerie à l'assurance. Il est reproché à M. Ballesta d'avoir soustrait à son profit des bijoux provenant de scellés et qui étaient gardés dans l'armoire forte du commissariat de Nice. Aussitôt détournés, les bijoux avaient été placés en gage d'un emprunt effectué auprès du Crédit municipal.

Quant à M. Arrighi, il aurait été complice de M. Ballesta dans une escroquerie à l'assurance à la suite d'un faux cambriolage. C'est grâce aux photos « officielles » du premier que le second aurait touché la prime d'assurance, que les deux hommes se seraient partagée.

Ceux-ci sont enfin accusés de s'être partagé des billets de banque provenant de sommes saisies et entreposées à la sûreté urbaine. Pour camoufler ces prélèvements, M. Ballesta aurait remplacé les billets volés par de fausses coupures découvertes lors d'enquêtes sur le faux-monnayage.

L'information judiciaire a été confiée à M. François Boisseau, juge d'instruction au tribunal de Nice.

Sur le vif

Ma chère place

Ça va mal ! Ça va mal ! Vous me verriez : une éclaboussure, une flaque, tout juste bonne à éponger à la serpillière. Pourquoi ? Ben, tiens, à cause du *Point* de la semaine dernière. Mon entourage me l'avait caché pour pas me faire de la peine. Et puis, hier, chez le dentiste, en attendant de passer au fauteuil électrique, je parcours, distraite, les titres des magazines, et ça me saute à la gueule : France, corruption à tous les étages. Ah ! le choc ! C'est pas compliqué, si à ce moment précis la porte ne s'était pas ouverte, je me jetais par la fenêtre. De honte. De désespoir.

C'est épouvantable ! Une vraie république bananière, ce pays. Du haut en bas de l'échelle, du ministre à l'employé, dans le public et dans le privé, c'est tout bakchich et compagnie. Et je te graisse la patte et je te pourliche et je te fausse facture et je te pot-de-vinasse et je te concusse. C'est à qui arrosera qui : les entrepreneurs, les maires, les banquiers, les politiciens, les syndicalistes, les labos, les médecins, les promoteurs et, attendez, moi, c'est ça qui m'a tuée, les journalistes.

Paraît qu'on vit aux frais de la princesse, qu'on nous offre des voyages fabuleux et des séjours princiers sous les cocotiers, simplement pour nous arracher un petit mot de remerciement parfaitement désintéressé, qu'on touche des enveloppes mensuelles, qu'on... Je vous demande pardon, j'arrête, je peux pas continuer. Ça me rend malade. Quelle humiliation !

Et moi ? Pourquoi personne a jamais essayé de m'acheter ? Parce que je vaux pas un clou ? Même pas trois francs six sous à me refiler sous la table ? Elle est pourtant pas large, celle de mon bureau. Alors, ce que je dis ou rien, *ici, dans mon petit coin,* c'est kif-kif-la-piécette ?

C'est d'autant plus vexant que, maintenant je peux bien vous l'avouer, le matin quand je descend ma copie au premier, je suis obligée de glisser un billet de 500 balles entre les feuillets. Faute de quoi, à tous les coups, j'y ai droit : *Désolés, on n'a pas la place aujourd'hui. Si tu veux qu'elle passe demain, ta crotte, faudra faire un effort, ma petite chérie.*

CLAUDE SARRAUTE.

M. Juppé se prévaut de la « clarté » de sa position à l'égard du FN

Tandis que M. Jacques Chirac se consacre davantage à ses activités municipales parisiennes, et dans l'attente de la position que le RPR prendra à la mi-octobre sur le référendum concernant la Nouvelle-Calédonie, M. Alain Juppé, secrétaire général, parcourt quelques départements pour soutenir les candidats de son mouvement aux élections cantonales. C'est une occasion pour lui de relancer les contacts avec les responsables locaux d'un RPR troublé par les discussions du sommet.

M. Juppé a choisi pour première étape le département des Bouches-du-Rhône, où son parti – qui ne possède plus qu'un seul député, M. Maurice Toga – a souffert du voisinage d'une UDF entraînée par M. Gaudin et de la concurrence d'un Front national surchauffé.

Or, en arrivant à Marseille lundi 19 septembre, le secrétaire général du RPR a trouvé une situation politique en pleine évolution. Les relations locales entre les deux formations de l'opposition se sont normalisées et M. Jean-Claude Gaudin, président UDF du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a assisté aux côtés de M. Toga, secrétaire départemental du RPR, à une réunion présidée par M. Juppé.

Les résultats des élections législatives partielles de l'Oise, qui s'étaient déroulées la veille et la décision prise la semaine précédente par le RPR de condamner, sanctions à l'appui, tout accord avec le Front national ont redonné de l'assurance à M. Juppé qui a pu affirmer : *« L'opposition a pris, et elle est la seule, des positions parfaitement claires. »* Mais le secrétaire général du RPR a surtout interpellé les socialistes en leur demandant de *« cesser de donner des leçons de morale »*. Reprenant l'argument énoncé par M. Balladur au « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 18 septembre, il a reproché au PS son alliance avec le PC, en demandant : *« Le Parti socialiste a-t-il la même conception des droits de l'homme que le Parti communiste ? Si j'étais socialiste, je ne serais pas fier de faire alliance avec un parti qui a toujours soutenu un régime dictatorial, un régime qui est la plus grande puissance antisémite de l'univers depuis 1945. »*

Pour que le Parti socialiste *« mette ses actes en conformité avec ses principes »*, M. Juppé lui demande donc d'accepter l'interdiction de la fusion des listes entre les deux tours des élections municipales. A cet argument, le RPR en ajoute un autre concernant la défense nationale : M. Mitterrand ayant rejeté les propositions de M. Gorbatchev *« pour un prétendu désarmement de l'Europe »* et pour *« demander à la France de réduire son armement nucléaire et ses forces conventionnelles »*, comment les socialistes peuvent-ils concilier leur alliance électorale avec les communistes et leur fidélité à M. Mitterrand ?

Fort de sa condamnation absolue du Front national, le RPR croit trouver ainsi dans l'alliance électorale du Parti socialiste avec le Parti communiste une cible qu'il avait craint lui voir échapper avec les velléités de l'« ouverture ».

Il lui reste à récupérer la fraction de son électorat qui avait été attirée par les candidats du Front national. L'effondrement de ceux-ci au premier tour des élections de l'Oise, le report des voix de ces électeurs sur les candidats RPR au deuxième tour, l'absence de protestation de la part de la base après la condamnation du Front national par son parti, sont perçus par M. Juppé comme des éléments positifs mais encore insuffisants d'une récupération de l'électorat. L'avertissement lancé par le secrétaire général au responsable de la 4e circonscription du Pas-de-Calais avec une mesure de suspension a conduit celui-ci, M. Jean-Marie Cousin, à faire amende honorable et à s'engager à ne conclure aucun accord électoral avec le Front national dans son secteur, ce qui a permis de suspendre la mesure dont il était frappé.

ANDRÉ PASSERON.

● **RDA : l'ambassade du Danemark à Berlin-Est expulse dix-huit Allemands de l'Est.** – L'ambassade du Danemark à Berlin-Est a expulsé dix-huit Allemands de l'Est qui s'y étaient réfugiés le 9 septembre pour demander à passer en RFA, a rapporté, mardi 20 septembre, le quotidien de Berlin-Ouest *Berliner Morgenpost.* Les autorités est-allemandes leur ont refusé l'autorisation d'émigrer et leur ont seulement promis l'impunité s'ils quittaient les lieux. En pleine nuit, après seize heures de négociations, le personnel danois a mis *« sans violence »* les dix-huit personnes, dont quatre enfants, à la porte. – *(AFP.)*

